

ALEFPA
ASSOCIATION LAÏQUE POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION,
LA PRÉVENTION ET L'AUTO-NOUVEAU



Observatoire des violences envers les femmes - Martinique

"REPRÉSENTATIONS GENRÉES ET SEXUÉES CHEZ DES AUTEURS ET AUTRICES DE VIOLENCE CONJUGALE EN MARTINIQUE"

JOELLE KABILE

SOCIOLOGUE

DOCTEURE EN SCIENCE POLITIQUE

INGÉNIEURE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

EN SCIENCES HUMAINES


**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


DELEGATION
REGIONALE AUX
DROITS DES
FEMMES ET A
L'EGALITE

ars
Agence Régionale de Santé
Martinique


CACEM
Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique

OCTOBRE 2025

Remerciements

Cette étude a été rendue possible par la collaboration active et précieuse d'Emilie Garon et de Roger Cantacuzène, de l'OVIFEM qui m'ont facilité l'accès aux archives anonymisées et m'ont offert de remarquables conditions de travail ainsi que de formidables et inspirants échanges. Mes remerciements très appuyés vont également au CPCA dont la coordinatrice, Mme Rodride, les éducateurs spécialisés en particulier M. Blegne et Mme Joritte, m'ont fait un excellent accueil, me permettant d'observer les stages, au demeurant animés avec un professionnalisme et une implication que j'ai rarement vus ailleurs. Je remercie également l'association Konbit qui a accepté (de nouveau) ma présence silencieuse, ainsi que plus largement l'ALEFPA.

Introduction

Le champ des masculinités et féminités antillaises constitue depuis plusieurs années un lieu d'investigation sociologique dans ce lent processus de construction de la sociologie du genre aux Antilles (Lefaucheur & Kabile, 2017). Ainsi certains des coûts de l'injonction à la virilité qui caractériserait la socialisation masculine dans la société martiniquaise et plus généralement dans les sociétés caribéennes ont été mis en lumière (Lefaucheur & Mulot, 2011) : en particulier le lien possible entre virilité agressive et délinquance, le lien entre masculinité et pluripartenariat obligatoire, et enfin la difficulté de concilier réputation et respectabilité. Cette injonction à la virilité prendrait sa source dans les paradigmes, encore actuels, de la réputation et de la respectabilité qui structureraient la socialisation de genre dans les sociétés caribéennes (Wilson, 1969). Ils impliquent notamment que les femmes doivent se conformer à la valeur sociale et morale de la « respectabilité », associée à la fidélité, à la discrétion sexuelle, à l'obéissance, à la pratique religieuse. Les hommes sont, au contraire, sommés, dès l'adolescence, de souscrire au principe de « réputation », réputation dépendant largement du nombre de leurs conquêtes féminines et de leur capacité à les afficher auprès de leurs pairs, sous peine de voir leur virilité questionnée et d'être traités de *makoumès* ou « pédés » (Pourette, 2006 ; Chonville, 2017). Aussi ce principe de réputation se traduit-il par l'exigence sociale d'une « virilité ostentatoire » (Cantacuzène, 2013) aux marqueurs divers, se situant, en particulier chez les adolescents et les jeunes hommes, dans l'injonction à l'usage du « langage de la force » et éventuellement de la violence, ainsi que, par exemple, dans l'obligation de passer par « les filles », dans une économie relationnelle hétéronormative ou encore dans l'accès à la consommation et aux biens matériels (Chonville, Pourette, Zobda-Zebina, 2011).

Cette éducation différenciée à la réputation et à la respectabilité est assurée notamment par des modes d'éducation autoritaire, pouvant recourir aux corrections physiques, dans lesquels le père, en particulier dans les familles monoparentales, est présenté comme « le recours à la loi » notamment auprès des fils (Kabile, 2024, Lefaucheur et al., 2019).

Cela implique la possibilité d'un recours à la violence comme moyen de transmettre les valeurs éducatives dans la famille mais aussi, potentiellement comme un moyen d'assurer le respect des injonctions à la virilité et des fondamentaux de la masculinité. De ce fait, il pouvait donc être utile d'explorer les modes d'éducation expérimentés, lors de la socialisation primaire, par les auteurs de violences conjugales suivis dans le cadre du CPCA. L'hypothèse était que la confrontation à la violence physique ou psychologique intrafamiliale comme moyen de socialisation sexuée impacte le rapport ultérieur des hommes adultes à l'usage de la violence comme « moyen de correction » des partenaires.

Tel était initialement le point de départ de cette recherche qualitative. Toutefois, les aléas méthodologiques, comme c'est souvent le cas en matière ethnographique (Weber, 1990), ont conduit à une adaptation du terrain et un recentrement des hypothèses. Le travail s'est finalement concentré sur les représentations genrées et sexuées partagées par les auteurs de violence conjugale suivis en stage de composition pénale par le CPCA Martinique- ALEFPA. Les raisons de ce choix reposent sur les difficultés et obstacles méthodologiques et ajustements requis expliqués ci- dessous.

I. Méthodologie et objectifs initiaux du projet

Cette enquête qualitative se déroulait, en principe, sur 12 mois mais étendue par avenant à 18 mois et devait s'appuyer, sur deux terrains distincts et complémentaires. Le premier terrain de recherches consistait à dépouiller et analyser les archives du Centre de prise en charges des auteurs de violences en Martinique, stockées à l'Observatoire territorial des violences envers les femmes Martinique (OVIFEM- ALEFPA). Ces données, anonymisées, collectées depuis 2006, devaient être étudiées dans le but de mieux comprendre les trajectoires sociales et judiciaires des auteurs. Étaient concernées prioritairement les archives relatives aux publics reçus en groupe de responsabilisation, mais également si possible celles des publics suivis lors du contrôle judiciaire socio-éducatif et des stages de composition pénale. Ce travail spécifique, *extrêmement chronophage*, a finalement donné des résultats peu probants tant le matériau recueilli a été complexe à organiser. En effet, **la seule phase de recensement des archives disponibles au siège de l'OVIFEM a duré près de 6 mois**, excédant largement le

calendrier prévu, entraînant donc inévitablement une réorganisation du terrain. Ce travail s'est révélé très complexe, minutieux et a nécessité plusieurs ajustements méthodologiques, tenant compte notamment de l'hétérogénéité des documents archivés, ainsi que de leur volume et leur labellisation.

Hétérogénéité des matériaux recueillis : une difficulté inattendue

Les matériaux, exclusivement des archives papier, ont pu être scindés en 2 corpus distincts : le premier intitulé « Dossiers auteurs (2006-2012) et les dossiers de contrôle judiciaire des auteurs de 2007 à 2015 : et le second intitulés Enquêtes Pop (2014-2019). Tous n'avaient pas la même lisibilité ni le même apport scientifique.

En effet les archives dénommées « Dossiers auteurs" entre 2006 et 2012 (79 dossiers) se sont révélées essentiellement des analyses psychologiques sommaires, centrées sur le questionnaire de Spielberger et al. visant à évaluer le niveau d'anxiété des dits auteurs.

Ces questionnaires se sont avérés inexploitablement sociologiquement car leur lexique relevait d'un champ spécialisé. Ils sont par ailleurs assortis de brefs commentaires manuscrits (souvent difficiles à déchiffrer) rédigés par l'expert. Les dossiers antérieurs à 2008 ne comportaient pas ces questionnaires mais contenaient, toutefois, dans les notes manuscrites, quelques indications sur les faits de violence commis par les auteurs/ « suite à une dispute, l'auteur a giflé son épouse et cassé son téléphone », « harcèlement à l'encontre de Madame », « violence conjugale : épouse et fils », ou sur des éléments de procédure (« Madame a porté plainte à la gendarmerie », « signalement par l'assistante sociale de secteur »). Certains éléments de contexte social pouvaient être *parfois* relevés : « Monsieur est au chômage depuis quelques temps », « depuis le licenciement », ainsi que le statut conjugal et parental de l'auteur (« marié », « en instance de divorce », âge des enfants etc.), mais ces dossiers ne précisaient presque jamais la formation professionnelle, le métier ou les revenus, ce qui ne permettait pas de situer socialement l'auteur. Des éléments plus subjectifs et d'ordre clinique apparaissaient également (« culpabilité liée à des événements antérieurs », « ne supporte pas la frustration », « chute de l'estime de soi », « état dépressif », « Monsieur semble être dans le contrôle », « dissociation entre un être social et un être psychologique », « vécu abandonnique susceptible de créer une situation très anxiogène », « état d'anxiété »).

Certains dossiers ont fait état « d'actes de violence dès le début de la relation conjugale » (par exemple, 6 mois après le début d'une relation de 4 ans), inscrivant les faits de violence dans la durée (« Monsieur est plus violent qu'avant »), faisant parfois allusion à l'histoire familiale de l'auteur (« a connu des violences intrafamiliales dans son enfance », « a été un enfant battu et placé »). Sont parfois mentionnés les événements jugés « traumatiques » tel par exemple le décès prématuré d'un parent. Aussi, s'ils ne sont pas dépourvus d'intérêt, ces documents ne permettaient pas de développer une analyse approfondie des parcours des auteurs entre 2006 et 2012. Néanmoins, les questionnaires d'autoévaluation remplis par les auteurs à partir de 2010 ont révélé certains éléments sur la perception que les auteurs de violence suivis par l'expert ont d'eux-mêmes. Notons également que sur ces 79 dossiers, on dénombrait 3 cas d'hommes victimes de violence conjugale de la part de leurs compagnes/épouses.

Les dossiers « contrôle judiciaire » (32 dossiers) relevés concernaient les auteurs placés sous cette mesure restrictive de liberté, et ne recelaient généralement pas d'éléments permettant de comprendre la trajectoire biographique ou sociale des auteurs. Ils comportaient toutefois, dans certaines ordonnances, l'énonciation des faits de violence commis.

Les archives dénommées « Enquêtes Pop » recensées entre 2014 et 2019 (il n'en existe pas entre 2012 et 2014) sont, à l'inverse, conçues différemment et moins orientées vers l'approche psychologique. En effet, les enquêtes sociales rapides sont obligatoires dans le cadre des permanences d'orientation pénale (loi n°89-461 du 6 juillet 1989). Elles peuvent intervenir à différents moments de la procédure et sont diligentées par les magistrats. Leur but est de constituer une aide à la décision, en faisant apparaître toutes les potentialités du mis en cause, ainsi que les mesures pouvant favoriser son insertion ou son évolution. Pour cela, elles évaluent, au moyen d'un entretien et de diverses vérifications des renseignements fournis par la personne, la situation familiale, professionnelle, financière des personnes. Aussi l'objectif même de ce dispositif est de permettre de mieux situer l'individu engagé dans la procédure.

Cependant, dans le corpus étudié, il apparaît que ces formulaires fournissent, de façon très inégale, en fonction des items qui les composent, les informations qui permettent de saisir socialement les auteurs. Tout d'abord, ces informations varient

en fonction des années, et de l'exhaustivité du questionnaire : elles se sont révélées néanmoins nettement plus utiles à partir de 2017, année où les formulaires ont évolué vers une plus grande précision. Le contenu des dossiers varie également suivant les enquêteurs (leur style rédactionnel, les éléments qui les intéressent plus ou moins, la subjectivité) et/ou vraisemblablement suivant les conditions de recueil des informations, ainsi que la coopération du mis en cause.

Ces éléments ne pouvaient être comparés au premier corpus ni analysés de la même façon.

Volume et labellisation des données : un travail méticuleux

Le second écueil a consisté dans le volume de matériaux recueillis et dans la difficulté à trier les dossiers. S'agissant plus particulièrement des enquêtes POP, celles-ci ont été archivées chronologiquement par année/trimestre, sans différenciation des infractions concernées, lesquelles ne sont d'ailleurs pas systématiquement mentionnées sur les formulaires, notamment avant 2017. Cela signifie qu'une archive trimestrielle peut comporter plusieurs dossiers de différentes infractions mentionnées parfois de façon très générique sous la rubrique « faits reprochés » : par exemple, de nombreux dossiers comportent la mention « ILS », ou « violence sur PDAP », ou simplement « violence avec arme ». Ce dernier cas de figure a été le plus ardu à décrypter car cette dénomination a désigné parfois des situations très disparates telles que des braquages ou trafic de stupéfiants et usage d'une arme, agression sur personnes, ou violences intrafamiliales ou violences conjugales. Il s'agit d'un écueil important et cela a compliqué considérablement la recension des dossiers strictement relatifs aux auteurs de violence. En effet, il était prévu de s'appuyer sur la fiche récapitulative présente dans (presque) tous les dossiers comportant la liste des infractions traitées, afin de sélectionner rapidement les dossiers d'auteurs concernés par des stages de responsabilisation. Toutefois, plusieurs singularités ont émergé :

- Tout d'abord, la plupart des dossiers antérieurs à 2016 ne comportent aucune indication, la rubrique « faits reprochés » en en-tête étant vide voire tout simplement inexistante. Il n'y a pas non plus de liste récapitulative.

- La rubrique « faits reprochés » comporte simplement la mention « violence », qui comme nous le disions, renvoie à différents cas de figure.
- Certains dossiers sont labellisés sous une autre infraction (par exemple, « menaces de mort », ou « atteinte à une PDAP »), mais **seule une lecture attentive du dossier permet de comprendre que le fait catalyseur de l’infraction principale s’avère en réalité un fait de violence conjugale.**
- Certains mis en cause sont poursuivis pour d’autres faits, mais la lecture du dossier révèle des antécédents judiciaires relatifs à des faits de violence conjugale.
- La recommandation à la participation aux stages de responsabilisation apparaît dans la rubrique Préconisations à la toute fin du dossier.

Nous avons donc réalisé, à mi-parcours, qu’il n’était donc pas possible de se fier simplement aux index officiels en début de dossiers ou à la labellisation des cas. Il a donc fallu reprendre le travail dès le début, ce qui explique notamment le temps considérable consacré à cette tâche. Le but de cette étape était d’extraire tous les dossiers entre 2014 et 2019 relatifs à des auteurs de violence conjugale. Celle-ci a donc nécessité une attention particulièrement minutieuse, et une relecture de **tous les dossiers** des enquêtes POP.

Ont donc été recensés et examinés : **1949 dossiers Enquêtes POP toutes infractions confondues**

En ont été extraits : **194 dossiers relatifs à des faits de violence conjugale, soit 10% des infractions** (figure 1 : tableau).

Dénomination des archives	Périodes	Contenu	Lisibilité	Nombre d’unités
« Dossiers auteurs »	2006-2012	Evaluation psychologique par l’expert/questionnaires d’auto-évaluation non commentés	Faible	79
	2007-2015	Ordonnances de placement en contrôle	Moyenne Utile pour observer le type de	32

Dossiers « Contrôle judiciaire »		judiciaire d'auteurs de violence conjugale	violences commises, mais moins utile pour le parcours social des auteurs	
« Enquêtes POP »	2014- 2019	Questionnaire relatif aux ressources, charges, parcours professionnel et perspectives des mis en cause	Bonne mais recueil des informations inégal en fonction du contexte judiciaire	194 dossiers relatifs aux violences conjugales (sur 1949 toutes infractions confondues)

Fig.1

Ainsi, les matériaux recueillis en particulier entre 2014 et 2019 ont été étudiés mais le caractère inégal des informations n'a pas permis de dégager d'éléments significatifs immédiatement. La construction d'une base de données a donc été envisagée et entamée (figure 2 : extrait de la base de données).

Cependant, il s'est avéré que le codage des items et la diversité des variables étaient particulièrement chronophages et ne permettraient pas nécessairement une analyse suffisamment fine pour être réellement pertinente pour une recherche qualitative courte. On peut toutefois noter que conformément aux recherches relatives aux auteurs de violence conjugale (voir par exemple le récent rapport GENVIPART, 2024 sur « la violence contre partenaire intime », Macé (dir)), les auteurs se situent dans toutes les strates sociales et tous les âges, bien que le parcours judiciaire touche davantage les hommes moins qualifiés ou exposés à la précarité de l'emploi ou du logement. La violence conjugale déclarée judiciairement est le plus souvent le fait d'hommes. Les violences psychologiques apparaissent peu dans les dossiers. Les conduites addictives sont en revanche plutôt fréquentes. Près de 3 dossiers sur 4 toutes infractions confondues (soit 1949 dossiers) faisaient état d'une consommation régulière de cannabis ou d'alcool, et environ 1 dossier sur 2 dans les dossiers de violence conjugale. Un résultat singulier nous a frappée cependant : la proportion importante de cadets de famille parmi les auteurs.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
Age/Ville	Résidenc.	situation familiale	parents, frères	logement	revenus et charges	PC	parcours scolaire	situation profess.	santé	parcours judiciaire	Infractions	
Enquête												
E1	40/FDF	Vauclin			F4 (propriétaire)	Lui: 1500, épouse: 3000						
E2												
E3												
E4	33 ans Rouen		3 fillets Concubinage avec la victime 2 enfants de 2 fils diff: G.13 ans, F: 5 ans/ charge des mères	père décédé il y a 8 mois mère employée de mairie (Hes) (malade) Aîné fratrie de 3 (Z, L, R)	F2 hébergé chez la mère de la victime	Lui: 1700 Conjointe: 1700 (numérique) Charges: 600 (logement)	PC: oui V: non	CAP horticole	chef de chantier/ CDI	SP: RAS Spsy: RAS add: alcool occasionnel / cigarette	conduite sous alcool, violences conjugales mais relaxé faute de preuves	violences conjugales
E5	30 ans Trinité	St Joseph	Concubinage 6 enfants (3 mères) filles de 5 ans (compagne)	père/ouvrier/ France mère: médecin/ non-act. Aîné fratrie de 5 bonnes relations, "gâté de la mère"	F3/ logement de la compagne	Lui: 1800 compagne: 700 (CAF) charges: env 1500 (pension alimentaire et crédit bateau)	PC: non V: non	6e Certification s agent de sécurité	auto-entrepreneur/ capitaine de bateau	SP: diabétique, nerveux Spsy: pas de suivi add: alcool et cigarette	condam. antérieures/ faits similaires	violences conjugales
E6	28 ans/FDF	St Pierre	célibataire couple cohabitant 0 personne à charge	parents vivants (pas d'info) cadet: fratrie de 5 bonnes relations avec la mère relation no tendues avec sœur aînée (refus que la mère l'héberge)	SDF, squat demande de logement auprès de bailleurs sociaux	RSA: 480	PC: non V: moto	terminale pro (pas de bac), stage fleuriste	djobs maçonnerie, espaces verts, possibilité d'emploi ds un bar	SP: hernie discale, pb dentaires Spsy: RAS add: cannabis et shit	incarcéré vol aggravé (3x) sortie de prison il y a 18 mois	violences aggravées "ignore l'âge réel de sa copine", "a accepté l'amour de la JF", "manque d'amour de sa mère", "accès de colère", "colère contre la mère et sa sœur"
E7	50 ans/Italie	Marin/bateau	divorcé sans enfant	parents mariés, décédés, aîné de 2/pas de réf familial/ bonnes relations	bateau	env 2000e/ charges: env 1000 port: 900	PC: oui V: non	bac +4	skipper indépendant (2006)	santé Phy: RAS santé psy: suivi lors de sa condam. Antérieure: alcool occasionnel	condamnations antérieures/ faits similaires	violences conjugales/ ne reconnaît pas les faits/ déjà cond. 2 x (1 pour la victime)
E8	27 ans/ France hex	F3/Fdf/ chez parents	célibataire/ 2 enfants 0 personne à charge	parents mariés/ cadet fratrie de 3/ bonnes relations	F3/Fdf/ chez parents	775 e	PC: non V: non	4e BEP tolér CAP peinture	Employé cuisine depuis 2019/CDI	SP: RAS Spsy: RAS add: cannabis	sous PSE	aucun élément sur les faits ou sur la compagne
E9	erreur date de naissance/ FDF	chez sa compagne/ FDF/ quartier pop	Concubinage/ 2 personnes à charge	parents séparés père DCC/ ne porte pas le nom du père Se fratrie 8 enfants/pas de réf familial	F3 compagne	460e RSA et 300e/jobs conjoints: AF + RSA: 800	PC: non V: non	formation agent de sécurité/ électricité	jobs de mécanique espaces verts/BTP/ inscrit au pole Emploi ss prof depuis 10 ans	Santé Phy: RAS santé psy: pas de troubles add: alcool et cannabis	incarcéré 8 mois violences avec armes	Violences volontaires aggravées sur concubine menaces ou usage d'une arme sous emprise alcool ou stupéfiants

Fig. 2

Conclusion :

Cette phase du travail, qui a duré plus d'un an sur une recherche prévue pour 18 mois, a donc été compliquée par la qualité variable des matériaux mais également par l'ampleur de la tâche de répertoriage et d'analyse clairement trop vaste pour un seul chercheur. La construction d'une base de données de préférence automatisée serait cependant fort utile, à condition de déterminer avec les chercheurs les variables à retenir. Il aurait été fort utile par exemple de tracer les parcours migratoires des auteurs de violence : sont-ils partis ? Ont-ils vécu des faits de violence ailleurs ? Ont-ils expérimenté des discriminations lors de la migration (ou ici) ? Il n'y a non plus aucun élément qui permette une approche intersectionnelle : par exemple la question du colorisme ou du racisme n'est pas du tout évoquée. Il serait utile aussi de plus explorer les éventuelles violences subies par les auteurs dans la sphère de l'enfance et de l'âge adulte. Les questionnaires de 2014 à 2019 comportent toutefois une entrée relative à la santé mentale des

personnes (même si l'entrée n'est pas toujours remplie, ou que la personne déclare n'avoir rien à signaler) qui mériterait d'être étudiée plus spécifiquement afin de repérer les logiques d'action anémique (perte de contrôle des émotions) et les logiques oppressives (contrôle d'autrui) -GENVIPART, op.cit.- et de mieux distinguer les profils des auteurs et autrices afin d'adapter le contenu des stages de composition pénale/responsabilisation qui leur sont destinés¹.

A ce sujet, le deuxième terrain prévu dans cette recherche consistait à observer les stages de composition pénale assurés par le Centre de prise en charge des auteurs (CPCA) au près des auteurs de violence conjugale.

II. Le choix d'un focus sur l'observation participante lors des stages de composition pénale

La présente étude se concentre donc sur le terrain effectué entre Novembre 2023 et avril 2024 lors de l'observation participante des stages de responsabilisation auxquels sont condamné.e.s les auteurs et autrices de violence conjugale, généralement primo-délinquants.

L'observation participante, méthode privilégiée

Ont été observés six stages de 2 jours ayant accueilli généralement une moyenne de 11 à 15 personnes, soit environ 45 heures (matinées). Les stages ont lieu mensuellement ou bi-mensuellement sur le site du Centre de Prise en Charge des auteurs à Clarac, Fort-de-France. Le public concerné est essentiellement masculin, les stages comportant deux ou trois autrices, et très exceptionnellement (une fois) : sept autrices sur 15 personnes accueillies. Ces stages de responsabilisation comportent systématiquement, après l'accueil des participants et la présentation du dispositif pénal par les éducateurs spécialisés du CPCA, une phase relative au questionnement des stéréotypes genrés relatifs aux hommes et aux femmes. Ce travail est généralement poursuivi lors de la matinée suivante, grâce à l'intervention de l'association Konbit qui mobilise alors les

¹ Le cas échéant, après études des questionnaires POP entre 2020 et 2022, des suggestions plus précises pourront être proposées.

outils du théâtre forum, complémentaires au travail pédagogique plus théorique entamé la veille. Le théâtre forum, créée par Augusto Boal (1994, 2002) se définit comme :

(...) une manière de mettre en scène des situations posant problème dans la mesure où elles reposent, au détriment de l'un des acteurs, sur une inégalité créant de l'oppression. L'objectif est alors de les questionner collectivement, afin de mettre en lumière cette oppression et de faire apparaître des alternatives.

Ainsi, il faut que les spectateurs/trices soient aussi acteurs/trices (spec-acteurs/trices) : une situation mettant en scène une forme d'oppression, est proposée et les participant(e)s sont amenés à l'interpréter et éventuellement à la réinterpréter en vue de proposer une façon de mettre fin à l'oppression. Cette approche déconstructive par l'implication et le jeu fonctionne très bien, en complémentarité avec la sensibilisation plus théorique assurée par l'éducatrice et l'éducateur spécialisé.e.

L'observation participante requiert une certaine discrétion afin de permettre aux échanges de se dérouler le plus naturellement en la présence du sociologue. La configuration de la salle (toujours la même) a permis de se placer stratégiquement afin d'avoir le meilleur point de vue. J'ai également fait le choix de me présenter en cours de la première matinée et non au début afin d'observer la façon dont les stagiaires s'approprièrent ma présence, laquelle a été peu questionnée, la plupart d'entre eux pensant que je faisais partie du personnel du CPCA et me considérant comme une *insider*. J'ai traité l'observation des stages suivant les méthodes appliquées aux focus-groupes, technique de recueil des informations en groupe qui permet non seulement d'observer les interstices conversationnels mais est surtout très utile pour repérer les représentations partagées.

L'impossibilité de réaliser des entretiens, révélatrice de l'enjeu du stage

L'une des limites de ce travail, et il faut le reconnaître, une difficulté que j'avais anticipée mais dont j'avais sous-estimé l'ampleur, réside dans l'insuccès de l'enquête par entretien. Ma proposition d'interviewer les stagiaires volontaires, formulée au moment où je me présentais, n'a pas fonctionné. J'ai obtenu, sur près de 72 stagiaires observés, 6 accords de principe (4 hommes et 2 femmes) mais je n'ai pu en réaliser qu'un (un entretien de 2h17 avec une femme coautrice de 36 ans). Les autres volontaires ont

systématiquement annulé ou reporté les rendez-vous qu'ils avaient pourtant acceptés dans les créneaux qui leur convenaient. Ils ont aussi parfois simplement évité de répondre à mes relances. C'était assez prévisible car le stage de responsabilisation est avant tout une sanction pénale que les individus ne comprennent pas ou n'acceptent pas toujours. Ils peuvent également être encore en cours de procédure et préférer rester discrets. De plus, en parler c'est aussi évoquer des éléments intimes douloureux, ce qui n'est pas facile en général mais l'est encore moins dans le cas des hommes (Cantacuzène, 2013, Kabile, 2021). On peut supposer également que les stagiaires se méfient de l'interconnaissance dans un lieu étroit comme la société martiniquaise. Bien qu'un formulaire de consentement précisant l'anonymisation des informations et leur conservation protégée ait été élaboré par mes soins, l'inquiétude demeure, en particulier sur ce sujet qui peut discréditer l'image et la face (au sens de Goffman : la valeur positive que l'on souhaite projeter). Cela dit, cette inquiétude est justifiée : en retranscrivant l'entretien réalisé, je me suis aperçue de la réelle difficulté à l'anonymiser efficacement, notamment face aux professionnels à qui ce travail est prioritairement destiné, et qui n'auraient eu aucun mal à reconnaître la stagiaire qu'ils ont suivie et dont ils connaissent l'histoire. Le matériau aurait donc été difficile à utiliser.

J'ai également sollicité le CPCA afin d'interviewer in situ les auteurs hébergés par le centre mais malgré les demandes des éducateurs, tous ont refusé. J'ai, par ailleurs envisagé, une immersion (avec hébergement possible) afin de côtoyer et d'observer plus finement les auteurs mais la question de la responsabilité juridique en cas de dommages m'en a dissuadé.

Methodologie : codage, décryptage

Le codage et le décryptage des stages ont demandé un travail considérable. Bien que la prise de note sur ordinateur ait été très complète (environ 134 pages), et ait par ailleurs été accompagnée d'un journal de terrain audio et écrit, elle a cependant demandé une grande précision: durant les sessions d'observation de chaque stage, j'ai choisi d'attribuer un code à chaque stagiaire (généralement conçu à partir d'éléments physiques distinctifs : tenue, accessoires et sexe, si possible âge, etc) pour pouvoir identifier qui parlait. Le codage a parfois été traduit dans un schéma mnémotechnique

de la salle et de l'emplacement de chacun. Ce codage a ensuite été ajusté, au moment de la rédaction (M1, M2, F1, F2 etc.), afin d'anonymiser complètement les stagiaires en conservant uniquement leur sexe comme signe distinctif (F, M, aucun stagiaire ne s'étant déclaré non binaire) et leur ordre de parole dans le stage (1, 2, 3). Par exemple, M1 désigne le premier stagiaire mâle qui a pris la parole dans le stage. La nomenclature choisie n'est donc pas un hasard et réaliser ce codage pour l'ensemble des stages réalisés a été particulièrement délicat. Les matériaux ainsi codés ont été ensuite étudiés et ventilés dans une grille de décryptage thématique, puis analysés.

La rédaction a également demandé très fréquemment des traductions créole-français, les stagiaires masculins antillais pratiquant régulièrement la diglossie, c'est à dire le passage, hiérarchisé et codifié, d'une langue à l'autre. Cela n'est pas surprenant : comme nous l'avons déjà noté dans de précédents travaux, le créole fonctionne beaucoup comme une langue de l'entre soi masculin, en particulier entre hommes qui ne se connaissent pas, créant immédiatement une connivence genrée. Les stagiaires l'ont particulièrement utilisée au moment du théâtre forum et du sketch relatif à la jalousie qui propose une situation d'échange masculin entre acteur et stagiaire. C'est aussi une langue dite sexuée (André, 1984) : elle est donc apparue presque systématiquement au moment des sessions sur les violences sexuelles. Elle a été peu, voire presque pas, été peu utilisé par les femmes durant les stages.

Enfin, le croisement de ces différentes méthodes de recueil et d'analyse des matériaux, l'ajustement face aux écueils de collecte et de décodage des documents m'ont conduite à me concentrer sur les représentations partagées par les acteurs et exprimées par eux lors des stages. Ces sessions se sont révélées particulièrement riches, en dépit des limites inhérentes à la nature même de l'espace étudié qui requiert un anonymat des individus et ne permet pas de faire un portrait fin des stagiaires (ce qui devait être pallié par les entretiens).

D'une façon plus générale, les matériaux recueillis démontrent que l'approche déconstructive mobilisée dans le stage est indéniablement utile car elle permet de mettre en lumière le poids considérable des représentations, parfois culturellement ancrées, des individus autour des supposés rôles différenciés des sexes dans la relation conjugale mais également dans la famille et parfois la sphère professionnelle (sections

1 et 2). Ils révèlent également des perceptions toujours valorisées de la jalousie au sein du couple comme indicateur de l'intensité de la relation, auxquelles les individus renoncent difficilement (Section 3). Dans le champ plus spécifique de la sexualité, la performativité masculine complique l'appréhension des limites qui peuvent être posées aux individus mais également les limites qu'ils pourraient poser eux-mêmes s'agissant de l'accès à leur propre corps (Section 4). Des propositions peuvent cependant être faites à ce sujet.

Section 1 : une perception tranchée des rôles sociaux attribués aux sexes qui complique la responsabilisation

Les stages de responsabilisation des auteurs observés comportent systématiquement, après l'accueil des participants et la présentation du dispositif pénal par les éducateurs spécialisés du CPCA, une phase relative au questionnement des stéréotypes genrés relatifs aux hommes et aux femmes. Ce travail est généralement poursuivi lors de la matinée suivante, grâce à l'intervention de l'association Konbit qui mobilise alors les outils du théâtre forum, complémentaires au travail pédagogique plus théorique entamé la veille. L'approche déconstructive est indéniablement utile car elle permet de mettre en lumière le poids considérable des représentations, parfois culturellement ancrées, des individus autour des supposés rôles différenciés des sexes dans la relation conjugale mais également dans la famille et parfois la sphère professionnelle.

1.Des perceptions patriarcales des masculinités valorisées par les participants mais souvent questionnées par les participantes

Les conceptions des masculinités partagées par les stagiaires masculins observés (environ 60 individus sur les 6 stages observés, âgés d'entre 20 et 65 ans, tous originaires des Antilles/de la Caraïbe à 3 exceptions près) reposent sur une représentation patriarcale du rôle masculin dans le couple. La figure du "vrai homme" est définie comme suit :

M1 : Un vrai homme, qui vit en couple, il doit prendre ses responsabilités, s'occuper de sa femme et ses enfants, matériellement, financièrement, il doit se montrer respectueux, et il doit être respecté.

M2 : C'est ça, un chef de famille

M3 : C'est un homme qui assume tout, qui gère ses responsabilités

Stage 1

Cette approche de la responsabilité confine les individus dans une situation où leur aptitude à être des *male providers* (Barriteau, 2003 ; Lewis, 2003) détermine positivement ou négativement leur utilité dans la famille et la relation, ce dont les individus sont conscients et qu'ils semblent déplorer subtilement, ainsi que le montrent parfois leur tonalité, ou leur langage non verbal, sans pour autant jamais le remettre véritablement en cause :

M1 : l'homme il sert à pourvoir ! [exclamation et grimace]

M2 : quand il y arrive pas, ben il sert à rien

M3 : parfois il est traité comme un parasite

Stage 2

Pour autant, la figure du « semeur » ou de l'irresponsable ou vakabon (voir Mulot, 2000 ; Giraud, 1999) reste une figure repoussoir que les individus jugent parfois dépassée. Interrogés sur les paternités multiples et les « ich déwo » (enfants « dehors ») par l'éducateur :

M2 : non ça c'était avant, ça devient plus une niche, une niche de semeurs

M4 : les femmes peuvent attaquer maintenant, pour la pension,

M2 : y a aussi la société, un homme qui sème, c'est un irresponsable, il est en défaillance sur ce qu'il doit pourvoir puisque le plus souvent celui qui sème n'est pas en capacité de pourvoir

M5 : y a le coût de la vie aussi, ça coûte cher d'avoir des enfants, c'est de la pression aussi

Une stagiaire relativise néanmoins ce rôle de provider en insistant sur le fait que les attentes que peut avoir la mère, dans cette configuration, ne sont pas nécessairement pécuniaires :

F1 (stage 2) : pourvoir c'est pas seulement financer, c'est aussi protéger, j'ai une amie comme ça le père de ses enfants a dix enfants avec plusieurs femmes, elle demande pas d'argent, elle veut juste qu'il participe à l'éducation des enfants c'est tout.

En cela, elle a raison : plusieurs travaux sur les familles antillaises et caribéennes ont montré la perception du père non cohabitant comme figure de la loi (Kabile, 2018)

auxquels on peut faire appel pour des “événements de parenté” qui peuvent inclure certes des aides financières mais aussi une présence ou une disponibilité momentanée (Lefaucheur, Cantacuzeène, Kabile, Lavra, Thiro, Zobda-Zebina, 2019).

Toutefois, la question de la capacité financière de l’homme revient systématiquement dans la définition même des attributs de la masculinité : interrogés sur ce qui selon eux pourraient caractériser les individus mâles, les hommes observés mentionnent les vocables : “virilité” (12 occurrences), “sexe fort” (6 occurrences), “macho” (3), “chef” (4). Toutefois, ceux relatifs à l’argent sont très fréquemment évoqués par des individus différents et essentiellement les hommes : “argent” (10), “financier”/“les finances” (4), “potefey-là” (le portefeuille: 2), “lajen-a” (l’argent: 3), banquier (1). Si pour les stagiaires, l’identité masculine se performe socialement à travers ce prisme, elle repose en réalité sur une appréhension de l’égalité/l’inégalité hommes- femmes traditionnelle. Aussi, l’évolution des droits des femmes ou de la « place des femmes maintenant » change-t-elle le contexte dans lequel la performance financière prend place, ainsi que le pointent (et parfois le regrettent) certains enquêtés.

F1 : Quand la femme gagne plus d’argent, elle se voit indépendante

M4 : C’est pas que question d’égo, c’est l’éducation, avant l’homme était celui qui ramenait tout

F1 : y a des conflits quand elle gagne plus

M2 : ben oui, tu perds la main

M6 : c’est la société qui joue dans ça, si tu gagnes pas d’argent, tu es dévalorisé en tant qu’homme

F1 : tout est changé maintenant, les femmes font des métiers d’homme, chauffeurs par exemple, elles sont même maçons

Stage 2

La masculinité est donc discréditée si l’individu soit “ne gagne pas d’argent”, soit “gagne moins” que “la femme”, femmes qui désormais investissent des secteurs d’activité autrefois réservés aux hommes. Cette disqualification est identifiée par les participant.e.s comme une source de conflits dans le couple. Ce sentiment de perte de privilège masculin est plutôt classique cependant, il prend une acuité particulière car il

s'articule au contexte historique et social des sociétés martiniquaises (voir sur ce point : Kabile, 2025).

L'attachement aux stéréotypes genrés et à la partition ostensible des qualités dites féminines et masculines (voir figures 1, 2 en fin de paragraphe) repose également sur le fait que la compagne qui remplit son rôle genré devient une source de valorisation pour l'homme *aux yeux des autres*, et renforce en creux une masculinité positive. Comme l'exprime un auteur:

M1 (stage 4) : c'est un symbole de réussite, si vous êtes un coq, c'est une réussite, quand vous êtes au bras d'une belle femme ça vous valorise, quand on vous dit elle est douce, ta femme, quand elle cuisine bien, ça vous valorise, elle comble tellement d'espace manquant, on va lui en demander moins, l'homme va avoir tendance à s'occuper d'elle, si pour l'homme c'est pas la meilleure chose qui lui soit arrivée, elle sera délaissée, quand elle a un problème, elle aura pas à vous demander « j'ai pas pu payer ça », on va être là pour elle, celui qui protège, qui sécurise.

Les compétences féminines domestiques (bien cuisiner par exemple), les qualités ostensibles (“douce”, “belle”) facilitent l'investissement du conjoint dans un rôle de provider/ de protecteur qui répond aux besoins *financiers*, donc investit la responsabilité dans deux de ses acceptions : la responsabilité de soi, généralement professée par les hommes (Kabile, 2021) et, la responsabilité à, c'est-à-dire la capacité à entendre et répondre aux besoins de l'autre, bien plus rare dans les socialisations masculines antillaises. Cela d'autant plus remarquable que dans les propos ci-dessus, la partenaire, n'a même pas à verbaliser ses besoins. A l'inverse, ici, si la femme ne remplit pas les caractéristiques énoncées, si elle n'est pas “la meilleure chose qui soit arrivée” à l'individu, elle sera “délaissée”. Le niveau de performativité du genre et d'exigence masculine, caché derrière une expression populaire généralement perçue comme romantique, est ici très élevé. Cependant le mécanisme est à double tranchant : la difficulté à performer sa masculinité en tant que pourvoyeur expose l'individu à la négation de son rôle dans la vie de sa compagne, ainsi qu'à la sanction sociale devant les autres femmes, et à terme une infantilisation :

M1 (stage 4) : si une femme est avec un homme et l'homme ne pourvoit pas, elle reste pas, et si elle reste elle va en parler à toutes ses copines, elle va même le dire en face : sa ou ka sévi mwen ! (à quoi tu me sers ?) On est obligé de pourvoir, rares sont les femmes qui se disent pas : « y a un bricolage à faire dans la maison, c'est pas à moi d'appeler l'artisan ». même les femmes qui sont autoritaires elles le sont parce que l'homme n'est pas à sa place, elles le disent : je suis comme ça parce qu'il gère rien, j'ai que 2 enfants, j'en ai pas 3.

Les responsabilités de l'homme dans le foyer sont très concrètes : outre la capacité financière, est mentionnée la prise en charge de la sécurité ou de l'aménagement du lieu (le bricolage, le contact direct avec les autres hommes dans ce champ –“l'artisan”). Incapable d'occuper “sa place”, il est placé au statut d'enfant. Un stagiaire âgé pointe, selon lui, une explication plausible de ce statut d'enfant mais, qui place là encore la responsabilité du comportement masculin sur les épaules des femmes :

Beaucoup de mères disent à leur fils que c'est eux les meilleurs, l'homme est représenté comme le personnage principal d'une famille, celui qui a tous les droits, les mères disaient « fenmen poul zót kok mwen dewo » (enfermez vos poules, mon coq est dehors), alors que c'est pas ce qu'il faut inculquer aux garçons.

Cette forme d'infantilisation peut être interprétée comme un déni de masculinité, voire de virilité or précisément, la flèche, dans le symbole de la masculinité (σ^{\uparrow}) est fréquemment définie par les stagiaires comme suit : “la flèche qui monte, c'est la virilité”, “la flèche qui monte c'est la supériorité”, “une direction”, “je vois une connotation sexuelle”, “justement il faut éviter le demi-mou, l'homme qui se respecte doit être viril, fort”, “la flèche c'est la domination, la virilité”. Le pénis (mentionné une fois à chaque stage par une personne, homme ou femme) est cependant moins associé à la virilité que le capital économique². Alors que les stagiaires ne remettent pas en cause l'importance

² Il faut également noter, que bien que les groupes soient essentiellement masculins, les conversations sur ce sujet n'ont pas souvent donné lieu aux échanges moqueurs (la « guérilla du rire » dont parle Madec) généralement observés entre pairs. Il est possible que le contexte du stage (présence d'éducateurs, contexte pénal) et la présence de femmes (de 2 à 4 en général pour un ratio de 9 à 11 hommes) ne l'aient pas permis.

de ce dernier -et de son corollaire : la capacité à “gérer”- comme attribut de masculinité, certains hommes questionnent le rôle du pénis dans l'évaluation de leur masculinité :

E7 : tout dépend comme tu te perçois, je suis viril, c'est pas par rapport à mon pénis, c'est pas par mon pénis seulement que je suis un homme. C'est très réducteur. Et Macron, il est viril ? (rires collectifs), c'est un chef d'état, il est censé représenter une nation, il a un pénis pourtant. Il est viril, lui ? Pas évident.

La virilité et la masculinité sont également associées à “un caractère plus stable” par certains enquêtés mâles, “les femmes sont plus émotionnelles et réagissent au quart de tour”, ce qui a suscité une réaction féminine favorable (“oui j'avoue”, confirme une enquêtée de moins de 30 ans, stage 1). Cette supposée stabilité émotionnelle alimente la représentation de l'homme dans le foyer comme représentant la sécurité : « on parle de poto mitan mais c'est l'homme qui est la sécurité » note un stagiaire (stage 6) ; un autre enquêté confirme en désignant les hommes comme « réconfortant » : « quand vous [en s'adressant aux trois femmes présentes au stage] avez un problème, c'est nous qui gérons ! ». La représentation d'une supposée rationalité masculine, face à une émotivité féminine qui requiert soutien et encadrement de la part du conjoint n'est pas nouvelle mais elle est intéressante dans une société qui a longtemps valorisé le mythe de la femme potomitan.

Ce mythe, au sens de Barthes, c'est-à-dire au sens d'une représentation qui fait sens dans toutes les sphères de la société concernée, dont tout le monde est familier, est aujourd'hui remis en cause (il l'a même été lors du stage par des femmes autrices) car perçu comme réifiant (Lefaucheur, 2018 ; Lamour, 2017). Il demeure pourtant présent dans l'imaginaire masculin des hommes observés et comporte une valeur suffisamment positive pour qu'ils se l'approprient et l'utilisent. Ce mécanisme, déjà observé à l'occasion d'autres travaux sur les paternités antillaises, peut être en soi analysé comme une violence symbolique, puisque la femme potomitan constitue une figure héroïque féminine. En se l'appropriant, les individus privent les femmes d'un repli identitaire positif, en se basant uniquement sur les qualités attribuées à leur sexe (moins d'émotivité, réconfortant, sécurisant), alors que précisément le mythe de la femme potomitan reposerait plutôt sur des savoirs construits et des actes. Ce phénomène illustre **une naturalisation de la domination masculine, et une résistance à la**

potentialité réelle ou fantasmée de valorisation des femmes. Ceci est vraisemblablement une clé de la violence au sein du couple.

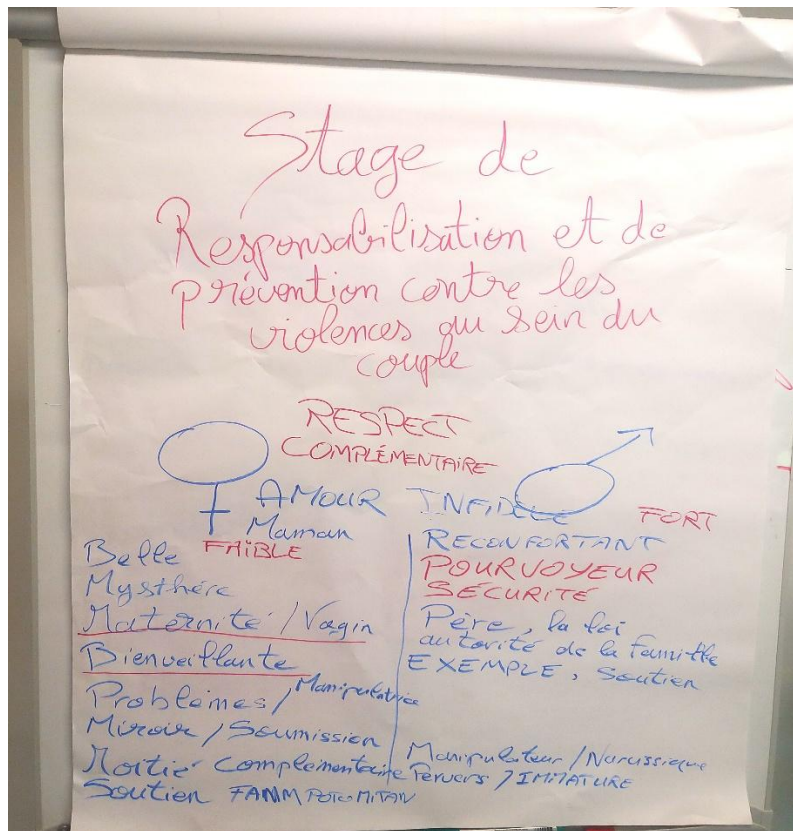
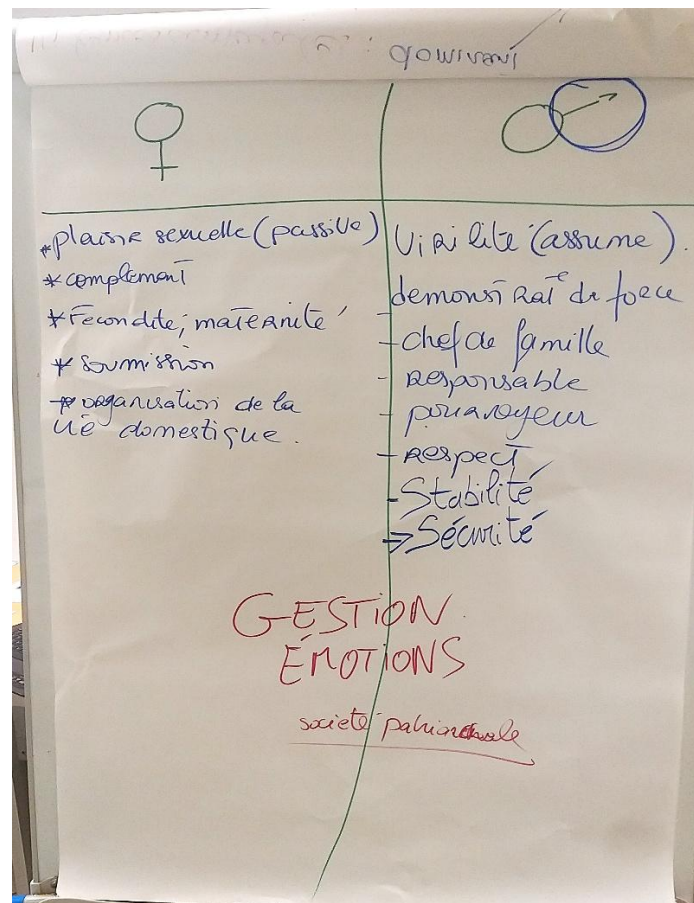


Fig.1 et 2



2. L'ambivalence des représentations masculines autour des femmes : entre tradition et adversité

Si les autrices de violence sont très minoritaires dans les stages, elles se font néanmoins entendre et expriment parfois des opinions particulièrement tranchées à propos des “hommes antillais” : une participante (stage 1) les qualifiera notamment de “pli vié rass après krapaulad” (litt: plus vilaine race après les crapauds³), une autre (stage 6) désignera “tous les hommes” comme “infidèles, manipulateurs et narcissiques”. Toutefois les épithètes qui reviendront systématiquement dans les interventions féminines, et ce dans tous les stages, quelle que soit la tranche d'âge, sont les mots “infidèle” et “macho”⁴.

³ Cette expression créole est d'autant plus intéressante que l'imaginaire des contes de fée européens a diffusé dans la culture populaire la métaphore du crapaud qui se transforme en prince après la rencontre avec l'héroïne. L'expression créole prend donc ici l'exact contrepied.

⁴ Sur la question du multipartenariat masculin, voir infra.

Le public majoritairement masculin exprime également des opinions très tranchées véhiculant des stéréotypes traditionnels sur la partition genrée des rôles sexués, mêlés des représentations propres à la mère dans les sociétés antillaises: la féminité est systématiquement associée à la maternité⁵, celle-ci constituant même un gage de valeur de la femme: un enquêté dira (stage 1): “an concomb san grenn sa pa ni valè” (litt: un concombre sans graine n’a pas de valeur), faisant allusion à l’infertilité féminine. Les femmes antillaises sont également désignées comme des “fanm djok”, “femme potomitan” dont le rôle essentiel réside dans “l’éducation” et la “vie de foyer”.

Si certains participants considèrent qu’il s’agit de rôles hérités des “anciens” sur lesquels ils n’auraient aucune prise particulière (“la femme, ça vient des Anciens, elle est là pour s’occuper des enfants « ; « c’est depuis les ancêtres, c’est pas nous » ; « y a des femmes qui préfèrent comme ça, être plutôt à la maison, les enfants, moi c’est ce que j’ai vu chez moi, mes parents c’était comme ça »), d’autres hommes, sans nécessairement questionner ces approches, les relativisent à l’aune des évolutions sociales contemporaines : « ça existe plus ça, les femmes qui restent à la maison, moi je suis chef d’entreprise, je sors le week-end, parce que je suis très soirée, je rentre à 2 heures du matin et elle rentre après moi, elle m’a même pas dit qu’elle sortait ! ». Un autre enquêté abonde : « de nos jours, toutes les femmes sont autonomes, ma fille de 21 ans, elle habite en France, quand elle rentre ici en vacances, elle ne vient pas chez moi, elle prend un bnb, elle a pris son indépendance là-bas ». Ces changements confirmés par des femmes aînées [« ça c’était avant, ça vient des ancêtres mais ça se perd, les femmes veulent s’affirmer, moi par exemple je veux être entrepreneure » (stage 1), « moi j’ai pas besoin d’un keum, je travaille, j’ai ma maison, je fais mes affaires » (stage 6)] ne sont pas nécessairement mal vus de la part des auteurs : « la croyance vient des ancêtres, mais moi je veux pas d’une femme qui reste à la maison » explique un stagiaire. Ce que confirment d’autres hommes interrogés sur ce sujet par les éducateurs spécialisés : « à l’époque de mes grands- parents, c’était l’homme, maintenant c’est 50/50, ça a changé » ; « une femme c’est pas un bwa bwa à la cuisine ». D’autres concèdent également : « c’était mieux pour l’homme mais c’était pas bien pour la femme

⁵ Le travail initié par les éducateurs spécialisés sur le symbole graphique de la féminité (♀) montre que souvent le cercle est associé au ventre ou à l’utérus.

c'est une vie d'esclavage, si je travaille, je rentre je mets les pieds sur la table, c'est le mieux pour ça, c'est bon pour moi, mais pour elle, c'est pas bien ». Par ailleurs, ces changements sociaux s'accompagneraient, selon certains stagiaires, d'une meilleure maîtrise masculine de l'espace domestique : « aujourd'hui tous les hommes savent cuisiner, repasser, coudre (rires) » ; « un homme peut vivre sans femme ». (stage 2), conclue un autre homme, « sans, sans, sans » appuie un autre stagiaire.

Ces propos illustrent en creux le maintien d'une représentation sexuée du rôle des femmes. Le fait de détenir certains savoir-faire (coudre, cuisiner, etc.) permet de déduire que l'absence de femme dans un foyer n'est pas préjudiciable, **sans remettre en cause le caractère féminin de ces compétences.** De surcroît, cette approche réduit indirectement la présence et l'apport d'une femme dans un foyer à de telles tâches, puisque la compétence masculine suffit à rendre inutile la présence féminine, **sans jamais évoquer les ressources affectives ou relationnelles qu'elle pourrait signifier.** Toutefois, il existe un champ d'activité où la présence féminine est requise : les relations sexuelles. Un stagiaire précise : « un homme ne peut pas non plus sans sans, au moins pour une chose, mais une fois que c'est fait, prends ta chemise de nuit et casse- toi, on se voit demain soir »⁶.

En revanche, s'agissant des qualités intrinsèques associées aux femmes, reviennent parfois les épithètes suivantes : « intelligente », « sérieuse ». Cependant, plus fréquemment, **auprès des hommes observés, une représentation négative des femmes émerge presque à tous les stages** : celle de personnes « manipulatrices » (ce qualificatif est aussi attribué aux hommes par des femmes autrices), des « kouyonèz » dont il faut se méfier, car leur but est d'exploiter les partenaires comme des ressources. Ainsi, un enquêté affirme (et mime) sans ambages :

« ou po ko wè tchilót, yo ja ka mandéw, ou la « doudou keskiya », je veux pas le dire, j'aime pas demander, mé mi sé sa, yo ka kouyonéw, é ou po ko wè pyes makak adan pyé bwa !! C'est la vérité ! » [tu n'as pas encore vu leur culotte, elles te demandent déjà, que tu es là, doudou qu'est-ce qui se passe, j'aime pas

⁶ Sur la question de la sexualité, voir section 4.

demander, mais c'est comme ça, elles te couillonnent et tu n'as pas encore vu le macaque⁷ !! »

Cette critique n'est pas surprenante si l'on garde à l'esprit les discours relatifs aux capacités financières comme constitutives de la masculinité. En revanche, l'articulation directe entre la sexualité et « l'aide » s'avère plus problématique. Le stagiaire, ici, déplore la mise en place de stratégies discursives (minaudage, présentation de soi comme vulnérable mais « ne demande pas ») visant à obtenir quelque chose du partenaire alors même que l'accès au corps de la femme n'est pas encore possible. **Cette approche suppose que l'accès au corps doit constituer une sorte de contredon, sans pour autant être tout à fait de la sexualité transactionnelle (Tabet, 2014), ou que la relation de couple qui pourrait justifier la demande n'existe pas encore vraiment en l'absence d'accès au sexe.** Il y a donc, du point de vue masculin, le sentiment d'un déséquilibre initial, et d'une forme de domination de la part des femmes. Derrière cette représentation, se profile la délicate question du respect, étroitement lié à la façon dont plusieurs auteurs considèrent le rôle « complémentaire de la femme » (« la femme est le complément de l'homme » ; « la femme complète l'homme »), déterminé par la religion, marqué par une position masculine prépondérante. « L'égalité », mentionnée par un seul enquêté (non socialisé en Martinique, métropolitain) se révèle constamment menacée par le « dérespect », associé lui aussi à une perte de domination masculine, ou à tout le moins à une menace pour celle-ci. Comme l'illustre l'échange ci-dessous (stage 6) :

M1(métro) : pour moi un couple c'est l'égalité, on ne peut pas être un homme complet si on n'est pas complémentaire avec sa femme

F2 (jeune femme) : les hommes n'ont pas de respect pour les femmes, mais si les hommes respectent, ah on fait tout !

M3 : oui mais quand l'homme respecte, la femme dérespecte !

M1 : le respect c'est personnel.

M4 (enquêtée quadragénaire): en fait, on est marqué par une éducation, un fait de société, le judéo-chrétien, tu respectes ta mère, et tu te maries, l'homme a sa place dans la société et la femme a sa place dans la société, et aujourd'hui il a

⁷ Expression désignant le sexe féminin.

un dérapage et y a des conflits, parce que l'homme veut rester dans sa position parce qu'il est le père, pour lui, il est la loi, il a l'autorité sur tout et quand la femme se retrouve à prendre cette autorité, les hommes ne supportent pas.

M3 : C'est Dieu qui nous a donné ce rôle ! C'est normal !

Le déterminisme religieux autour des rôles sexués n'apparaît pas fréquemment dans les discours des stagiaires mais quand il apparaît, il vise généralement à conforter la partition sexuée des rôles, et plus largement la domination masculine. Par ailleurs, les modes de socialisation genrée axés autour de la réputation et de la respectabilité tels qu'ils ont été étudiés dans les sociétés caribéennes (Wilson, Sampath, Mohammed, Cantacuzène, Lefaucheur & Mulot, Chonville, Kabile etc.) perdurent également. Interrogés par l'éducateur spécialisé sur les préjugés relatifs au pluripartenariat féminin, les autrices restent généralement silencieuses tandis que plusieurs enquêtés évoquent, sans particulièrement manifester d'approbation explicite mais sans dénoncer non plus, les normes de discrétion sexuelle auxquelles sont confrontées les femmes :

M1 : une femme qui a plusieurs mecs, elle a pas de valeur !! Pour un homme ça donne de la valeur, mais une femme qui a de la valeur elle se respecte, elle a un compagnon et un mari mais c'est tout, mais l'homme qui fait ça, oui ça va, c'est valorisant. On va pas dire le mot, mais disons qu'elle a pas de valeur .

M2 : il faut parler franchement, sé an gwo kokèz (c'est une grosse baiseuse) !! Elle s'envoie en l'air comme des crêpes, c'est la vérité ! On se dit manzel man ja voyé sa an lè mwen (cette fille- là, je me la suis déjà faite) !

M3 : on dit pas ça de l'homme

M2 : ça a toujours été et ça partira jamais.

Stage 2

Le constat est fataliste mais peu remis en cause dans la plupart des stages (y compris par les autrices présentes), ce qui montre en creux l'adhésion à cette valeur différenciée de la respectabilité féminine et masculine. En effet, le regard sur le pluripartenariat masculin semble, à certains égards, plus tolérant, voire culturaliste :

M1 (stage 1) : un homme peut avoir huit femmes au Gabon, nou, nou adan la loi française (nous nous sommes dans la loi française), nous n'avons pas ça alors que nous sommes des descendants d'africains ! **Nous sommes des descendants africains ! ça aurait été bien pour nous, pa té ké ni viol (le viol n'existerait pas).** Moi je suis pour ça, on multiplie les pains comme dans la bible, moi j'y suis allé, tout le monde mange ensemble, on vit ensemble, c'est pas comme ici.

Ainsi pour ce stagiaire, la polygamie, ou le pluripartenariat légal, en assurant la disponibilité matérielle et sexuelle de plusieurs femmes réduirait donc les risques de viol. La revendication d'une ancestralité culturelle, sous cet angle, s'articule à une critique qui revient régulièrement : celle de l'inadaptation des « lois françaises » et des structures judiciaires aux sociétés d'outre-mer, et donc singulièrement à ces hommes. On notera par ailleurs que la polygamie féminine, ou que le polyamour ne sont jamais mentionnés.

L'attachement aux stéréotypes genrés facilite l'inscription dans des relations conjugales principalement construites sous le prisme de la lutte de pouvoir.

Section 2 : une approche de la conjugalité caractérisée par une lutte de pouvoir dans la relation

L'un des éléments les plus intéressants dans ce terrain réside dans la perception presque systématique de la relation conjugale comme un lieu de pouvoir nécessairement conflictuel. Ce n'est pas exactement une surprise compte tenu de la raison pour laquelle les individus sont amenés à effectuer ce stage de responsabilisation mais cela illustre, au fond, des résistances bien spécifiques qui semblent trouver des résonances tantôt avec les modes d'éducation autoritaires que certains enquêtés considèrent comme culturels, tantôt avec une représentation patriarcale du couple que le contexte socio-économique ne permet pas toujours d'atteindre.

1. "les femmes ne veulent pas l'égalité, elles veulent être supérieures !"

Sensibilisés par une gendarme⁸, lors du premier stage observé, sur les différents types de couples (démocratique, totalitaire) au moyen de vidéos et d'un exposé interactif, les stagiaires réagissent diversement à l'explication de la gendarme signifiant que "dans le couple, dans les conflits, tout le monde est sur un pied d'égalité, le conflit est autorisé, quand il y a un qui domine l'autre, c'est de la violence, ce n'est plus du conflit. » Les réactions sont éclairantes et montrent une représentation des rapports conjugaux et de la séduction comme un antagonisme sexué, le conflit semblant inévitable :

M1 : Oui, mais la femme martiniquaise, quand tu fuis, elle te suit !

F1 : il y a rebelote avec les hommes ici, les conflits reviennent, y en a qui sont orgueilleux, ils lâchent pas facilement !

⁸ L'après-midi de la première journée de sensibilisation permet un échange entre les gendarmes et les enquêtés. J'ai fait le choix de ne pas poursuivre cette observation car très clairement, ainsi que je m'en suis aperçue dès le premier stage, elle nécessitait des outils méthodologiques et conceptuels bien spécifiques. Par exemple, une lecture intersectionnelle était indispensable, les gendarmes étant généralement métropolitains, et parfois féminins, ce qui induisait des rapports de couleur, de classe et de genre, ainsi qu'une politisation des enquêtés qui changeait considérablement la nature même des échanges. Il m'a semblé qu'il s'agissait là d'un autre terrain que la présente recherche ne pourrait pas couvrir efficacement.

M2 : C'est pas facile de reconnaître qu'on est le salopard de l'histoire, le tyran, surtout que c'est toujours l'homme !

Stage 1

Les conflits dans le couple peuvent aussi être liés à de supposées transformations de la société antillaise :

M3 : aux Antilles, dans les couples, y a plus de dialogue, avant on attendait le papa pour passer à table, maintenant tout le monde prend son assiette, on est devant la télé ou sur le portable !

Ces transformations, qui seraient imposées par l'Etat (Lefaucheur, Cantacuzène, Kabile, 2024), concernent également les modes d'éducation et de discipline des enfants avec lesquels les enquêtés font le parallèle⁹, en dépit de l'insistance de la gendarme et de l'éducateur spécialisé sur l'interdiction des châtiments corporels et surtout sur la différence entre domination dans le couple et autorité parentale :

M1 : la violence c'est garder le pouvoir sur la personne

F1 : c'est quand on n'est pas libre de faire ce qu'on veut

M2 : oui mais y a différents degrés

M1 : oui c'est vrai, regarde, ton enfant te bat et maintenant, on te met dehors

F1 : c'est vrai, la loi n'est pas légale, les coups ça ne m'a pas tuée !

M1 : pourquoi la loi donne toujours raison aux enfants ? c'était une bonne chose la volée, man pa fè pli vakabon ! [je ne suis pas devenu plus voyou]

M3 : donc même une tape à l'enfant en public c'est pas possible ?

F1 : malheureusement !

M4 : mais dans le couple, c'est spécial, c'est pas comme dans la relation parents-enfants, dans le couple chacun connaît le point faible de l'autre et le titille dessus.

⁹ Cette approche est très adroitement abordée par Konbit dans le « sketch de la jupe » où ces deux illustrations sont proposées : une situation où un conjoint contrôle la tenue de sa compagne (jupe trop courte) et en miroir celle où le père d'une jeune fille effectue le même contrôle. Le but pédagogique de l'exercice est de montrer aux stagiaires la différence entre domination/violence et autorité parentale.

Cette approche des corrections dans les modes d'éducation autoritaires n'est pas nouvelle (Cantacuzène, 2013, Cantacuzène, 2025). Les coups peuvent être parfois perçus comme de véritables marques d'attention parentale. La phrase « ça ne m'a pas tué (e), bien au contraire » n'est pas rare quand on interroge les individus sur les violences subies au cours de la vie (Lefaucheur (dir), 2012 ; Virage Outre-mer, 2019), la punition corporelle étant critiquée quand elle est perçue comme injuste parce que particulièrement brutale ou humiliante, ou parce que l'individu ne reconnaît pas les faits qui ont « justifié » la punition (Kabile, 2021). Toutefois la particularité de ces usages éducatifs est de familiariser les corps à la violence physique, et singulièrement dans le cas des socialisations masculines, de les rendre résistants / d'illustrer la résistance du corps.

Par ailleurs, certains enquêtés pointent le peu de ressources possibles en cas de conflictualité conjugale :

M3 : et puis à qui on peut demander de l'aide ? La famille ? Et si ils sont plus mal que vous ? Tout le monde a ses problèmes, et on n'est pas informés, ça passe pas à la télé, l'aide pour les couples en difficulté

Cette familiarité avec des formes de violence physique ou verbale est présentée parfois comme explicitement culturelles et donc plus difficiles à identifier comme telles : interrogés par l'éducateur spécialisé sur les formes de violences qu'ils connaissent, les réponses qui paraissent évidentes aux stagiaires concernent principalement les violences physiques (« les coups ») que l'on peut juger graves :

M1 : la violence conjugale c'est les calottes, les coups de pied, menacer les gens avec des armes, la violence c'est pas en tenant quelqu'un, dans une confrontation, aujourd'hui j'ai des enfants, je prends mon fils par la main, c'est des violences !

Les violences verbales ou psychologiques sont moins spontanément évoquées par les stagiaires. Dans le stage 1 par exemple, une seule stagiaire (une femme donc) évoque les « propos verbaux » comme forme de violence, ce qui est immédiatement relativisé par certains hommes :

F2 : il y a les propos verbaux, les insultes

M1 : c'est notre coutume, ça, moi, je dis ça à ma femme, *bonda manmanw, soti là* et pourtant ma femme n'a jamais déposé plainte, c'est ma maitresse qui a déposé plainte !!

M3 : ça dépend du ton employé

Dans le stage 5, sur ce même point :

M1 : ça dépend des mots

M2 : dans ma conception à moi si on injurie ma mère, y a plus de conflit, y a pas de respect, donc pour moi c'est violence !

M3 : dans le cas d'une réponse défensive, si tu réponds à la personne, là on n'est pas dans le cadre du dominé

Il y a donc une contextualisation culturelle de la violence verbale en particulier de l'insulte. Cependant, la violence psychologique « qui ne se voit pas » ou ne s'entend pas ne fait pas immédiatement sens pour les stagiaires. L'un d'entre eux mentionne bien la « violence sur les réseaux sociaux », mais par exemple le silence d'un conjoint¹⁰, comme violence psychologique, expliqué par l'éducateur spécialisé, suscite soit une grande surprise (*dans tous les stages et ce, indépendamment du sexe*) soit un silence (précisément) qui en dit long. Les réactions, cependant, bien que rares, sont instructives :

M1 : si j'ai une femme qui vit dans mon chez moi, et la personne ne me parle pas, la porte est là. Elle dégage. (stage 1)

Ce même silence lourd apparaît également quand survient la thématique des violences sexuelles¹¹ sur laquelle une seule stagiaire dans les 6 stages observés s'est exprimée, la plupart des femmes baissant la tête, ou manifestant une attitude détachée (sur leur portable ou les yeux fermés). Les hommes en revanche ont parfois réagi, mais tous, hommes comme femmes sont restés silencieux sur la question plus précise de l'inceste.

¹⁰ L'éducateur prend l'exemple d'un conjoint qui n'adresse pas la parole à sa partenaire pendant plusieurs mois.

¹¹ Sur ce point voir section 4.

Interrogés sur les autres sources possibles de violences conjugales, certains stagiaires mentionnent « l'argent », mais sans réellement appréhender la violence économique, sur laquelle d'ailleurs il y a peu d'insistance dans les stages (alors que par exemple la violence administrative est largement abordée). Les échanges à ce sujet sont rarement le fait de femmes mais plutôt d'hommes. Un enquêté notamment insistera sur le fait que sa partenaire l'aurait « volé » et que la situation de violence (atteinte aux biens de la victime, insultes, menaces) pour laquelle il a été condamné à suivre le stage relève d'une simple volonté de « récupérer son argent ». Dans un premier temps, il aura du mal à comprendre sa présence qu'il trouve injuste, puisque selon lui il a supporté le préjudice initial (le « vol ») et en réalité victime de violence. L'éducateur spécialisé aura beaucoup de difficultés à convaincre cet homme que le problème était en réalité un conflit et non de la violence conjugale vécue de sa part, mais qu'en revanche, lui, en exerçant les **représailles, a été auteur.**

Toutefois, derrière la question de « l'argent »¹², se profile plus largement la question de l'égalité entre les sexes et l'égalité au sein du couple. A plusieurs reprises, les enquêtés masculins ont exprimé le sentiment d'une absence d'égalité entre les sexes *au détriment des hommes*. Cette perception ressort notamment de l'exercice relatif aux stéréotypes sexués proposé lors de la première matinée de stage. Dans cet exercice, l'animateur propose aux stagiaires d'étudier les symboles graphiques de la masculinité et de la féminité, et demande aux stagiaires ce que cela leur évoque. Plusieurs stagiaires masculins pointeront au cours des différents stages à quel point ils sont frappés par les stéréotypes, selon eux, souvent négatifs qui sont spontanément mentionnés, notamment par le peu de femmes présentes: « regardez les mots pour les hommes, y a que des trucs négatifs en premier alors que pour les femmes on a dit des choses positives ! ». Dès lors, le sentiment explicite d'une volonté de domination de la part des femmes apparaît très nettement dans plusieurs stages :

M2 : Les femmes ne veulent pas l'égalité, elles veulent être supérieures ! (stage 1)

M1 : La femme ne veut pas l'égalité, elle veut pas être en bas, elle veut être en haut, J'ai 6 sœurs, je sais de quoi je parle. (stage 2)

¹² Sur la question de l'argent dans le couple, voir par exemple les travaux de Caroline Henchoz (2008).

M1 : l'égalité ne nous dérange pas, le problème c'est qu'elle veut être supérieure : je sors du travail à 15h-15H30, mon téléphone sonne, mais quand toi tu sors du travail, moi je te dis rien, vous voulez qu'on soit soumis ! (stage 5)

2. « Y a pas de justice ! » : défiance dans le couple, défiance envers les institutions judiciaires

Cette volonté de dominer est accolée à une forme d'injustice que permet « le système », c'est-à-dire les institutions judiciaires : la phrase « c'est toujours les hommes, toujours les hommes ! » revient systématiquement à chaque stage dans les discours d'hommes auteurs. **La « justice » est perçue comme un facteur de possible oppression sexiste des hommes, mâtiné d'un culturalisme français jouant également en défaveur des « Antillais » :**

M1 : c'est le mur, ça peut être la justice, le mur administratif, les personnes à qui on fait appel, on avale tout ce qui nous dérange et ça explose ! Je suis conscient que j'ai ma place ici, mais quand on veut désamorcer les choses, souvent on se retrouve jugé, alors qu'il y a rien, rien. Je me suis retrouvé avec un psy pour canaliser ma colère parce que je n'arrivais pas à communiquer avec la personne, et la personne utilise ça pour me ridiculiser devant les gendarmes qui disent : « ok il voit un psy donc il a un problème ». **Au final, quand on arrive devant le dernier médiateur pour dire qu'elle, elle [la partenaire] a fait une psychanalyse, alors que quand moi je le dis, on me dit « en fait vous êtes faible »**, ça validait le fait que je sois potentiellement un danger.

M2 : attends y a quand même de l'espoir. J'ai l'impression que tu as décidé. Il faut garder espoir.

M1 : Non, non, y en a pas.

Stage 2

Dans ce témoignage, selon le stagiaire, les démarches qui devraient démontrer sa capacité à chercher des solutions aux difficultés de communication dont il est conscient jouent en sa défaveur : il est très intéressant de noter que ce sont les démarches de demande d'aide psychologique qui lui portent préjudice (ou qu'il perçoit comme lui portant préjudice) auprès des gendarmes alors qu'elles sont favorablement perçues quand il s'agit de la conjointe/victime. Ce qui pourrait constituer un « symbole de prestige » en termes de connaissance de soi et d'acceptation de ses propres limites devient en réalité, pour le stagiaire, aux yeux des autorités judiciaires, un stigmate, c'est-à-dire un attribut (suivre une thérapie pour améliorer ses aptitudes à communiquer et gérer ses émotions) qui discrédite l'individu. D'une certaine façon, cette représentation selon laquelle chercher de l'aide pour sa santé mentale apparaît comme le signe d'une pathologie ou d'une faiblesse est largement ancrée dans les stéréotypes d'une masculinité forte, et invulnérable. L'idée que cette représentation soit performative auprès de gendarmes ou policiers, corps de métiers très masculins, n'est pas surprenante :

M1 : c'est toujours les hommes, ça c'est une injustice !

M2 : on dit qu'il y a toujours des hommes violents, mais y a des exceptions [regarde les trois femmes présentes], mais pour revenir au couple, c'est la communication¹³ : si je suis un homme doux, il faut dire à sa femme ce que tu fais, i two brutal [c'est trop brutal], parfois on voit que la personne en face n'en a rien à foutre, et en tant qu'homme, on est garant de l'unité familiale, on passe sur pas mal de choses ; tu te fous de ma gueule, stop, man ja lass diw pa fè sa, douvan la famille, douvan lé zamis [je suis fatigué de te dire ne pas faire ça/agir comme ça, devant la famille, devant les amis], tiens- toi bien, et puis la femme vous envoie chier, et lorsqu'on est devant le gendarme on explique ça et sé toujou ou ki ni to [c'est toujours toi qui as tort], c'est toujours l'homme, comme on a plus de puissance et de force...c'est toujours nous.

M3 : c'est le geste qu'ils jugent.

¹³ Sur la question de la communication, voir section 3.

M2 : yo pa ga gadé tou sa ki fèt avan ! Yo pa ka gadé tou sa ou sa sipoté ! [ils ne regardent pas ce qui s'est passé avant ! ils ne regardent pas tout ce que tu as déjà subi !]

Stage 3

Les stagiaires déplorent ici que le comportement violent ne soit pas inscrit, pour la justice, dans une historicité, et que les faits reprochés soient selon eux décontextualisés, comme si cette contextualisation illustrerait l'exaspération face à un comportement de la conjointe qu'on ne peut pas contrôler malgré les demandes réitérées du conjoint (*man ja lass diw pa fè sa* : expression pouvant d'ailleurs être utilisée avant la punition corporelle infligée à un enfant, comme nous l'avons noté dans d'autres terrains) et permettrait de mieux comprendre le/les gestes violents. Cette approche de la violence comme le point d'orgue de frustrations liées à une masculinité abimée *devant les autres* n'est pas rare (Kabile, 2021, 2024). La femme qui « se fout de ta gueule », sans que l'on sache exactement en quoi consiste son attitude (s'est-elle montrée insultante, ou agressive, ou a-t-elle refusé d'exécuter un ordre ou de satisfaire à une demande ?) porte atteinte à une masculinité qui se construit devant des instances d'évaluation dont la famille, les amis (plus singulièrement les pairs) font partie. La justice, en particulier, ses représentants masculins (les forces de l'ordre) constitue une autre instance d'évaluation¹⁴ dont le stagiaire déplore l'approche nécessairement négative et parfois moqueuse, discréditant la masculinité de l'homme victime, comme le montre l'échange suivant :

M2 : y a une femme qui a tiré sur son gars à place d'armes à 23h, mais il a pas signalé. Y a plein d'hommes qui sont battus par leurs femmes mais ils disent rien.

¹⁴ C'est en ce sens qu'il faut interpréter par exemple les remarques fréquentes (et masculinistes souvent) d'hommes en situation de séparation qui dénoncent : « les juges c'est toujours des femmes ! » (pour la perception des conflits parentaux comme des formes de violence conjugale spécifique subies par les hommes en Martinique : voir Kabile, 2024)

M1 : sé gendam la ki ri nou, yo ka di mi an makoumè¹⁵ ! [les gendarmes se moquent de nous, ils disent quel pédé !]

Educateur spécialisé : Monsieur Macron exige que ça soit traité.

M1 : Macron li minm sé an makoumè ! [Macron lui-même c'est un pédé !]

M2 : c'est pas dans notre culture de demander de l'aide.

M4 : c'est dans l'éducation, on a ancré en soi que quand on a un problème, faut pas gêner l'autre, j'ai un problème, la femme veut en parler, tu lui réponds : laisse-moi, laisse-moi, ce que tu as à dire de ta souffrance n'est pas très important.

M5 : mais dès fois tu portes pas plainte, c'est pas parce que tu es un homme, mais y a des enfants dans tout ça, tu as peur que tes enfants soient placés, la justice peut te les retirer si tu parles, donc tu dis rien.

Stage 5

Signaler que l'on est victime de violences expose donc à une forme de dévirilisation devant un public masculin, une remise en cause de sa masculinité dans ce qu'elle est supposée comporter de capacité à dominer et de refus d'être dominé, spécialement par une femme. L'éducation « à ne pas gêner » constituerait l'autre paramètre genré et « culturel » qui ne facilite pas la résolution des conflits. Il s'agit là plus précisément de la combinaison de ce que Roger Cantacuzène nomme le « tabou de l'intime » dans les socialisations masculines antillaises (2012) et de ce que j'ai proposé d'appeler « l'ordre public des apparences masculines » (Kabile, 2021). Alors que le couple, surtout si il est stable, peut constituer un espace où l'intime masculin peut être dévoilé, voire le seul lieu où il l'est parfois (Dulac, 2003), ici, l'écoute proposée par la conjointe est refusée, « pour ne pas gêner », ce qui d'une façon assez subtile, permet à l'homme de nier l'agentivité de la compagne, et de prioriser ses propres valeurs car

¹⁵ A noter que l'insulte créole makoumè ne désigne pas nécessairement l'orientation sexuelle mais traduit plutôt le stéréotype hétérosexiste autour de la faiblesse de caractère ou du manque de virilité (ou des qualités de force et d'assurance qui sont supposées être associées à la virilité). Sur la signification plus précise de cette catégorie dans la fiction hétéronormative, voir le travaux de Nadia Chonville.

celles-ci, en fin de compte, fondent sa masculinité. Le revers est assez vrai également : ainsi le fait par exemple de parler ou de s'exprimer devient parfois une cause indirecte de violence car la réaction de la partenaire n'est, en réalité, pas à la hauteur des attentes :

M1 (stage 2): je suis victime de cela, ce qui m'est reproché, j'ai été poussé à la violence parce que j'ai été mal compris, par le manque de confiance de la part de ma conjointe, tout le temps je lui disais : moi je mérite d'être valorisé, et j'ai longtemps parlé de mon parcours avec elle, pour l'éducation de mes enfants que j'ai élevés seul, et on ne me fait pas confiance, tu as pas un mari qui boit etc., qu'est-ce que tu attends de moi, et puis y a eu de la provocation etc., et moi je n'étais pas en mesure de gérer tout ça.

Ce raisonnement montre en creux le coût de masculinités construites sur l'intériorisation du refus de parler de l'intime en soi, en particulier l'intime douloureux. L'injonction est si forte que la contrepartie est également coûteuse pour la personne à qui finalement l'auteur accepte de se confier. Le témoignage ci-dessus comporte cependant plusieurs éléments : l'individu justifie son recours à la violence par « une provocation », ce qui implique que le détonateur est l'autre. Il a été « poussé à la violence », formule passive très ambiguë confortant l'idée qu'il a seulement répondu. Sa conjointe « ne lui fait pas confiance », alors qu'il « mérite d'être valorisé », mettant là en avant sa propre opinion positive de lui-même. Les marqueurs utilisés sont de deux ordres : un parcours paternel singulier dans les sociétés antillaises (il a élevé ses enfants seuls, comme si en cela en soi constituait un gage de masculinité respectable) et l'usage de points de références négatifs pour se valoriser en contre point (« tu n'as pas un mari qui boit », donc une figure masculine stigmatisée). Cette construction en faisceau d'indices¹⁶ vise à démontrer sa respectabilité et illustrer le mépris, au sens sociologique, c'est-à-dire le déni de sa valeur, qu'il considère finalement comme le fait générateur de sa propre violence. Ce mécanisme de la violence comme une forme de réponse à l'autre, dans une situation où l'individu estime que sa reconnaissance (le sens de sa propre valeur) est altérée, a déjà été étudiée (Kabile, 2021).

¹⁶ En droit, un faisceau d'indices désigne un ensemble d'indices qui par leur convergence permettent de prouver un fait juridique, ou un acte juridique.

Le processus de justification de la violence, présenté comme l'aboutissement d'une accumulation de frustration et d'exaspération ne se manifeste pas exactement de la même façon dans le cas de stagiaires féminines. Les femmes, moins présentes, plutôt silencieuses (à quelques exceptions près) n'ont pas souvent exprimé ce type de réactions. En revanche, elles sont souvent impliquées dans des situations dites de « violences réciproques », concept juridique très discuté, selon nous, en matière de violences conjugales qui ne permet pas d'appréhender convenablement la violence défensive, et finalement place des personnes victimes dans des positions de co-auteurs, les condamnant à faire le stage.

Cette sanction peut être vécue comme une grave injustice et un mépris, au sens sociologique, par certaines femmes car selon elles, la justice ne tient pas compte de l'histoire de la relation où s'est progressivement construit un climat de violence, et de contrôle. En cela elles ne se distinguent pas des hommes qui le déplorent également. Toutefois, leurs témoignages diffèrent car ils illustrent plus fréquemment une conscience d'être utilisée ou réifiée. Une enquêtée, quadragénaire, lors du stage 5, s'est largement épanchée sur le sujet :

F1/Moi, je me suis renfermée par rapport à tous les gars que j'ai soudoyés, que j'ai entretenus, y a beaucoup de gars qui se posent en dominateur de la femme, une femme n'est pas un objet, vous rentrez enrégés parce que votre patron vous a fait chier, la maitresse n'a pas voulu baiser, parce que quand une femme vous a fait monter dans la société, regardez, une femme qui se sacrifie pour vous aider à progresser, qui vous donne un statut et au final, la seule chose qu'elle récupère c'est des coups, non messieurs, je ne comprends pas les droits que vous revendiquez ! Déjà, vous qui vous a mis sur la terre ? Mais qui a été assez couillon pour laisser une femme vous couillonner, vous avez tout perdu en suivant la femme, Eve ! Moi j'ai pas besoin d'un mec !

Ce discours a suscité la réaction d'une stagiaire plus jeune (F2) qui a commenté : « c'est juste un trauma, vous avez eu affaire à des gens qui vous ont manipulée, ou vous avez eu affaire à des gens qui n'ont pas confiance en eux, et vous, vous avez assez confiance en vous pour ne pas vous inquiéter. »

Cette enquêtée développe le sentiment d'injustice qui caractérisera toutes ses interventions dans le stage, en faisant le récit de la prise en charge judiciaire qui montre, selon elle, une inégalité et une ambivalence que les institutions judiciaires semblent avoir renforcé, :

F1 : Comme lui, ce jour- là il travaillait, il a pas pu être mis en garde à vue, et c'est moi qui ai fait 4 jours dans une résidence, au départ j'ai été identifiée comme victime, et on m'a dit qu'on allait me trouver un hébergement, lui il est rentré du travail dans le domicile que JE paie avant qu'on puisse l'arrêter, donc pour la justice la victime est considérée comme coauteur, on m'a dit que je devais changer de domicile, et on m'a même demandé de changer d'endroit, l'avocat qu'on m'a recommandé m'a réorientée vers un service social qui m'a proposé à déménager à mes frais parce que vu mon salaire, je ne bénéficie d'aucune aide, elle m'a dit : demandez votre mutation, donc ce que vous me racontez là, je suis très sceptique.

Bien que l'éducateur spécialisé tentera d'expliquer les difficultés spécifiques de l'accompagnement des victimes (le manque de moyens face à l'importante demande, la difficulté de trouver des psychologues) et également des auteurs sachant que pour comprendre un auteur « il faut parfois travailler avec plusieurs victimes », et expliquera également le contenu de la légitime défense, la stagiaire poursuit sur sa lancée, critiquant la « criminalisation » de la victime de violence conjugale :

F1/je suis coauteur parce que j'ai répondu à son agression, il valait mieux que je meure. Moi j'ai pas la même force physique que lui, ma réponse ne sera jamais équivalente, ma réponse sera toujours majorée, et du coup ce sera toujours moi.

Ce dernier argument est très intéressant parce qu'il est également utilisé par certains hommes stagiaires en arguant du fait que les « hommes sont plus forts physiquement » et que nécessairement « le juge » évalue d'un œil plus sévère les réponses physiques en cas de conflit. Ici, tel que le perçoit la stagiaire, cet argument se retourne contre la femme victime qui se défend, pour en faire une coautrice et la sortir de sa position de victime :

dans sa logique, elle ajuste sa défense face à la violence qu'elle subit en tenant compte du différentiel physique entre elle et l'auteur, **mais cela la dessert parce que sa réponse en fin de compte n'est pas une « bonne réponse de victime », ou une « réponse de bonne victime »**. Cela signifie que la réponse à l'agresseur devient une source de responsabilité devant la justice. Dès lors, elle ne peut que détecter une absence de reconnaissance de la part de l'institution judiciaire dont elle perçoit les décisions comme un prolongement dans la sphère publique, de la violence subie dans la sphère privée. Elle poursuit donc en ce sens :

F1 : moi j'ai appelé pour menaces de mort et quand j'ai porté plainte, on m'a posé la question piège qui m'a amenée ici : « est ce que c'est récurrent ? » J'ai dit que oui, ça s'est répété, et que je me suis défendue, elle [la femme gendarme qui l'a reçue] a pris en considération les faits antérieurs ! Vous savez ce genre de stage là en tant que victime, ça me met encore plus en colère, et je peux vous assurer que je ne serai plus en colère, car je suis en colère de payer 240 euros pour avoir reçu des coups, dans ce stage je ne me considère pas comme une victime, je me considère comme auteur, si j'avais été considérée comme victime, vous portez plainte on vous assigne à faire ce stage- là sinon vous avez plus derrière, **donc pour moi je me considère comme une criminelle pour des coups que j'ai reçus, donc si je suis considérée comme criminelle alors que je suis victime, autant que je sois auteur franchement**. Comme des criminels, on considère que vous avez des antécédents, hé ben ok, le dépôt de plainte j'y ai été et ça s'est retourné contre moi et je suis là aujourd'hui !

Ce témoignage est appuyé par deux autres enquêtés : « le processus est traumatisant », « c'est traumatisant », ce à quoi l'éducateur/ trice spécialisé.e confirme tout en rassurant les stagiaires : « c'est pour ça que n'importe qui peut se retrouver en stage ». D'autres stagiaires insistent également sur le sentiment que pendant les situations de conflictualité conjugale, les choses « vont s'arranger », : « on croit que ça va s'arranger », « on se dit que ça finira par s'arranger », parfois prononcé comme une prophétie autoréalisatrice sans toutefois que de véritables moyens de résolution aient été mis en place. Aucun.e stagiaire, par exemple, n'a mentionné avoir eu recours à un intermédiaire

(professionnel, amical etc.) pour améliorer la communication dans son couple, même si cette dernière est régulièrement mise en avant dans le stage ou dans les discours mêmes des stagiaires. Aucun.e n'a mentionné avoir utilisé d'autres moyens pour s'exprimer sur ce qui la/le gênait dans la relation (un écrit, un livre, un cadeau etc.). **Et surtout, aucun d'entre eux n'a à aucun moment évoqué ses sentiments amoureux antérieurs ou actuels pour le ou la partenaire.** Cette absence vraiment frappante de tout discours amoureux est en réalité plus courante, comme j'ai pu le constater dans plusieurs terrains relatifs aux intimités conjugales et sexuelles en Martinique, y compris en dehors des situations de violence.

L'absence d'évocation du sentiment amoureux peut être liée au sentiment de forte instrumentalisation et la réification que décrivent certains auteurs qui se considèrent également comme des victimes. Ainsi l'enquêtée qui, a en réalité proféré des menaces à l'égard de son conjoint (la prochaine fois, je ne serai pas victime, je serai auteur), fait-elle un récit détaillé de sa relation¹⁷ qu'elle évalue, avec le recul et une certaine amertume, comme particulièrement déséquilibrée. Dans l'extrait suivant, elle évoque un renversement des valeurs patriarcales, dans des situations conjugales où c'est elle, la conjointe qui fait vivre son compagnon (on notera que précédemment elle avait évoqué « tous les gars [qu'elle] avait soudoyés » :

F1 (stage 5): quelquefois l'autre ne veut pas, l'autre s'attache au confort que vous lui apportez, et y a certains gars qui n'ont aucune fierté et ils vivent avec les femmes comme si c'était des putains, des taspé, des salopes, parce qu'ils veulent pas bosser, c'est eux qui vous demandent le mariage, vous mettez les freins à fond, moi je refuse de me marier pour le pire, parce que moi ma vie voilà ce qu'elle a été, si je me marie c'est pour le meilleur dès le début, moi, j'ai pas besoin de l'argent d'un keum, j'ai pas besoin qu'un keum m'offre des cadeaux, par contre tu me promets un investissement, je te donne 3 ans pour apprendre à gérer ton budget, au bout de 7 ans, tu sais quoi ? A l'intérieur de chez moi, *chez*

¹⁷ Ce témoignage particulièrement long (environ une heure continue) a pu être partagé par la stagiaire à la faveur d'un report exceptionnel de la session de théâtre-forum. Le temps ainsi libéré a été mis à profit pour donner la parole aux stagiaires.

moi, c'est ma maison, le gars m'a dit un jour : « ta gueule ». Je dis ok on divorce, j'en ai marre.

Dans ce récit, on note que la stagiaire inverse les valeurs patriarcales auxquelles les stagiaires semblent pourtant attachés (voir section 1) en attribuant les stigmates de l'échange économique-sexuel aux hommes « de maintenant », notant une tendance qu'elle semble généraliser ; ces stigmates se traduisent par les insultes afférentes (putains, taspé, salopes) souvent réservées aux femmes, ici attribuées à des individus qui dès lors, n'occupent pas dans les relations un rôle de male provider, mais presque un rôle de prestataire de service sexuel (un stagiaire quinquagénaire murmura « c'est des gigolos ces gars-là »). Elle insiste sur ce qu'elle perçoit comme de l'indépendance matérielle : elle n'a pas besoin de cadeaux, elle n'a pas besoin de l'argent de l'homme (du « keum »), elle paie son logement (il habite chez elle). Cette représentation de sa propre indépendance économique constitue une manifestation de pouvoir, d'agentivité ancrée dans ses expériences conjugales douloureuses :

Je me suis vue un dimanche soir à 22h à Noël avec un keum qui m'a dit : « tu dors pas chez moi ce soir, tu appelles tes parents et tu leur dis de venir chercher leur salope », et donc j'ai dit que j'aurai chez moi, aucun homme ne me paiera quelque chose chez moi, tous les cadeaux que ces keums m'ont fait, ils les ont récupérés.

Les cadeaux constituent un élément important en tant que pratique de l'amour : dans la relation amoureuse naissante, ils constituent une « manière de se rendre présent » (Bozon, 2016), plus qu'une façon de faire plaisir. Il n'est donc pas si surprenant qu'à la fin de la relation, ou au moment de la phase de désamour, ils soient repris puisque dès lors le partenaire n'a plus intérêt à se rendre présent dans la vie et l'espace physique de l'autre.

En ce sens, ne rien attendre « d'un homme » signifie contrôler son espace et sa vie, et surtout ne plus s'exposer à une situation que l'on peut qualifier d'humiliante et de violente même si la stagiaire ne décrit pas cet évènement précis comme de la violence (elle le fera en évoquant d'autres agressions). Il s'agit là d'une résistance à « la remise de soi », ou d'une fragmentation de la remise de soi (Bozon, *ibid.*). Cependant, alors qu'elle a construit son approche de la relation comme une forme de partenariat dans lequel elle

détient la position la plus avantageuse, voire peut-être même une position de surplomb (elle attend un « investissement », elle lui « donne 3 ans pour apprendre à gérer son budget ».), elle vit là encore, dans un lieu qui lui est propre, une autre forme d'humiliation et de violence psychologique :

Je lui dis : ma mère a besoin de moi aux Antilles, mon métier m'a engagée dans de nouveaux défis, je vais prendre une disponibilité et toi et moi, on va prendre un peu de distance. Comme j'ai pas besoin de ton argent je prends ma dispo, je vais voir ma mère, je traverse une période de burn-out. Je pars aux Antilles, le gars m'appelle tous les jours, pas pour me donner de la force, mais en mode « ah bébé tu me manques, je t'aime » [le caricature]. **J'ai trouvé un travail, j'ai travaillé sur trois sites en tant que remplaçante, malgré ça je joignais pas les deux bouts, le gars me demande de l'aider, la maison que je paie, eau, électricité. Le gars a été à la police : il a été faire une main courante pour abandon de domicile [agitation des stagiaires, murmures choqués].** De là où je suis, j'ai téléphoné pour qu'il puisse avoir des formations, j'ai écrit des CVs pour lui, donc je rentre en septembre, la formation là où il était m'appelait jusqu'en Guadeloupe, moi je suis là je te donne la force, man ka baw foss' la [je t'encourage], la formation m'appelle, nous avons besoin de tels papiers, y a bien quelqu'un qui va le faire pour lui, si c'est pas sa mère, ce sera sa sœur, sinon c'est sa femme, et là quand je cherche les papiers, je tombe sur quoi ? Je tombe sur la main courante ! Et le gars je lui ai dit : c'est quoi ça ? Le gars me dit : tu sais quoi : je vais retirer », et moi je lui dis : « tu m'as dit « ta gueule », chez moi ! Tu me dis « on entend que ta gueule » ! », mais tu sais quoi on est marié, tu aimes Admiral T¹⁸ ? Admiral T te dit « fanm pli rapid ki nonm » (les femmes sont plus rapides que les hommes), tu verras.

Ce récit illustre un fort sentiment d'injustice et insiste sur une asymétrie manifeste dans le couple, la compagne continuant à prendre en charge son conjoint, alors même qu'elle est éloignée du domicile, que ses ressources ne suffisent pas à ses propres besoins, et qu'elle s'occupe de sa mère, tout en travaillant. Cette prise en charge se poursuit même

¹⁸ Artiste guadeloupéen, connu pour ses textes engagés.

dans la vie professionnelle de l'homme puisqu'elle est l'interlocutrice privilégiée pour ses formations, comme s'il ne s'agissait pas d'un homme adulte, acteur de sa vie et sujet. La main courante, posée dans ce contexte, constitue une atteinte d'autant plus forte qu'elle montre que précisément, l'individu (qui visiblement n'a guère de compétences administratives) est un véritable sujet qui fait valoir ses droits et recourt à l'autorité judiciaire dans son intérêt. Du point de vue de la stagiaire, se plaindre légalement de l'abandon du domicile compte tenu des raisons pour lesquelles elle est partie momentanément, sans le lui dire et tout en continuant à bénéficier de son attention et de ses ressources matérielles constitue bien une violence appuyée, par ailleurs, par des insultes et l'injonction de se taire dans sa propre maison. Elle ne bénéficie d'aucun territoire : son éloignement (ailleurs) l'expose à la critique, et à des poursuites malgré ses efforts et son rapprochement (ici) à des insultes et la découverte d'un stigmaté en tant qu'épouse. Elle est donc perdante à tous les coups. Néanmoins, elle essaie de faire preuve d'agentivité pour se sortir de cette forme de domination, à laquelle elle se retrouve confrontée malgré toutes les précautions qu'elle a prises en amont :

J'ai pris une location, j'ai travaillé 3 mois pour avoir mes 3 bulletins de salaire, j'ai pris ma location, j'ai dit que j'étais mariée, on m'a demandé les fiches de paie de mon conjoint, le proprio m'a dit « même pas en rêve votre conjoint ! », la location est à mon nom, donc je lui ai dit je te laisse jusqu'à décembre 2023, le gars me fait la misère, le gars se sent martyrisé, persécuté, il emmerde le monde, les voisins n'en peuvent plus avec lui, lui tout ce qu'il sait te dire c'est « les gens sont jaloux de moi, toi t'as pas été élevée en Martinique, les gens sont jaloux pour rien », c'est tout ce qu'il te dit. Je prends mon permis, je me dis que ça va apaiser les choses. Tu vas au restaurant, tu vas au cinéma, le gars s'assoit, le gars cherche l'embrouille avec les gens, au restau, au ciné, partout (...) le 29 Décembre arrive, il sait qu'il a un ultimatum, il s'embrouille avec les voisins, cette année ça tombait un week-end, je me suis dit ça va être chaud, donc la doudou [elle, la narratrice], elle prévoit une sortie, pour qu'on soit pas dans la maison, la seule chose que je lui demandais pour la nouvelle année, traditionnellement, on s'habillait en neuf, mais là je lui ai dit « ne compte pas sur

les nouveaux vêtements » [qu'elle paie], puisque le gars ne gère pas son budget, au bout de 7 ans je sais toujours pas ce qu'il a fait de son argent, il apprend à gérer son budget, il ne paie ni loyer, ni aucune facture [un stagiaire demande si le conjoint en question est plus jeune : elle fait oui de la tête sans s'interrompre]. Le gars se lève à 3h du matin, il me dit : « ton cul est toujours assis dans une voiture », à chaque fois qu'on s'embrouille, il me confisque mon téléphone, la clé de la voiture, la clé de la maison, il se met devant la porte, mais cette fois-ci, t'as eu la très mauvaise surprise que la meuf [elle] appelle les flics, et là il m'a menacée et là on est le 5 janvier, je t'ai donné un ultimatum, et comme la violence montait en crescendo, j'ai dit que plus jamais un keum ne me fera la misère.

Les efforts pour contrôler la situation et organiser la séparation sont entièrement à la charge de la stagiaire, qui évolue dans un climat de tension permanent posé par l'agresseur : des critiques, des insultes, mais aussi de l'agressivité (ou en tout cas elle le perçoit comme tel) dont elle n'est pas le seul récipiendaire. **Ce sont là des éléments de violence conjugale où la victime vit dans l'inquiétude et dans la peur du prochain coup d'éclat, de la prochaine crise, très proche de ce que les chercheurs nomment « contrôle coercitif »** (Gruev-Vintila,2023). Le contrôle coercitif comprend « des comportements qui vont des agressions sexuelles au harcèlement, surveillance/*stalking*, menaces et autres tactiques pour intimider les victimes, les isoler et les contrôler en prenant leur argent, les privant de ressources, en micro-régulant leurs vies et celles de leurs enfants. Dans la plupart des cas de contrôle coercitif, la violence et/ou les agressions sexuelles s'inscrivent dans un contexte d'intimidation, d'isolement et de contrôle » (*The conversation*, 2023). Dans le cas de la stagiaire, la confiscation des clés, du téléphone, la contrainte pour l'empêcher de sortir sont autant d'éléments qui confirment bien le statut de victime de cette personne.

De plus, cette relation s'inscrit dans une expérience de vie déjà émaillée de violences conjugales relayée par les violences judiciaires :

J'ai déjà vécu ça. Avant ça, j'avais porté plainte [avec un autre conjoint], c'était avant Cantat, **j'ai reçu des coups de batte, j'ai eu un conjoint qui m'a mis du 6^e étage en équilibre sur la fenêtre, et qui m'a dit « je te lâche », je lui ai dit :**

« j'ai même pas peur de la mort, ça m'arrivera », alors moi tu peux m'appeler par tous les noms que tu veux, j'en ai rien à cirer, parce j'ai déjà vécu tout ça, mais je le dis : si je dois mourir, je ne mourrai pas seule. Il me tape, je reste comme ça devant lui, je me dis « fais- toi plaisir, mon gars¹⁹ ». J'ai pas pleuré. Alors votre décision de justice de coauteur, ça me vénèr' plus qu'autre chose. **Quand je suis allée au commissariat et qu'on me sort : quand ton mec te baise, est-ce que tu nous appelles ? Demain matin tu rentreras, tu baiseras avec ton conjoint et tu auras oublié ta plainte. C'était avant Cantat, mais là aujourd'hui, vous venez me dire que je suis primodélinquant ? Je fais le stage parce que j'ai pas envie de payer plus, je dois 45000€ pour des coups que j'ai reçus, déjà les 240 euros, c'est déjà trop, et je refuse d'entendre que je suis coauteur. Quand je deviendrai auteur, la peine que je recevrai sera proportionnelle, et je ne reviendrai pas là-dessus.**

M2: elle est victime, elle ne se considère pas comme auteur.

F1 : oui, j'ai porté les coups donc je reconnais les faits, mais je ne suis pas au même niveau que lui.

Il est difficile pour cette personne d'avoir confiance dans les institutions judiciaires quand elle y a, par ailleurs, affronté les clichés machistes et sexistes déjà largement dénoncés, et qu'elle n'a en fin de compte pas été reconnue comme victime dans les précédentes relations. Cette égalité dans le statut pénal de coauteur lui paraît d'autant plus injuste que toute cette relation se caractérise par une domination et une asymétrie qu'elle a absolument tenté d'éviter à sa manière, sans jamais réaliser que sa résistance ne l'éloignait pas des injonctions de genre : elle continue à pratiquer le care, poursuivant le travail (infantilisant) des femmes de la famille de son conjoint (sa mère²⁰, sa sœur). La conclusion est amère, exprimant un renoncement à la conjugalité, qui semble presque intrinsèque, comme si cette femme était différente des autres femmes à qui le bonheur conjugal était accessible. En fin de compte seule la mort en tant que victime lui aurait

¹⁹ Elle utilisera cette même expression pour désigner les rapports sexuels non désirés qu'elle acceptait pour avoir la paix (voir section 4).

²⁰ A ce sujet, elle évoquera le rôle fondamental de la mère de son conjoint qui essaierait constamment de « casser son couple », et qui insiste notamment pour que l'épouse contrôle les instruments de paiement et la gestion financière de son fils qui ne travaille pas. Elle conclue qu'elle ne « se bat pas avec les gens pour un homme » [man pa ka goumin épi moun ba nonm].

obtenu la reconnaissance (c'est-à-dire le sentiment de sa propre valeur, Honneth, 2000) ou alors au moins la fin du mépris sociologique :

Vous avez dit qu'il faut poser les limites, quand on est dans un couple, on essaie de s'investir dans un couple, y a des gens qui sont faits pour vivre réellement et d'autres qui ne le sont pas, **j'ai pas de jalousie quand je vois des gens mariés, ma meilleure amie, j'ai été dans son mariage, j'ai pas à lui dire ce que je vis dans mon couple parce qu'elle, elle est bien, ça se passe mal pour moi, ça se passe bien pour elle, c'est comme ça. C'est pas pour moi.** Toutes les fois où j'ai essayé ça, ça n'a pas marché [elle a les larmes aux yeux], de toutes ces relations je n'ai rien tiré, mais quand en plus vous arrivez à un point où vous avez été le dindon de la farce toute votre vie, et qu'en plus en moi, je me dis : j'aurais dû faire partie des féminicides, on en aurait parlé.

La méfiance envers la justice se retrouve également dans les discours masculins de stagiaires qui estiment que la réalité de violences qu'ils vivraient de la part de leur conjointe n'est pas prise en compte et que les conséquences immédiates pour lui sont extrêmement préjudiciables. Ainsi cet enquêté métropolitain (stage 5) partage-t-il un long témoignage en ce sens :

M5 : Y a quand même pas mal de défaillances de la justice : moi j'ai répliqué à des coups qu'elle me donnait, elle m'a poussé à bout, mes nerfs ont lâché, elle m'avait laissé dormir une dizaine d'heures quand elle est venue me chercher [chercher le conflit], elle a pris une gifle, elle a fait un signalement de viol, j'ai eu une convocation au jaf, j'ai été convoqué, moralité : elle a la maison, elle est en foyer d'urgence, moi je suis sdf, sans revenu, j'ai contracté un crédit, le juge, il en a rien eu à foutre, vendredi je recevais la lettre. Maintenant c'est mon ex-compagne qui m'héberge, alors que je n'ai fait que subir des violences physiques et des humiliations, parce que quand votre épouse rentre dans la douche et vous pisse dessus, quand elle répète que vous n'êtes qu'un « salopard de merde », que vos « enfants sont de la merde », que vous avez « une famille de merde », au bout d'un moment vous en pouvez plus. Et comment voulez-vous demander de l'aide quand on travaille 17 heures par jour, parfois 20 heures ?! En plus, moi

avec ce stage, c'est trois jours de fermeture, et moi à partir de ce mois-ci je ne peux plus me payer. Pour venir ici, j'ai perdu 6000 euros.

La critique de la « justice » insiste sur une asymétrie dans la prise en compte de la parole masculine et de la parole féminine, traduisant là le sentiment masculin d'une forme d'injustice testimoniale : celle-ci survient « quand l'auditeur accorde moins de crédibilité aux paroles d'un locuteur en raison d'un préjugé concernant son identité » (Chung, 2018 ; sur le sentiment de non prise en compte de la parole des hommes victimes, Kabile, 2024) :

M5 : On a le droit de pouvoir préparer une défense, et ne pas être jugé avant même de pouvoir se défendre, l'autre raclure [sa compagne,] elle a été entendue par le jaf pendant plus d'une heure, et moi ça a été un quart d'heure, moi on ne m'a pas entendu, on ne m'a même pas écouté, elle me reproche des, elle a tourné la chose de manière à tourner le juge contre moi, moi elle m'a retourné une claque dans la gueule, j'ai saigné de l'oreille.

ES : vous êtes allé chez le médecin ?

M5 [visiblement surpris] : Ben non pourquoi faire ? Et puis j'ai pas le temps, j'ai mal au dos depuis un moment, j'ai une radio à faire, mais j'ai pas le temps, je travaille tout le temps.

Le sentiment d'injustice testimoniale est paradoxal dans la mesure où précisément l'individu ne met en place aucune démarche pour faire constater les dommages encourus parce qu'il manque de temps, le temps (chronologique, et kaïrologique : c'est-à-dire le temps du care : Bessin, 2014) est affecté à l'investissement dans la sphère professionnelle, sphère prioritaire de la masculinité. **Le choix ici fait montre indirectement une certaine construction de la masculinité et surtout un arbitrage en faveur des éléments valorisant celle-ci.**

Par ailleurs, le processus judiciaire est très coûteux matériellement pour cet enquêté, qui dès lors développe des stratégies, sacrifiant éventuellement sa défense en raison d'impératifs économiques, mais déplorant que les desseins de sa compagne échappent au juge devant qui finalement il ne pas s'expliquer :

Dans mon cas les délais ont été trop courts, mais faire appel aurait coûté 3500 balles, et dépenser ça pour ne rien pouvoir dire, pour ne pas être entendu vraiment, non je ne peux pas faire ça. Et la mesure de protection dure 6 mois et l'appel c'est 1 an, donc ça ne servait à rien. Madame, ce qu'elle veut, c'est que mon ex-compagne, mon associée, perde les 90000 euros qu'elle a mis en apport dans l'entreprise, et moi les 40000 euros. Mais je vais changer le bail : je n'accepterai pas que quelqu'un profite de ce que je ne peux pas avoir [le logement où réside la victime]. En plus, si elle était arrivée à ses fins, et qu'elle avait réussi à faire venir son meilleur ami d'Haïti et le faire travailler dans mon entreprise, je serais déjà mort. Je serais mort dans les deux ans. J'ai su ce que c'était que l'épuisement. J'ai toujours eu deux boulots dans la majorité de ma vie, sur les toits et devant les fourneaux, je me retrouvais à aller acheter de la cocaïne, pour avoir un rail, pour tenir, et quand j'étais enfin chez moi je voulais dormir, elle venait sur moi²¹, je lui demandais de me laisser dormir, et sinon, elle mettait la musique, je ne pouvais pas dormir, quand je rendrais à 13h, y avait rien à manger, elle n'avait rien fait, je me faisais cuire un œuf, et quand je voulais dormir une demi- heure avant de repartir à 13h30, elle me disait « non, non tu ne dors pas ». Je ne pouvais pas me reposer. Je ne pouvais jamais me reposer, jamais dormir.

Il y a plusieurs éléments dans ce témoignage qu'il est difficile d'approfondir sans avoir le récit de vie des deux personnes concernées et, bien sûr, le témoignage de la femme victime. Toutefois, on peut supposer, sans trop s'avancer, que la place essentielle qu'occupe la vie professionnelle dans la vie de ce stagiaire, le rythme de travail requérant une conduite addictive « pour tenir », la faible disponibilité dont visiblement il dispose pour son foyer ne constituent pas des éléments favorisant une vie de couple satisfaisante pour une compagne dont par ailleurs, il ne parle pas vraiment en dehors des interactions négatives : il ne mentionne pas les activités de cette dernière, ni ses loisirs, ni ses goûts, ni sa frustration (vraisemblable) .

²¹ Sur l'extrait relatif à la sexualité, voir section 4.

Il y a là, et cela paraît valable pour l'ensemble des témoignages des stagiaires masculins et féminins, une difficulté à constituer l'autre en sujet dont on doit prendre en compte les attentes. La situation est un peu différente pour les femmes (antillaises) dites coautrices où précisément la capacité à répondre aux attentes masculines est un élément de socialisation évaluée par l'homme coauteur et parfois sanctionnée par la violence. La question du sujet et des attentes genrées s'avère particulièrement cruciale dans le champ de la sexualité tel qu'évoqué par les stagiaires.

Section 3 : la jalousie perçue comme un indicateur légitime de l'intensité amoureuse dans la relation

Selon l'enquête Virage Outre-mer (2019), les faits de violences psychologiques sont les plus déclarées et concernent 1/3 des femmes dont 16 % sont en situation de harcèlement. Ces violences psychologiques sont essentiellement des faits de jalousie (18 %) et de dénigrement (21 %). Les violences physiques touchent 3 % des femmes. La jalousie constitue donc l'un des principaux facteurs de conflictualité conjugale, générant de la violence psychologique et potentiellement physique. Les risques de violence augmentent en cas de séparation. C'est en effet au sein des "couples qui se sont séparés dans l'année que la proportion de faits de violences est la plus importante. Tous les types de violences doublent, voire triplent : de 32 % pour les femmes en couple, les violences psychologiques passent à 61 % lorsqu'elles se sont séparées dans l'année avant l'enquête ; quant au harcèlement, il passe de 13 % à 37 %. Les violences physiques touchent 7 % des femmes séparées contre 3 % des femmes en couple et les violences sexuelles 3 % d'entre elles contre 1 %." (INED, 2019). La jalousie peut jouer un rôle important, notamment à l'arrivée d'un nouveau (réel ou imaginaire) conjoint et susciter des comportements violents de la part de « l'ex » (voir notamment Kabile, 2011).

1. Une représentation ambivalente mais toujours valorisée de la jalousie amoureuse

Dans les récits médiatiques des faits de violence conjugale, la jalousie est présentée comme un élément déclencheur des agressions. En effet, un bref recensement des articles parus entre 2022 et 2024 aux Antilles et en Guyane dans le quotidien local (France-Antilles, Martinique, Guadeloupe, Guyane) montrent la mise en lumière systématique du **degré de jalousie** et sa qualification comme pathologique. L'agresseur (généralement un homme) est décrit comme « étant d'une jalousie malade », « excessive » ; il peut être également présenté comme un individu souffrant de disqualification sociale (est mentionné son « désœuvrement et la jalousie ») ou parfois, directement stigmatisé par la presse. Ainsi par exemple, peut-on lire la description suivante d'un agresseur :

« Jaloux, il défonce la porte puis frappe sa compagne avec une clé de roue (...) À 40 ans, le conjoint violent vit aux crochets de sa compagne²². Ce mardi, il n'a pas hésité, une fois de plus, à la violenter sévèrement dans une résidence pointoise. Reconnu coupable, le prévenu a écopé d'une peine de 12 mois de prison dont 8 mois fermes aménageables²³. »

L'agresseur peut aussi être présenté comme un individu souffrant d'addiction ou à tout le moins, sous l'emprise d'une substance altérant ces capacités au moment des faits ; l'alcool en particulier semble fréquemment mentionné, comme un catalyseur de la violence conjugale tandis que la jalousie fonctionnerait plutôt comme un substrat intrinsèque. L'homme violent peut être ainsi décrit comme « jaloux, *devenant*²⁴ violent lorsqu'il est alcoolisé » ; « la jalousie et une bonne dose d'alcool — 2,76 g par litre de sang au moment de son interpellation. Un cocktail explosif qui a conduit Jacques K. (26 ans) devant les juges pointois hier. »

La jalousie apparaît comme une émotion associée au débordement et aux excès, difficile à contrôler, prenant le pas sur la rationalité. L'auteur d'une "expédition punitive" contre son ex-compagne ("il n'avait pas accepté que son ex-compagne le quitte avec leur fils de 4 ans") est alors décrit comme "pétri de jalousie" comme si cette émotion s'avérait invasive et finissait par devenir constitutive de la personne. Un autre article titré "Gare à l'imagination des maris jaloux" (France-Antilles, 26 Octobre 2020) évoque un "conjoint violent et totalement fou furieux le jour des faits (...) jaloux il assène plusieurs coups de poing à sa compagne". Dans le même esprit, l'agresseur peut également être pathologisé :

*Prisonnier de sa jalousie malade*²⁵, il frappe et viole « sa princesse »

« Il était comme un chien enragé cette nuit-là. Aucune femme ne mérite de vivre ça. Je parle au nom de toutes les femmes ! », témoignait hier, en correctionnelle, une femme de 52 ans victime de coups et d'un viol conjugal en 2020. Son bourreau a écopé de 5 ans avec mandat de dépôt.

²² Souligné par nous

²³ <https://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/justice/jaloux-il-defonce-la-porte-puis-frappe-sa-compagne-avec-une-cle-de-roue-489826.php>, (France - Antilles guadeloupe, 29 juillet 2022)

²⁴ Souligné par nous

²⁵ Souligné par nous.

À aucun moment, Rodrigue F. n'a regretté son geste. Ce capitaine de vedette de port de 61 ans, comparaisait, hier, au tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre, pour violence aggravée, agression sexuelle et appels téléphoniques malveillants réitérés.

(France- Antilles- Guadeloupe, 23 mars 2022)

L'approche est plus ambivalente qu'il n'y paraît : en effet l'article mentionne l'absence de regrets, le caractère aggravé et réitéré des violences, ce qui pourrait plutôt supposer une action délibérée et intentionnelle, et non uniquement une perte de contrôle ponctuelle. La mention du "petit nom" vraisemblablement utilisé par l'agresseur ("sa princesse") pour désigner la victime accentue cette ambiguïté dans le discours, suggérant là un rituel amoureux.

Cette ambiguïté autour de la jalousie et du sentiment amoureux dans la relation conjugale violente se retrouve également dans les choix narratifs ou les références culturelles utilisées pour contextualiser la relation. Les extraits suivants le montrent bien:

Extrait 1:

Ce mardi 26 septembre, le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre a condamné Skeddy J. J, un jeune homme incarcéré pour usage illicite de stupéfiants, détention d'armes et de munitions ainsi que pour des faits des violences physiques en état d'ivresse commises à l'encontre de son ex-compagne. Il lui aurait assené plusieurs coups de poing et l'aurait menacée de mort.

Une histoire de jalousie... *À la manière de Gainsbourg, elle se résumerait à sa célèbre chanson « Je t'aime, moi non plus »*²⁶. Il est tard, ce 20 février 2022. Le carnaval gronde dans les rues de Pointe-à-Pitre sous les rythmes des kas et des conques à lambi. En marge de la fête, Margot R.B. profite du spectacle en compagnie de ses amis. L'un deux, assez proche d'elle, pose nonchalamment sa main sur la cuisse de la demoiselle. Sauf que celle-ci n'est pas célibataire mais est en couple avec quelqu'un d'autre, Skeddy J.J.

²⁶ Souligné par nous

Enfin, c'est ce que ce dernier croit encore. La scène que le jeune homme aperçoit au loin, ne lui plaît guère. *Choc, énervement, insultes font suite à la phrase de trop, prononcée par Margot R.B²⁷*. La jeune femme ne l'aime plus (...)

(France-Antilles Guadeloupe, 27 Septembre 2023)

Extrait 2 :

Jaloux, devenant violent lorsqu'il est alcoolisé, un prévenu de 37 ans a été condamné à un an d'emprisonnement ferme pour des violences conjugales commises avec une arme blanche et des menaces de mort envers sa compagne, mère de leurs quatre enfants. Sa peine pourra être aménagée.

Je t'aime, moi non plus. Cette chanson de Serge Gainsbourg²⁸ semble bien résumer cette affaire jugée hier après-midi. Si tant est que son titre veuille bien décrire une relation ambiguë et contradictoire entre un homme et sa compagne qui se cherchent tout autant qu'ils se fuient ! Eux qui vivent ensemble depuis une vingtaine d'années. Et qui ont quatre enfants en commun (...)

(France-antilles Guadeloupe, 20 Février 2024)

Le recours à une chanson française populaire (en ne mentionnant que l'auteur-interprète et invisibilisant la chanteuse) désignée comme le "premier duo érotique français"²⁹ ancre ici la violence masculine dans le contexte d'une relation amoureuse compliquée, longue, qui se serait dégradée entre des individus ayant fait famille (vingt ans de relation, quatre enfants). Tandis que dans le premier extrait, l'angle narratif choisi met en avant le corps de la victime comme enjeu masculin (un autre homme pose "nonchalamment" sa "main sur sa cuisse"), et construit le récit du point de vue de l'agresseur et de ce qu'il "croyait". Les termes choisis distillent adroitement un doute sur la respectabilité wilsonienne de la jeune femme ("sauf que celle-ci n'est pas célibataire mais est en couple avec quelqu'un d'autre") et finalement la rendent responsable (au sens de la

²⁷ Souligné par nous

²⁸ Souligné par nous

²⁹ Le choix de cette chanson est d'autant plus intéressant que sa conception et sa publication sont en réalité traversés par la jalousie (<https://www.vogue.fr/article/je-taime-moi-non-plus-histoire-morceau-jane-birkin-serge-gainsbourg> .)

responsabilité devant : une responsabilité pénaliste face à une faute) de l'évènement : elle prononce la "phrase de trop : elle ne l'aime plus", insistant là indirectement sur une supposée asymétrie relationnelle et une fin de relation non consentie par l'agresseur, mais aussi sur le fait que la violence survient quand la femme parle, c'est-à-dire finalement quand elle se comporte en sujet, alors que jusqu'alors son corps était présenté comme un objet.

Ce double filigrane de la jalousie et de l'alcool n'est pas totalement infondé mais il est insuffisant. En effet, selon certaines enquêtes (par exemple Dibello et al., 2014) la jalousie romantique comporte différents aspects dont les plus négatifs semblent facilités par la consommation d'alcool, utilisée alors comme un moyen de faire face à ses problèmes non nécessairement conjugaux. Cependant, ces travaux pointent un troisième élément : la question de l'estime de soi ("self-esteem") défailante (Dibello, 2015) qui ressort relativement peu des articles sur le sujet des violences.

Les approches journalistiques choisies contribuent à romantiser la violence conjugale et la jalousie (certes sans complètement dédouaner l'auteur) et visent surtout à renforcer l'imagerie d'irrationnalité, de perte de contrôle, ou de frustration émotionnelle et/ou sociale qui irrigue les représentations autour de la jalousie et de la violence conjugale³⁰.

2. La jalousie comme expression de défiance envers les autres (hommes en particulier)

En gardant à l'esprit cette imagerie, les réactions des stagiaires sur le thème de la jalousie, tel qu'il est abordé lors de la deuxième journée de stage par l'association Konbit, sont éclairantes.

En effet, les scènes proposées aux stagiaires mettent en scène un couple hétérosexuel le lendemain d'une « soirée », l'homme (Mathurin) manifestant sa jalousie face à

³⁰ Cette représentation apparaît également au cinéma : voir par exemple, le film d'Henri-Georges Clouzot, l'enfer avec Romy Schneider, associant jalousie masculine et folie au moyen de marqueurs visuels et sonores: <https://www.dailymotion.com/video/x274fcl>

l'attitude de la femme (Mathurine) qui aurait « parlé longtemps » à un autre homme, un « ami d'enfance » qu'elle a d'ailleurs souhaité lui présenter. Dans le 2^e cas de figure, la situation est inversée, et c'est la femme qui exprime sa jalousie. Le sketch est toujours conclu par la phrase « si je suis jaloux, se c'est parce que je t'aime ! ». Suivant le principe du théâtre-forum, les stagiaires sont invités à participer, ici en jouant le rôle d'un(e) ami(e) de la personne jalouse, afin de la conseiller et l'aider à prendre du recul.

Dans la version masculine du stage, ce sont généralement des stagiaires mâles qui ont choisi de jouer le rôle de l'ami qui conseille l'homme jaloux. Les échanges regorgent de codes masculins allant de la diglossie³¹ à l'usage de mots issus du registre de l'amitié masculine (« solda », « boug mwen ») visant à distinguer le groupe des hommes des femmes (« Yo »/ elles) perçues comme des ennemies. Le recours au partage d'expérience ou au témoignage installe une empathie et une solidarité entre hommes qui, en fait, n'aide pas nécessairement à relativiser la situation. Comme le montre le dialogue suivant (stage 1):

Stagiaire (quinquagénaire divorcé³²) : Ou la ka tchimbé, solda ? Kite-y palé, sé pa pas i ka palé épi an moun i [elle] ka trompéw, yo [elles] ni dwa ni kanmarad..

Mathurin : Sé li ki voyé-w di sa ?

Stagiaire : Man ja viv sé bagay ta la, dé lè i ka présenté an boug kon meilleur ami, sé aman-y ki té la, kriyé mèt Gallet, sé an détective privé, ou ké sav tout bagay, i ni foto é ou ni an preuv, sinon ou ni pou fey konfians a 100%, fè kon mwen ka fè a !³³

L'alternative est soit de « faire confiance à 100% » à l'autre, soit d'engager un professionnel pour vérifier l'exactitude des soupçons, l'homme ayant entamé l'échange

³¹ Sur l'usage du créole comme langue de connivence masculine entre inconnus, voir Kabile, 2021.

³² Informations données spontanément par le stagiaire au cours du stage : rappelons que les stages sont anonymes, seuls les éducateurs du CPCA sont informés de l'identité exacte des individus, les autres stagiaires et moi-même ne disposons que des éléments volontairement livrés par les participants.

³³ Traduction :

Stagiaire (quinquagénaire divorcé³³) : Comment va, soldat, tu tiens bon ? Laisse-la parler, camarade, c'est pas parce qu'elle parle avec quelqu'un qu'elle te trompe, elles ont le droit..

Mathurin : C'est elle qui t'a envoyé me dire ça ?

Stagiaire : J'ai déjà vécu ça, parfois elle te présente le gars comme son meilleur ami et pendant ce temps, c'est son amant, tu appelles Maitre Gallet, c'est un détective privé, et tu sauras tout ce qu'il y a à savoir avec photo et preuves à l'appui, sinon² si tu veux pas faire ça, tu dois lui faire confiance à 100%, fais comme moi j'ai fait !

par une confirmation du risque potentiel de « tromperie ». Cet échange ne remet pas en cause la jalousie en elle-même, même s'il tente de relativiser l'origine du soupçon (les femmes ont « le droit de parler à d'autres hommes »).

Dans un autre stage, l'approche masculine est différente mais finalement rapidement limitée comme le montre le dialogue ci-dessous (stage 2) :

Stagiaire : ça dure combien de temps, tu lui en as parlé ? Qu'est-ce qu'elle a répondu ?

M : c'est un ami d'enfance, elle a dit

S : Mais elle t'a présenté, il suffit d'en parler tranquillement et calmement, là c'est pas le bon moment, attends d'être au calme

M : je lui dis calmement de ne pas me faire ça ?

S : Tu lui dis que ce qu'elle a fait ça te gêne, tu l'aimes, mais tu es un peu trop jaloux, elle a le droit d'avoir des amis, si tu as des amis femmes, est ce qu'elle te fait des crises ?

M : moi je veux pas qu'elle parle avec des hommes !

S : j'ai déjà vécu ce genre de problèmes mais là il faut que je cherche (le stagiaire renonce, arrivé au bout de ses arguments)

L'identification et l'empathie ne permettent pas au stagiaire-auteur d'invalider le ressenti du personnage jaloux, pas plus que la mise en avant de l'asymétrie relationnelle que suppose la jalousie : l'argument de la compagne acceptant que l'homme ait des amis femmes ne fonctionne pas car il s'efface alors devant la volonté de contrôle du partenaire sur la femme. Cette volonté de contrôle n'est pas aisément remise en cause car même si elle paraît injuste, elle appartient en réalité au registre de la domination, qu'il semble compliqué de dénoncer avec insistance.

Dans une autre version masculine (stage 2) :

S : Sa ka rivéw ? Ou menm ou pa ka palé épi fanm ? [qu'est-ce qui t'arrive ? Tu ne parles pas à des femmes, toi ?]

M : Oui mais on sait ce qu'il y a dans la tête des gars, et man enmen-y (je l'aime)

S : Ça suffit tu penses ?

M : Moi je pense que je la traite bien. Est-ce que toi, tu aurais accepté qu'elle te fasse ça ? (interpelle le stagiaire)

S : j'ai une seule chose à te dire : si c'est ce que tu penses, tu n'es pas prêt à être en relation. Mwen, man mandé sé ki moun, es i ka géré boug la, i fè sa douvan mwen, lè me mandé sé ki moun yo di mwen sé peson, i man trouvé au final c'était bien ça, donc si i présentéw-li sé an bon signe, au moins ou ké sav ki boug ki la³⁴.

Le stagiaire utilise ici son expérience comme un exemple à rebours qui n'atteint pas vraiment son but. Confronté lui aussi à une situation similaire, mais différente car sa compagne ne lui avait pas présenté l'individu qui s'est avéré être son amant (selon lui), il utilise cet argument pour rassurer Mathurin en pointant la transparence de Mathurine comme un gage de confiance. **Là encore, ce qui est questionné et disséqué, ce n'est pas tant la jalousie de Mathurin mais le comportement féminin qui manifesterait une loyauté et tendrait donc à réfuter la possibilité de la relation extrapartenariale.**

Un autre stagiaire se propose :

Stagiaire (quadragénaire, travaille dans un bureau³⁵) : ou palé bay ? (tu lui as parlé ?)

M : oui, je lui ai parlé, je lui ai dit que j'aime pas ça

S : man ka konprann ou..(je te comprends)

M : comment je fais pour qu'elle arrête ?

S : mais déjà, comment tu as vécu ça ?

M : je me sens pas bien, diminué, en insécurité, c'est pas bon, je me sens en colère

S : ok mais qu'est-ce que tu risques d'après toi ?

M : que le gars prenne ça sur moi, frère !

S : tu penses qu'elle peut partir ?

M : Je sais pas

S : Je te comprends moi -même je ne sais pas non plus. mais c'est quelque chose que tu as vécu dans le passé, ou pé palé ba mwen (tu peux me parler)

M : oui frère, tu sais pas à qui ça va arriver, ça m'est déjà arrivé

³⁴ Moi, j'avais demandé qui c'était, si elle gérait ce gars-là, elle a fait ça devant moi, quand je lui ai demandé qui c'était elle m'a dit « personne », et finalement j'ai découvert que c'était bien ça, donc si elle [Mathurine] te l'a présenté c'est bon signe, au moins tu sauras qui est le gars.

³⁵ Le stagiaire a donné ces informations au fil du stage.

S : man ka konprann ou (je te comprends), mais elle sait ça ? Tu lui as parlé de ça ?

M : non

S : mais est-ce qu'elle sait que tu te sens en insécurité ?

M : ben oui, oui, sûrement

S : Mais tu n'es même pas sûr qu'elle sait ce que tu ressens ! moi, mwen sé kanmarad ou, man ka paléw tranquillement (je suis ton ami, je te parle tranquillement), c'est mon conseil, faut que tu mettes des mots sur ça, elle va comprendre. Ce gars- là, elle a tenté de te le présenter, tu m'as dit ?

M : oui.

S : donc elle est même pas consciente que tu ressens ça, an bel boug konw mais non non, sonjé lè nou té jènn...(un bogosse comme toi, mais non non, rappelle-toi, quand on était jeunes..)

Fin de la saynète.

Un stagiaire dans l'assistance fait alors remarquer que le stagiaire a « rassuré » le personnage jaloux, ce que confirme le professionnel du théâtre-forum : « il lui a dit qu'il a le droit de le ressentir. ». En effet, l'approche choisie par le stagiaire-auteur jouant le rôle d'ami rassure Mathurin notamment sur son capital physique face à la potentielle concurrence (« an bel boug konw », un bogosse comme toi) et n'invalide pas ses sentiments, l'amenant même à mentionner une expérience précédente qui contribuerait à son « insécurité ». **Cependant, cette approche insiste surtout sur la nécessité pour lui d'informer sa compagne de ce qu'il ressent et de favoriser la communication, mais en aucun cas ne questionne la jalousie éprouvée.**

Cette représentation de la jalousie comme légitime demeure présente dans les réinterprétations féminines de la saynète, car elle s'appuie sur le manque de confiance en l'autre sexe. Dans l'une des versions jouées par les stagiaires-autrices, la stagiaire débute par une manifestation de défiance désabusée :

Stagiaire : qu'est-ce qu'il a encore fait ? (Mathurine explique la situation : son compagnon a passé « trop » de temps à discuter avec une autre femme, elle va

en soirée, c'est pour « être avec lui »). Je te comprends, y a de quoi, mais faut pas dépasser, faut que tu te calmes, faut pas faire le truc à vif, c'est pas bon [elle garde les bras croisés mais bouge la main pour faire descendre un peu], si tu veux on ira faire un peu de shopping, et puis ce soir tu vas discuter pour pas que ça se reproduise,

M : je lui ai déjà dit de pas refaire ça encore !

S : il a le droit de discuter avec d'autres femmes, dès que c'est pas sa gérance, dès que c'est pas son steak c'est bon.

M : bon, je vais t'écouter, on va discuter mais si ça se passe pas bien, on va crever ses pneus !

S : ah non ça c'est sans moi, ça c'est encore plus de problèmes, tu le connais bien, tu sais de quoi il est capable, si il peut parler de d'autres femmes devant toi, on ne sait pas...

Le choix de la stagiaire place automatiquement l'interaction dans un contexte de répétition de tensions ou d'offense (« qu'est-ce qu'il a encore fait ? »/ « tu sais de quoi il est capable ») qui en dit long sur la représentation de la relation conjugale comme ordinairement conflictuelle ou marquée par des événements dérangeants pour la femme. Là aussi la jalousie n'est pas invalidée en tant que telle, seules les circonstances sont analysées : la limite posée est celle de la « gérance », du « steak » (sur le concept de gérance, voir Kabile, 2021, et bientôt 2026), c'est-à-dire l'évaluation subjective de l'intérêt que porte l'individu à l'autre femme. Cela, en fait, n'aide en rien à mettre à distance le malaise causé par la jalousie.

Autre exemple (stage 4) :

Stagiaire féminine : toi t'as des potes aussi, tu parles avec eux.

Mathurine : c'est pas pareil !

S : le connaissant, il t'a laissée là comme ça, il t'a pas invitée à boire un verre ?

M : Oui

S : je comprends que tu sois jalouse, discute avec lui, tu l'aimes ?

M : oui, je l'aime.

S : hé ben si tu l'aimes, exprime- lui, dis- lui que ça t'a pas fait plaisir c'est pas parce qu'il parle avec une fille qu'il y a quelque chose derrière.

M : oui mais je suis jalouse, c'est une preuve d'amour !

N : t'es pas obligée de l'exprimer comme ça ! et puis la fille, elle est peut-être jolie, mais toi t'es belle aussi. T'es pas obligée de te mettre des trucs dans la tête, de te laisser submerger, je dis ça mais c'est pas facile, je sais.

Ici, la stagiaire utilise l'argument de la réassurance, comme a pu le faire un homme dans un stage précédent. Elle rassure la personne jalouse sur son capital physique face à la potentielle rivale (« toi aussi, tu es belle »), tout en y ajoutant cependant, comme dans la saynète précédente, une touche de défiance inscrite dans le postulat d'une répétition ou d'un comportement masculin (« le connaissant, il t'a laissée là »). Cependant, elle insiste sur la nécessité de ne pas relier l'amour à la jalousie et de choisir d'autres modes de communication pour exprimer l'éventuel dommage ou la frustration. Ce discours questionne un peu plus la jalousie en remettant en cause l'interprétation des faits qui lui sert de justification (« c'est pas parce ...»), l'imagination qui alimente la jalousie (« te mettre des trucs dans la tête ») et en utilisant la comparaison (toi aussi). Toutefois, il ne remet pas en cause la légitimité intrinsèque de la jalousie.

La pratique du théâtre forum permet aux stagiaires de questionner leurs propres prénotions, aussi le lien entre la jalousie et l'amour est-il systématiquement interrogé lors des stages par les acteurs et animateurs, la jalousie étant présentée comme l'une des premières sources de conflictualité conjugale et de violence. Les réactions ambiguës des stagiaires illustrent à quel point ce mythe populaire demeure ancré dans les représentations de la relation amoureuse, en tant que signe d'intensité de l'attachement amoureux, ou en tant que signe de la désirabilité de la/du partenaire.

Interrogés sur la jalousie comme preuve d'amour, plusieurs enquêtés (hommes) insistent sur la gradation de la jalousie (stage 1 : « c'est une question de degré » (x3) ; stage 2 et 3 : « ça dépend du degré »), et lui attribuent parfois un caractère genré, arguant d'une différence biologique ou psychologique entre hommes et femmes sur ce point, ces dernières étant décrites comme « plus jalouses ».

M1 (stage 1) : l'homme et la femme n'aiment pas pareil, une femme aime à 200%, mon frère est gynécologue, il m'a tout expliqué, la femme pense différemment,

il faut une attirance physique et sexuelle pour aller avec un autre homme, elle est plus jalouse à cause de ça.

A vrai dire le propos de l'enquêté n'est pas totalement inexact. De nombreux travaux pointent le caractère sexué de la jalousie et montrent que les hommes et les femmes réagiraient différemment face aux potentielles ou avérées atteintes au lien conjugal : là où les hommes investigueraient directement la nature sexuelle de l'infidélité (« tu as couché avec lui » ?), les femmes tendraient davantage à questionner le partenaire sur la nature émotionnelle de l'autre relation (Bozoyan et Schmiedeberg, 2022, Khule et al.2009). Par exemple, il semble que les femmes considèrent déjà l'infidélité constituée, même en l'absence de contact physique à partir du moment où des messages (érotiques) ou un attachement émotionnel sont présents entre leur partenaire et l'autre personne.

Toutefois, et cela en soi est intéressant, dans les échanges autour de ce scénario précis, la question de l'infidélité, notion éminemment subjective et fort difficile à définir, n'est pas explicitement mentionnée. Selon, Charlotte Le Van, celle-ci caractériserait « des individus vivant (ou ayant vécu) en couple (...) ayant (ou ayant eu) des relations sexuelles extraconjugales avec un(e) partenaire à l'insu et contre le gré de leur conjoint(e) ». C'est pourtant le spectre de l'infidélité qui est présent derrière l'expression des jalousies repérées, mais il s'agit peut-être d'un biais genré : le public étant essentiellement masculin, il est possible que ce sujet (être trompé par sa compagne/avoir été trompé) soit perçu comme discréditant la masculinité devant les pairs et devant les rares femmes participantes. Ici, l'ordre public des apparences masculines (Kabile, op.cit.) freine probablement la parole sur ce sujet sensible.

L'absence de jalousie peut être perçue comme un manque d'intérêt pour le/la partenaire ou comme le signe d'un détachement amoureux :

M2 (stage 3) : ça dépend du degré, moi j'ai déjà vécu beaucoup de trucs, je me dis soit ma compagne est folle, soit elle est complètement jalouse, je sais qu'elle m'aime, enfin je pense, mais si la personne s'en fout, tu te dis qu'en vrai ou la épi ou la, i pa mélé épiw, ja ni an moun ki ka remplacéw.(tu es là, tu n'es plus là, elle n'en a rien à faire de toi, y a déjà quelqu'un qui t'a remplacé)

M1 (stage 4) : la jalousie découle d'un sentiment, si je suis pas amoureux j'éprouve pas de jalousie, tu es juste une copine, tu fais ta life, je m'en fous.

M1 (stage 5) : si ce que tu fais me laisse indifférent, c'est que je suis plus sur toi, moi je suis comme ça, si je suis jaloux, ça montre mon intérêt pour toi. Moi si je prends l'initiative de *payer une soirée* pour qu'on passe la soirée ensemble, c'est pas pour te voir passer du temps avec un autre.

On notera que ce détachement est lié à la potentielle présence d'un autre homme, et dans le dernier cas, la démarche et l'investissement pécuniaire rendent la présence ou le supposé intérêt pour un autre homme inacceptable. Cette approche confirme l'association entre masculinité conquérante, séduction et disponibilité de la partenaire, vraisemblablement liée à la perception patriarcale des masculinités fréquemment valorisées par les participant.es (voir supra : section 1).

Cette perception est liée également à la transformation de la séduction en "système de dating" (Bailey, 1989; Gourarier, 2021), peu favorable aux femmes. "Dans ce système, leur « valeur » s'apprécie en fonction de la dépense masculine et cette dépense, consacrée par la popularité de la sortie, dépend, entre autres, de la capacité des femmes à différer le moment d'accorder leurs « faveurs »." (Gourarier, *ibid.*) Si cette analyse concerne essentiellement les individus en phase de séduction ou de mise en couple, elle semble pertinente, articulée aux modes de socialisation et sociabilité masculines aux Antilles qui favorisent la rivalité entre pairs en particulier dans les espaces sexués, semi-publics que constituent les soirées (Kabile, 2021). La privatisation de la partenaire, même le temps de la fête, constitue un gage de virilité auquel il peut être très difficile de renoncer, ou auquel porter atteinte en consacrant du temps à un autre homme peut devenir un réel risque pour la femme.

En revanche, la question de l'amour, bien que très peu présente dans l'ensemble des stages, apparaît parfois :

M1 : faut faire la différence entre jalousie et possessivité, c'est pas parce qu'on est jaloux que l'autre nous appartient, y a des degrés.

M2 : être amoureux ne vaut pas forcément dire que tu es jaloux, si tu es jaloux c'est que tu as une raison, la personne que tu dis aimer, tu vas provoquer son départ, celui qui a une mauvaise jalousie, il a pas confiance en soi.

Stage 2

La « mauvaise jalousie » ici mentionnée s'apparente à ce que l'approche multidimensionnelle de la jalousie (Attridge, 2013) nomme « jalousie de type suspicieux » (*suspicious jealousy*). Le type « suspicieux » implique principalement des pensées, des comportements et des sentiments qui sont généralement ressentis en l'absence d'événements majeurs suscitant la jalousie. Elle concerne le plus souvent la personne ayant des niveaux élevés d'anxiété, de doute, de méfiance, d'insécurité personnelle et également d'insécurité à l'égard de la relation. Cette insécurité peut trouver sa source dans l'historique amoureux de l'individu, comme le fait remarquer un stagiaire (Stage 5) :

M1: oui, si tu as une nouvelle relation, si tu as eu des problèmes avant, tu doutes plus de ton couple, et la jalousie s'installe, tu es plus méfiant, mais y a différentes jalousies.

En revanche, le type de jalousie « réactive » (*reactive jealousy*) se produit plus fortement lorsque des transgressions concrètes (par exemple, le flirt ou les liaisons sexuelles) portent atteinte à des aspects critiques du lien relationnel entre les partenaires (par exemple, les attentes d'exclusivité sexuelle). Ainsi, la jalousie réactive est une réponse directe à la découverte d'événements réels qui menacent la stabilité de la relation. Ces deux types de jalousie auraient des antécédents distincts : la jalousie suspicieuse est davantage liée à des facteurs individuels endogènes ou internes (par exemple, les craintes personnelles d'insécurité ou de faible estime de soi), tandis que la jalousie réactive est davantage liée à des facteurs exogènes qui proviennent du contexte social et de la relation, par exemple, les actions des autres dans la situation ou la trahison de la relation. Ces derniers points sont illustrés dans l'échange suivant (stage 5) :

F1: avec ton compagnon, y a un respect quand même, tu n'aimerais pas qu'il te le fasse, mais si tu rencontres un ami, tu peux lui dire on se verra à un autre moment

M2 : le but n'est pas d'arriver dans la soirée pendant une heure je disparaiss, je reste 5 minutes avec l'autre, maintenant si je te vois en mode (fait une expression de type minauderie),

M1 : mais Mathurin dit que c'est répétitif, et ça je suis désolée, mé sé ou ki ni zanmi pasé tout' moun !!! Et rien ki kanmarad nonm !!! [tu as plus d'amis que quiconque !! et uniquement des hommes !!!] Puisque à chaque fois, à quel moment c'est un poto, ou c'est pas un vrai poto ?

M3 : si Mathurine est populaire, elle connaît du monde, moi l'essentiel c'est la confiance, il faut que l'homme ait confiance, si il a pas géré

M1 : toutes les femmes sont sollicitées, ce qui m'intéresse c'est comment tu gères les sollicitations

Cependant, il n'est pas toujours aisé de distinguer la nature de la jalousie et effectivement, elle peut être due à une combinaison de facteurs endogènes et exogènes, comme l'illustre l'échange suivant :

M1 : dans la vie de couple y a un peu de jalousie, si tu es une belle femme, un beau mec, si on vient vers toi, il va y avoir de la jalousie. Dès qu'il y a des sentiments y a de la jalousie, même pour des amis, quand tu as un copain de longue date qui fréquente d'autres gens, tu te dis aussi misié ladjé mwen [le gars m'a laissé tomber], dans la vie de couple, ça arrive aussi, si votre femme parle toute la soirée avec quelqu'un...

M2 : c'est pas élégant !

M1 : oui c'est pas élégant.

Stagiaire féminine (F1): c'est un ressenti : dans le sketch, elle a pu parler cinq minutes avec le gars et le gars, il réagit comme ça. Elle a passé sa soirée avec le gars mais en fait sûrement non ! Ce qu'il faut se dire c'est comment arriver à transformer la jalousie en fierté : quand tu es en couple la personne avec qui tu es, c'est la plus belle, le plus beau, normalement, comment tu transformes ça en fierté, il est beau ok, c'est MOI qui suis à côté de lui, mais au lieu de ça tu te diminues, et tu as une réaction violente entre guillemets ou parfois même pas entre guillemets et tu réagis mal.

La jalousie, qui, comme le note un stagiaire, peut concerner aussi les relations amicales, demeure généralement associée à la mise en rivalité, autour de la/du partenaire dont la supposée attractivité peut fonctionner comme un gage de réassurance sur sa propre valeur séductive et donc comme une forme de reconnaissance au sens sociologique. Cependant, l'inverse est aussi vrai : la mise en rivalité, *qu'elle soit réelle* (jalousie réactive) *ou fantasmée* (jalousie suspicieuse), peut révéler ou alimenter une insécurité personnelle que les stagiaires considèrent comme une potentielle source de la violence. **D'ailleurs, afin de contrer cette insécurité, l'argument de la « confiance en soi » est régulièrement avancé dans plusieurs stages différents et est mentionné plus fréquemment que celui de la confiance en l'autre** ou dans le couple, sans toutefois que personne ne définisse réellement ce que recouvre cette confiance en soi ni comment on l'obtient ou la développe. Cependant, cette supposée confiance en soi écarte la « mauvaise jalousie », c'est-à-dire la jalousie de type suspicieux.

3. la « réciprocité » et de la « communication » : des solutions qui n'excluent ni la domination ni la méfiance

L'équilibre dans la relation, désigné comme de la « réciprocité », constitue aussi un point important à la fois comme une interprétation de l'égalité entre partenaires mais aussi comme la possibilité d'exercer réciproquement le contrôle sur l'autre.

M3 : la réciprocité c'est important : si tu demandes ça à l'autre tu le fais pas non plus, si elle peut pas, tu peux pas non plus, il faut que les deux soient d'accord. Quand on vient te dire « je veux pas que tu parles à cette amie, elle me fait peur », mais quand la personne fait la même chose et passe des heures au téléphone, la personne est super triste soit disant quand c'est toi, et puis quand elle est au téléphone, cette personne- là, elle rit, c'est une blessure, là y a pas de deal donnant- donnant.

F1 : sur la réciprocité, c'est juste qu'à un certain point, y a la liberté aussi, on n'est pas les mêmes personnes, on n'a pas été élevés dans la même famille, on n'a pas les mêmes références, l'autre ne peut pas être le reflet de toi, si je dis deal pareil, je prive l'autre, et je me prive d'une part de moi, les limites

importantes on se les fixe ensemble. Moi par exemple je sais que je veux une relation exclusive.

M3 : On est d'accord. La complémentarité ne peut pas aller sans réciprocité, comme tu dis faut poser les règles : si la fille ça lui va pas de plus parler à des hommes, c'est eau et l'huile, ça marche pas, c'est comme une vinaigrette, faut ajouter un élément sinon ça se rescinde, le donnant- donnant, si tu as accepté, faut s'y tenir. Dans le sketch il n'a jamais parlé avec elle qu'une femme l'a trompé, donc déjà c'est compliqué, y a une zone de compromis, si il continue à être blessé chaque fois qu'elle parle à un homme, à un moment **c'est peut-être elle qui va le buter, ou c'est lui qui va la buter**³⁶.

Stage 3

La violence ultime (tuer l'autre) est présentée comme la conséquence d'une frustration trop grande, ou de la « blessure » de l'autre. Ici, la communication semble un enjeu important dans deux sens : son absence, s'agissant tout d'abord du partenaire qui n'a pas expliqué les antériorités conjugales justifiant son anxiété, est problématique car elle ne permet pas à l'autre (la femme ici) de comprendre le contexte du contrat conjugal qui est demandé. Par ailleurs, le contrat conjugal, les « règles » (ne pas parler à des hommes) doivent être explicitement acceptés réciproquement, **sans cependant, que jamais la question de qui pose les règles et pourquoi soit explicitement posée.**

La frustration dans l'expression de soi apparait également dans d'autres propos et peut être reliée à un sentiment de ne pas être entendu dans les différentes sphères dans lesquelles évolue l'auteur. Aussi est-il question d'un mur dans la relation puis, ultérieurement d'un mur administratif, comme si cette difficulté à être compris et (connu/reconnu) se transmettait aux différents interlocuteurs :

M1 (stage 2) : on parle souvent de se connaître soi-même, mais pourtant, les gens sont amenés à changer, donc à quel moment on se connaît ? On sait ce qui nous est arrivé sauf pour certaines personnes, des fois, le cerveau a coupé le souvenir, mais on se connaît tous, on sait qui on est. Mais ce qui me dérange

³⁶ Souligné par nous

c'est le fait qu'il n'y ait pas de communication, vous essayez mais en face c'est le mur.

La thématique de la communication croise celle de la confiance en l'autre, cruciale pour plusieurs stagiaires dans la relation, mais la défiance demeure très présente ; ainsi ces réactions recueillis lors du stage 5 montrent cette ambivalence, notamment auprès du public masculin :

M1 : faut pas donner trop de confiance à la personne

M 3 : sa ka minnin an lo pwoblem, ou pé goumin épi madamn la, man préféré fini épi sa, pa alé an soirée ! [ça cause de nombreux problèmes, tu peux finir par te battre avec la dame, je préfère laisser tomber et ne pas sortir !]

M5 : on va au cinéma plutôt

M1 : la femme ne va jamais accepter, moi expérience vécue c'est une vraie galère, moi j'ai plus confiance en personne, tu tombes de haut, avec les réseaux qui détruisent ton couple, les meufs sont h24 sur les portables, quand elle part au travail en train d'envoyer un message à des mecs, t'es pas là

F1 : si tu n'as pas confiance, ne va pas en soirée

M1 : tu vas accepter que ton mec parle avec une autre femme quand tu es là ?

F1 : j'ai confiance en moi, je sais qu'il va forcément revenir

M1 : toi tu connais tes valeurs, mais les valeurs du mec, tu les connais pas.

Dans ce climat de défiance permanente ("les meufs sont h24 sur leurs portables, quand elle part au travail en train d'envoyer un message à des mecs, t'es pas là"), la "jalousie digitale"³⁷ prend un sens particulier et se traduit par une scrutation permanente des partenaires à la fois dans leur usage de leurs téléphones mais également sur les réseaux sociaux. "La jalousie moderne et digitale s'apparente à la jalousie d'honneur, c'est finalement très narcissique. C'est lié à sa personne, à l'image de soi, et c'est souvent lié à ses fragilités antérieures" (Patrick Ange Raoult cité par Laure Parslow, 2020; voir également ses travaux en psychologie clinique sur la jalousie: Raoult, 2025; 2017) . En ce

³⁷ Sur l'impact d'Internet sur les relations amoureuses, voir les travaux de la sociologue du digital, Catherine Lejealle.

sens, la jalousie digitale s'apparente/se nourrit de la jalousie de type suspicieux, compliquant encore plus la confiance dans le couple, confiance déjà altérée par la méfiance masculine envers les autres hommes, ontologiquement perçus comme des rivaux.

Ainsi, la « soirée » constitue une « scène » risquée (Goffman, 1972) où la séduction semble omniprésente, et où surtout le contrôle de la /du partenaire paraît indispensable. Si ce contrôle est problématique, il vaut mieux ne pas sortir ou choisir un autre loisir, cela en dit long sur les enjeux du lieu. On notera que l'argument de la confiance en soi proposée par une femme (stage 5 : « j'ai confiance en moi, je sais qu'il va forcément revenir », propos qui, cela dit, semble excéder la simple soirée) est balayé par un homme particulièrement méfiant qui renvoie son argument sur sa propre valeur, à la question des « valeurs de l'autre ». Une autre femme (stage 3) précise : « Si il reste avec moi dans la soirée, j'aurais plus confiance en moi et en lui. »

En définitive, d'une certaine façon, « croire en soi » ne compte pas quand fondamentalement on ne peut croire en l'autre, ou plus précisément quand on ne peut pas s'approprier l'autre. Mais croire en soi en raison des actes de l'autre limite l'autonomie du sentiment de sa propre valeur.

Il y a là une vision désenchantée de la relation de couple et une ambivalence dans le rapport à sa reconnaissance sociologique (rappelons-le : le sentiment de sa propre valeur) qui apparaît dans tous les stages observés. Très vraisemblablement, ces éléments sont antérieurs à la situation de violence qui conduit les individus dans la sphère judiciaire et trouvent leurs sources dans leurs trajectoires personnelles.

Si plusieurs stagiaires sont conscients que « la jalousie, ça détruit un couple, ça emmène la violence » (stage 2), et que « le manque de confiance en toi aussi ça détruit » (stage 2), la question de la confiance en l'autre mérite une réflexion. La défiance constamment exprimée, plus moins clairement, plus ou moins implicitement renvoie à la nature même de la confiance présente chez les autrices et auteurs de violence observés. Les travaux sur la confiance en distinguent, notamment, trois sortes qui peuvent être utiles ici : la confiance assurée, la confiance décidée (Luhmann, 2001), et la confiance critique (Ravat, 2014).

Ainsi, la confiance décidée se distingue de la confiance assurée dans la mesure où là où la première résulte d'une décision, la seconde traduit plutôt le sentiment que ses attentes ne seront pas déçues. Par exemple, comme l'illustre pragmatiquement Luhmann, un individu qui achète une voiture s'attend à ce qu'elle fonctionne correctement, tandis qu'un individu qui acquiert une voiture d'occasion sait qu'il prend un risque, plus ou moins calculé, par rapport à l'objet. La situation présuppose un risque dont il a connaissance, même s'il ne peut nécessairement l'évaluer complètement. La confiance critique se définit en revanche comme une confiance « réflexive et révisable, ancrée dans le *désaccord* ou la *possibilité du désaccord* » (Ravat, op.cit). La confiance critique consiste donc à « *prêter* sa confiance, en maintenant la possibilité de la retirer ».

Il nous semble que les propos des stagiaires reflètent, quand elle existe, une confiance constamment critique, rapidement révisée et retirée, et cela pourrait expliquer cette défiance fréquente. Les raisons en sont socio-culturelles, vraisemblablement liées aux modes de socialisation sexués (réputation, virilité ostentatoire, ordre public des apparences masculines, hiérarchies de crédibilité masculine, hétéronormativité, liberté négative vs respectabilité et liberté positive), mais également individuelles. Or la confiance constamment critique et la méfiance/défiance qu'elle génère requiert une surveillance de l'autre, alimentée parfois par la jalousie digitale, et surtout génère une tension intrinsèque difficile à supporter constamment. Cette tension intrinsèque peut s'avérer un détonateur de comportements violents, en particulier pour les auteurs dont la socialisation favorise la violence comme une expression émotionnelle légitime (Kabile, 2021).

L'une des alternatives consisterait peut-être à introduire auprès de stagiaires la notion de confiance décidée et celle, plus optimiste, mais certainement plus risquée, de confiance assumée. La particularité de la confiance décidée est de constituer l'individu en sujet qui pratique une rationalité dont il est conscient, toutefois elle place la relation sous l'angle du risque potentiel (mais non systématique comme pourrait l'insinuer la confiance critique). Ou en tout cas, insister sur la notion de confiance critique et sur l'insécurité qu'elle fait peser sur la relation, car après tout à l'instar de Laé (2003), on pourrait en effet affirmer que : « l'intimité est une confiance accordée massivement au présent ».

Section 4 : Une affirmation masculine constante dans le champ de la sexualité, peu propice à l'identification de la violence sexiste et sexuelle

Le champ de la sexualité constitue un lieu d'illustration de normes de genre d'autant plus essentiel pour les individus chez qui les stéréotypes genrés sont ancrés. Bien que moins central qu'on ne le pense (Bozon, 2016), ce lieu important dans la conjugalité est avant tout un lieu d'exercice du pouvoir sur le corps de l'autre et sur son propre corps. Aussi le travail sur ce champ est-il crucial dans l'accompagnement des auteurs de violence pour qui la quête de domination semble irriguer les situations conjugales. Par ailleurs, la communication conjugale défaille qui ressort fréquemment des échanges observés ainsi que la difficulté à renoncer à la jalousie comme manifestation du désir et de l'attachement confortent, à notre sens³⁸, les mécanismes d'appropriation et de contrôle du corps de l'autre. Ces mécanismes compliquent l'appréhension du consentement en matière sexuelle à la fois en tant qu'auteur et en tant que victime. De plus, la sexualité semble toujours perçue chez les auteurs comme un lieu de performativité genrée.

1.La sexualité toujours vécue comme un espace de performativité genrée

Les moments consacrés à la question des violences sexuelles ont été particulièrement intéressants à observer : en effet, ce sont souvent les instants les plus calmes et les moins interactifs des stages. Les participants sont souvent silencieux. Certains répondent aux questions des éducateurs (en général, deux hommes et éventuellement une femme), mais contrairement à d'autres sujets, il y a peu d'apartés entre hommes. Le langage non verbal est assez révélateur d'un certain malaise : dans la plupart des stages, plusieurs hommes regardent le sol, et les femmes se concentrent parfois sur leur téléphone, regardent vers l'extérieur. Le sujet est difficile.

Konbit aborde cette question de manière pédagogique en proposant un sketch dans lequel la partenaire féminine sollicite sexuellement l'homme (dans une configuration

³⁸ Voir supra section 3.

d'amour récent, et à l'extérieur : scène de coucher de soleil, proposition dite de sex *outdoor*). Le partenaire masculin refuse le rapport sexuel, ne se sentant "pas prêt", et la partenaire rejette sa réponse et les oriente tous deux vers "un buisson", après l'avoir questionné, ironique, sur sa sexualité ("Comment? Tu es gay? »). Ce sketch est très intéressant parce qu'il contient à la fois la question de la performativité sexuelle masculine, le sentiment d'incompréhension de la part de la partenaire et le poids de l'hétéronormativité. Ce qui est aussi intéressant c'est l'invariabilité des réactions masculines et féminines : les participants sont le plus souvent amusés par l'attitude de Mathurin. Au commentaire "tu es gay" opposé par le personnage féminin au refus de l'homme, à presque tous les stages, les participants masculins rient. Ce sketch est d'ailleurs rarement rejoué par les stagiaires, personne ne se proposant pour prendre la place de l'opprimé.e. Certaines réactions verbales sont au demeurant très instructives. Par exemple lors du stage 1, un enquêté (quinquagénaire et pluripartenaire, d'après les informations qu'il a partagées au cours des deux journées) réagit avec animation face au refus de Mathurin :

M1 : allé frè mwen, ki sa !! (vas-y, frère, alors !!)

Konbit : poutchi ou ka di-y alé ? [pourquoi tu lui dis d'y aller ?]

M2 : y a un pti buisson, faut faire le travail, tout le monde est content ! Bon, c'est vrai, les hommes sont pas toujours prêts. **Si tu as fait un service**³⁹ y a 2h, tu veux pas dire que tu as été infidèle, ok, mais il peut dire : « pas maintenant, tout à l'heure ! »

Dans cette approche, le refus, plus exactement le report, de la relation sexuelle par l'homme ne se comprend que si physiologiquement, il ne s'en sent pas capable parce qu'il aurait déjà eu des relations sexuelles peu de temps avant. **L'idée d'une absence de consentement masculin à l'opportunité sexuelle est inenvisageable.** Celle-ci est donc impérative, l'usage du mot "service" renseignant par ailleurs utilement sur la vision utilitariste du sexe comme performance, *comme prestation*. Par ailleurs, l'idée même d'un rapport sexuel consensuel sans coït non plus n'est pas envisagée, comme si une relation sexuelle n'impliquant pas nécessairement le pénis ne faisait pas partie des

³⁹ Souligné par nous.

scripts sexuels (pour une brève approche de la théorie de scripts sexuels voir, Monteil, 2016). Notons également que le stagiaire interpelle le personnage en créole, ce qui n'est pas un hasard : en effet, la langue créole fonctionne souvent comme une langue entre pairs, pour pratiquer le rappel à l'ordre des apparences masculines (Kabile, 2021) par la moquerie, ou pour créer une connivence genrée entre individus qui ne se connaissent pas, notamment sur les sujets d'ordre sexuel. Le même sketch est proposé dans la configuration inverse où la femme refuse. Interrogés sur le réalisme des deux scènes, tous les stagiaires quel que soit leur sexe, confirment que la scène où la partenaire refuse la sollicitation sexuelle est la plus réaliste, la scène inverse leur paraissant peu probable. A vrai dire ce n'est pas exactement une surprise : ayant déjà eu l'occasion d'observer la réception de ces deux sketches auprès de collégiens et de lycéens, des réactions similaires apparaissent chez les adolescents. Cependant, la persistance de cette approche chez des adultes expérimentés dans la conjugalité interpelle.

Cette difficulté à refuser l'opportunité sexuelle est liée à la construction des masculinités et au rôle que joue la sexualité dans les "hiérarchies de crédibilité masculine" (Kabile, *ibid.*). L'évaluation de la masculinité et de la virilité est, certes, le fait des autres hommes, auprès de qui, l'injonction à la réputation (Lefaucheur & Mulot, 2011 ; Kabile, 2022) nécessite de séduire ou de montrer/ ou de prétendre qu'on séduit (ou qu'on a "eu" telle ou telle femme, suivant la valeur dont celle-ci dispose dans l'économie masculine de la séduction) pour progresser en tant qu'homme dans la hiérarchie. Mais cette évaluation passe aussi par les femmes. Visiblement redoutée, elle complique la possibilité de dire non à la sollicitation féminine :

M2 : tu dis rien de crainte de ce qu'elle va dire après, à ses copines, ou penser que mussieu n'assure pas...

M3: oui c'est vrai, en tant qu'homme tu as ta fierté, tout homme a une fierté, ça se contrôle, ça se gère.

Stage 2

"Ne pas assurer", être disqualifié en tant qu'amant simplement parce que l'on a refusé une opportunité sexuelle illustre à quel point la masculinité est performée à travers le sexe, et à quel point il est difficile pour les individus qui par ailleurs, demeurent attachés

à des représentations des rôles genrés (voir section 1) d'y échapper. Cela montre aussi en creux les sanctions qui, selon eux, peuvent être appliquées s'ils ne répondent pas à la demande féminine (la partenaire étant vraisemblablement persuadée alors de sa non-désirabilité) : la rumeur, le makrélaj, la stigmatisation, autant d'éléments de contrôle social autour de leur virilité.

En revanche, face au refus féminin, les réactions masculines sont plutôt amusées notamment par l'argumentation -assez sommaire-déployée par le partenaire fictif pour convaincre la partenaire. Le "je suis un homme, j'ai des besoins, tu sais, allez viens, je saurai te donner envie" de l'acteur remporte plusieurs sourires voire rires⁴⁰. Derrière cet amusement, se profile la représentation tenace des besoins sexuels différenciés des hommes et des femmes. Interrogés à ce sujet, les stagiaires répondent presque unanimement. Mais l'échange révèle parfois des nuances, comme dans le stage 4 :

Animateur : L'homme a plus de besoins ?

Réponse collective : Oui !

M1 : oui mais là [dans le sketch] qui est-ce qui persécute l'homme ? C'est la femme !

M2 : mais les femmes ont plus de charge mentale, donc elles auront pas forcément tout le temps le besoin.

M6 (parle pour la 1ère fois depuis le début du stage) : c'est pareil pour les deux et même un peu plus pour l'homme que la femme.

M2 : l'homme, c'est mécanique

M4 : c'est pas valorisant pour les femmes si on dit ça. Les hommes ont plus de besoins, la présence féminine déclenche plus d'envie, c'est très individuel, ça dépend de plein de choses, c'est un schéma naturel, y a la température, la tenue vestimentaire, l'environnement...

⁴⁰ Cela dit, Mathurine expliquant que ça fait que "trois mois" (de relation) et qu'elle ne se "sent pas prête" attire aussi quelques rires masculins incrédules.

Animateur-acteur : mais même avec des conditions identiques, est-ce que l'homme a plus de libido ?

M4 : oui (ferme)

F1 : j'ai l'impression que l'homme a plus d'envies que la femme, ça se vérifie moins aujourd'hui avec la génération, mais un homme n'a pas besoin de sentiments pour coucher, ils voient une paire de seins de fesses ça y est, c'est monté.

M2 : oui c'est vrai ! Ils voient et ils ont envie de taper⁴¹

F1 : tandis qu'une femme il faut un contexte, c'est pour ça que j'ai pas de besoin mécanique, mais les hommes, ça pèse, ils ont besoin de se vider !

M5 (âgé) : ça dépend de la génération.

Animateur : oui mais est-ce que c'est la nature, ou la socialisation ? Est-ce qu'on nous apprend à réfréner nos envies, écouter nos sentiments ? Et les femmes, c'est le contraire ?

F1 : on a tellement réfréné les femmes à ce sujet que maintenant y a une forme de rébellion des femmes, et ça part à l'extrême, ça se fait mal, une femme veut faire comme un homme, y a l'évolution des mentalités, aujourd'hui nos enfants ont accès au voyage, au monde aux réseaux, les ouvertures d'esprit ne sont pas les mêmes.

En dépit de ce dernier argument, sur la « jeune génération féminine » qui se rebellerait et pratiquerait une sexualité plus libre, moins « réfrénée », **la représentation d'une supposée différence des besoins sexuels entre hommes et femmes se maintient**. La stagiaire qui l'avance estime que les femmes veulent faire « comme les hommes », confirmant l'essentialisation des différences sexuées. Selon elle, Il s'agit d'une dérive dangereuse, qui est en fait le produit de la domination masculine et du contrôle exercé sur les corps des femmes. Cette même stagiaire, la seule femme à s'exprimer sur la question de la sexualité (sur les 7 femmes présentes/10 hommes), voit également la sexualité masculine comme simpliste et centrée uniquement sur les stimuli visuels (« ils

⁴¹ [baiser]

voient une paire de fesses, ça y est c'est monté »), ce que confirme un homme, mais à quoi les autres hommes du stage n'ont absolument pas réagi (l'actrice de Konbit les a d'ailleurs interpellés à ce sujet sans succès). Tandis que celle des femmes serait plus subtile, plus contextualisée. Cette essentialisation n'est pas entièrement infondée (Bianchi-Demicheli, Ammar et ali., 2016) mais sa persistance inquiète. **Plus inquiétant encore, la subtilité des arguments, a priori plus compréhensifs des contraintes que vivent les femmes, complique la distanciation par rapport à ces stéréotypes** : les femmes ont « plus de charge mentale », ce qui diminue leurs besoins. Les femmes sont plus « libres », elles veulent faire comme les hommes, ce qui implique que leur libido serait *naturellement* inférieure, ou plus intellectualisée, plus affective alors que « c'est mécanique pour les hommes ». Ces stéréotypes, même s'ils semblent nuancés, (dans les autres stages observés, les stagiaires admettent souvent, spontanément, que la libido est individuelle : « ça varie », « ça dépend sur qui on tombe », « c'est pareil pour les hommes et les femmes ») demeurent très ancrés, parfois cachés sous le vernis de l'amusement autour des femmes qui exprimeraient plus aisément leurs besoins sexuels que les hommes : « i ni dé fanmn sé yo ki ka mandéw tout'lè ! » [il y a des femmes qui te demandent (sollicitent sexuellement) tout le temps !], exprime un homme au stage 1, suscitant l'hilarité générale).

Cette approche de la performance masculine, étonnamment, conduit les individus à considérer que leur refus de la sollicitation peut justifier une potentielle infidélité de la partenaire :

M3 : si man di-y non, si i alé dewo, sé fot mwen ! [si je dis non et qu'elle va voir ailleurs, c'est ma faute !]

Animateur : mais non ! A quel moment ça légitime que ce soit de votre faute que l'autre vous trompe ?

M3 [visiblement surpris] : sé pa fot mwen ? [ce n'est pas de ma faute ?]

Animateur : non.

M3 (moue peu convaincue) : oui mé ou pé ké fey wont' !! Ou ka représenté la loi man ka respektéw mais ba moun lan bagay li ! [oui mais tu ne vas pas lui faire

honte non plus ! Tu [l'animateur] représentes la loi donc je te respecte mais il faut donner à la personne ses affaires [la relation sexuelle]

Stage 1

Le spectre de la rivalité masculine n'est jamais loin, ni celui de devoir sexuel, qui se rapproche de l'idée de prestation de service. **La sexualité semble ici désincarnée, déconnectée du désir ou de l'émotion, fonctionnant comme une créance à laquelle le partenaire a droit.** On peut se demander si cette approche prend sa source dans le fameux «devoir conjugal» que précisément les éducateur et éducatrice du stage s'ingénient à déconstruire, expliquant avec insistance la notion de viol conjugal et celle de devoir d'intimité qui n'implique pas nécessairement d'acte sexuel. Il y a peu de réactions sur le viol conjugal généralement, les stagiaires restant plutôt silencieux, et très souvent pensifs. Le devoir d'intimité surprend souvent mais il y a également peu de réflexions explicites sur le sujet. Un stagiaire cependant a questionné (stage 5) :

M4 : j'ai appris récemment que pour les catholiques, la femme doit satisfaire son mari quelle que soit la demande sexuelle de son mari et doit être à disposition de son mari.

Animateur : la question c'est : qu'est-ce qui vous régit ? La bible ou la loi ?

M3 : oui, mais ça peut être interprété.

Certaines femmes présentes réagissent à l'échange, en questionnant plutôt le pluripartenariat masculin, ce qui conduit à une réflexion relative à la dissymétrie entre hommes et femmes s'agissant des catégorisations stigmatisantes pour finir par une pirouette masculine sur une légitimation du pluripartenariat masculin :

F1 : oui mais si le gars veut tous les jours h24, y a des gars qui sont voraces !

M3 : h24 c'est au début, après sé pa kon sa [après c'est différent]

F2 : si toi t'as envie, t'es pas obligé d'aller voir ailleurs.

M3 : des fois t'as pas choisi, des fois ça vient comme ça.

F2 [enquêtée quadragénaire] : moi je suis très ouverte, si tu as envie d'aller voir ailleurs, y a des préservatifs, tu te maries pas pour être la taspé de n'importe qui dehors, sinon tu restes célibataire !

Animateur : est ce qu'il y a un terme comme « taspé » pour les hommes ?

M3 : gigolo, coureur de jupons.

Animateur : c'est pas exactement la même chose. Y a pas vraiment de termes aussi insultants pour les hommes que pour les femmes.

M3 : oui les femmes, y a « konchonni », »manawa », « volponn « zo »..

F1 : « zagui ».

M2 : c'est incroyable, pourquoi tant de mots ? On aurait dit qu'on a une expérience particulière ici. Mais déjà est ce que biologiquement on est conçu pour avoir une seule partenaire ?

M5 [enquêteur métropolitain] : on est conçu pour perpétuer l'espèce, on n'est pas conçu pour avoir une seule partenaire, on nous a inculqué ça, mais dans la nature y a peut-être 5 espèces qui ont un partenaire à vie. C'est d'ailleurs pour ça qu'il y a plus d'hommes que de femmes sur terre c'est pour perpétuer l'espèce.

M2 : les femmes ont tendance à tolérer l'infidélité en fonction de l'homme avec qui elles sont. On fait du troc dans les relations. Il faut s'entourer de personnes avec la même éthique, dès fois on fait un choix de partenaires en fonction d'un état présent, et après si on évolue on peut avoir d'autres besoins, faut avoir une veille constante. C'est fatigant, genre excuse- moi est ce que t'es la même qu'hier ? [souponne]

Stage 5

L'échange est instructif car il montre, **du côté des autrices de violence, une difficulté à remettre complètement en cause les stéréotypes liés aux besoins sexuels supérieurs des hommes** et dans le cas de l'une d'entre elles (qui s'est pourtant exprimée sur sa situation de violence défensive) **une tolérance face au pluripartenariat masculin -à condition qu'il soit protégé- présentée comme une forme d'agentivité et de respectabilité féminine**. Dans ce dernier cas, il est encore plus complexe de modifier les comportements car l'acceptation se situe, paradoxalement, dans l'arsenal de

résistance de la personne à la violence. Cependant, comme le font remarquer Bajos et Bozon (2008), la persistance du scénario culturel d'un supposé plus grand "besoin" sexuel des hommes dans les représentations évoquées par les femmes (...) se traduit au niveau interpersonnel par leur acceptation plus fréquente de pratiques non désirées." Cette croyance expose donc les femmes à des formes de violence dont on peut supposer que la stagiaire cherche à se protéger en adoptant cette attitude ambivalente à l'égard du pluripartenariat masculin. **Dans cette hypothèse, il est encore plus difficile de renoncer à une représentation qui finalement sert non plus seulement à résister à la domination mais aussi à se protéger.**

Du côté des hommes auteurs, le questionnement sur les stigmatisations propres aux femmes et la pluralité d'insultes (voir sur ce point le travail de Nadia Chonville sur la figure monstrueuse de la "walpa" dans la "fiction hétéronormative antillaise") ne se poursuit guère car le débat est recentré rapidement sur le pluripartenariat, là aussi peu questionné puisque biologiquement "naturel". Cette naturalisation repose sur le sex ratio qui en effet, en Martinique, est déséquilibré (10 femmes pour 7 hommes : voir sur ce point, Lefaucheur, 2025), pour des raisons socio-historiques (migrations masculines) mais également pour des raisons liées aux différences de socialisation (par exemple, un modèle de masculinité qui repose sur les conduites à risque).

L'explication historique du pluripartenariat apparaît néanmoins dans d'autres stages : "c'est les cokeurs⁴² de l'habitation qui devaient coker les femmes pour faire des enfants pour l'esclavage, ça reste ». Cette explication n'est pas rare et apparaît fréquemment dans la plupart des travaux sur les masculinités antillaises, la sexualité et la famille (voir Kabile, 2024 ; Lefaucheur, 2025 mais aussi : Mulot, 2009 sur le « mythe du viol fondateur »). La figure du cokeur (ou de l'étalon) apparaît à plusieurs reprises, les stagiaires, interrogés à propos des stéréotypes caractérisant les hommes dans les sociétés antillaises, citant les expressions : « le coq », « marré poul' zot' » (« attachez vos poules », stage 1, 2). Il semble perçu par les stagiaires non comme un énoncé performatif mais comme un imaginaire encore actuel. L'éducateur alertera avec insistance les stagiaires sur le lien entre cet imaginaire et la difficulté des hommes à refuser

⁴² Cokeur : baiseur, coker : baiser.

l'opportunité sexuelle, considérant que cet imaginaire conditionne les hommes à toujours répondre aux sollicitations et insistant pour que les stagiaires n'emploient plus ce mot (stage 2).

2. La difficulté masculine à poser et respecter des limites : difficile de se penser victime, difficile de se penser auteur

L'une des conséquences des stéréotypes sexués différenciés apparaît dans l'appréhension du consentement/ non-consentement et plus généralement dans la représentation de la violence sexuelle. Ce sujet est délicat et bien que les stagiaires soient généralement relativement silencieux sur le sujet, ou en tout cas ne l'abordent pas spontanément (les femmes notamment réagissent peu), il apparaît nettement que l'hypothèse de la violence sexuelle envers les hommes dans le cadre hétérosexuel est très peu envisagée. Interpellés par l'éducateur sur le scénario d'une pénétration anale digitale non consentie (un viol donc) dans une relation avec une femme, **les hommes présents ont presque unanimement, et dans quasiment tous les stages observés à une exception près, exprimé l'impossibilité de s'engager dans un processus judiciaire.** La première réaction néanmoins demeure l'incrédulité, voire un déni de l'agression qui prend la forme d'un fantasme de désirabilité extrême : un enquêté (M1, quinquagénaire, également consommateur de prestations de service sexuels) réagit spontanément : « **si an fanm violé mwen, man pé ké déposé plainte, fout' man té ké inmin viv sa !** » (si une femme me violait, je ne porterai pas plainte, franchement j'aurais tellement aimé vivre ça/ stage 1). Le viol, qui est pourtant un crime, est vécu ici comme le signe ultime du désir féminin, montrant à quel point l'individu est sexuellement désiré par la partenaire, prouvant l'irrésistibilité de l'homme et du désir. Ce discours s'inscrit dans la représentation du désir telle que nous l'avons déjà étudié (Kabile, 2021). Cependant, son attitude change quand l'animateur avance l'hypothèse de la pénétration anale digitale sans consentement. Le même enquêté exprime sans ambages son refus : « sa nèf deyè là, sa nèf, man pa makoumè » (c'est neuf/intact derrière, c'est neuf, je suis pas pédé ». L'attachement à une masculinité performative, incapable de refuser l'opportunité (hétéro)sexuelle, fusse-t-elle forcée conduit également à refuser la

pratique concernée parce que précisément elle contrevient à cette masculinité performative. Ce n'est pas le viol qui est problématique, c'est la pratique de pénétration. Il est important de bien comprendre cette nuance. Refuser cette pratique contribue à renforcer et performer une masculinité impénétrable (Lorentzen, 2007), et le viol n'est alors constitué que si la pratique abîme la masculinité. **Il est presque impossible de s'approprier le statut de victime dans ces conditions.**

En ce sens, porter plainte est tant plus compliqué qu'outre la difficulté à se constituer comme victime, exposer, souvent devant d'autres hommes (le personnel judiciaire, la police, les magistrats), une masculinité que l'on considère comme abîmée s'avère très difficile. D'autres stagiaires tout en exprimant leur refus de la pratique stigmatisée signalent également qu'ils ne porteront pas plainte, se montrant parfois même menaçants :

M2 : man pé ké déposé plainte mé man pé ké accepté sa ! (je ne vais pas porter plainte mais je ne vais pas accepter ça !)

M3 : je vais pas porter plainte mais ça va mal se passer !

M2 : on est des hommes, on va pas déposer plainte, même si on a un problème dans la rue, on va pas déposer plainte !

M1 : ni sa ki pé ké di la vérité (y a ceux qui ne diront pas la vérité)

Educatrice : mais la réciproque est possible pour les femmes [elles portent plainte]

M1 : la femme est faite pour ça, elle peut porter plainte !! Nous, on dépose pas à cause de la honte.

Stage 1

Le sentiment de honte et de discrédit revient systématiquement dans le rapport à la plainte, même en dehors de toute agression sexuelle. Il apparaît plus globalement s'agissant des atteintes aux biens par exemple (ex : destruction de portable vraisemblablement liée à la jalousie).

M3 (stage 2): man wont', man pé pa poté plainte, é man ké poté plainte sé menm bagay la, madamn mwen pa ka travay, sé mwen ki ké payé sé 240 euros ba-y,

kalté foss la ini, portab la ka volé, ki caterpillar, sé sel problem nou ni dépi portable la sonnen, i ka pété an plomb. (J'ai honte, je peux pas porter plainte, et puis qu'est-ce que ça changera, ma femme ne travaille pas, c'est moi qui paierai les 240 euros [du stage], que ce soit le portable ou les caterpillar, elle balance tout, elle a une de ces forces, notre seul problème c'est le portable, dès que le portable sonne, elle pète les plombs)

Un autre enquêté confirme dans le stage 4 : « même si c'est dans la rue qu'un truc nous arrive on va pas forcément porter plainte non plus ». Cette approche est reliée à une situation plus globale d'insécurité où précisément la masculinité requiert de se protéger et de protéger la femme avec qui l'on est (bien que précisera un stagiaire plus âgé : c'est « une question de génération ») comme le montre le dialogue suivant, l'un des rares moments où une femme interagira sur ce sujet :

F1 : en parlant de virilité, avant quand y avait un problème on se battait pas, on sortait les poings, maintenant c'est le gun tout de suite, je vais pas dire que l'homicide est plus facile mais comme l'accès aux armes est plus facile qu'avant.

M1 : oui, nous aussi on se sent en danger, et si on s'arme c'est pour ça, **si un problème se produit parce qu'on est avec une femme, si on ne s'arme, s'il arrive quelque chose on ne peut pas protéger cette femme, on sera abandonné par elle.**

Educateur : à quel niveau est votre peur ? Y compris sexuellement ?

M1 : on est totalement en danger tout le temps, quand on m'arrête à l'aéroport et qu'on me demande pourquoi j'ai un poing américain, oui j'en ai un parce que je peux me faire agresser à Paris, on me dit « un grand gaillard comme vous ? », oui j'ai peur, j'ai peur, je me peux me faire agresser y compris sexuellement.

Se défendre, défendre la partenaire soi-même, y compris par la violence ou le recours aux armes s'articulent aux représentations sexuées auxquelles les stagiaires sont attachés (voir section 1), mais sont de surcroît perçus comme des indices de valeur virile.

Le recours à la loi ou aux institutions judiciaires au contraire dévirilise.

D'autres prennent position, en renversant adroitement le stigmate de la masculinité bafouée en une critique sexuée reliant leur statut d'auteurs à une violence féminine sous déclarée, et réaffirmant subtilement une forme de domination masculine :

M6 : on n'a pas les statistiques pour la violence féminine vers les hommes, à cause du machisme. **D'où le fait d'être là aujourd'hui** [rit].

Educateur : oui, car ils ne déposent pas plainte.

M7 : **ah moi je fais ça, je dépose plainte, la femme c'est l'égal de l'homme, c'est ça l'égalité**, mais la plainte est prise différemment, si c'est l'homme qui va déposer plainte, on ne met pas la femme en garde à vue, si c'est la femme qui porte plainte, tout de suite l'homme est en garde à vue.

Stage 5

Bien qu'il y ait peu d'interventions féminines spontanées sur ces sujets, une enquêtée cependant partagera son expérience (F4, stage 4) faisant un parallèle empathique, très singulier, entre sa situation de victime de violence sexuelle (bien qu'elle ne mentionne jamais le mot « viol ») et les discours des hommes réticents à porter plainte :

je dis pas que c'est pas ça, **mais des fois y a pas de suite parce que le gendarme est pas formé. Déjà c'est des situations pas évidentes : moi j'ai été accompagnée pour porter plainte et le gendarme m'a quand même dit : « c'est normal, moi aussi je force ma femme »**. Y a des hommes aussi qui sont victimes qui le disent pas, et ça se comprend, quand on voit comment les femmes sont reçues, je peux comprendre que les hommes n'y aillent pas non plus. La bascule judiciaire elle se fait très vite.

La question de l'homme victime de viol dans la relation hétérosexuelle est réellement problématique dans tous les stages (un enquêté commente même après avoir entendu la définition du viol : « donc c'est pas possible pour les hommes, une fille va pas violer un gars en lui foutant un truc dans les fesses ») et le malaise est parfois palpable. Après la phase possible de sourires grivois, la gêne se manifeste physiquement par des conduites

d'évitement : les stagiaires écoutent mais regardent ailleurs, se concentrent sur leur téléphone, certains utilisent un prétexte pour sortir (un stagiaire a même dit qu'il souhaitait faire la sieste). Les femmes n'ont presque jamais de réaction sur cette hypothèse. Certains proposent un scénario dont on pourrait penser parfois qu'il s'agit presque d'un témoignage (stage 3) :

M1 : quand elle rentre de soirée, et que vous êtes en train de dormir et qu'elle vous réveille pour avoir un rapport sexuel [ne regarde pas]

Educatrice : combien d'hommes vont pouvoir mettre un mot sur ça ?

M2 : non on peut pas. Et puis y a un truc de reproduire, je fais allusion au côté héritage culturel, l'insularité, l'esclavage.

Toutefois, dans le stage 2, un stagiaire a relaté une expérience qui visiblement l'a choqué dans une « soirée- piscine » : quittant l'évènement, alcoolisé, il se dirige là où il loge (le studio en bas de la villa où se déroule la fête), et est suivi par une jeune femme, elle aussi éméchée, « qui l'avait dragué toute la soirée » mais « il était pas sur ça ce soir- là » : elle se montre très insistante malgré son refus, et le sollicite sexuellement, en le caressant, ce qui apparemment bien qu'il la trouve « très jolie, en forme et tout » ne le convainc pas, et qu'il vit comme une intrusion. Elle entre néanmoins avec lui dans l'appartement et il relate ainsi les faits, devant les autres hommes, visiblement amusés :

Manzel té ni an foss an le-y, premié fwa man té wè sa, et pourtant man an lè sa, sa pa ka dérangé mwen, man inmin fanm ki ni ni foss, mais là, ah non, i lévé mwen, je vous jure, i lévé mwen, premié fwa an fanm fè mwen sa, man dessann, man pa té pé⁴³, et elle était super belle et tout, sexy, super corps, tout ce qu'il faut, mais j'ai pas pu, je lui ai dit « non, tu es magnifique, mais il vaut mieux arrêter pour ce soir, on a trop bu », donc elle était pas contente mais elle est partie.

Ce témoignage masculin est intéressant car l'homme en question (environ la trentaine, père de famille, séparé) l'a relaté spontanément à la séquence sur les violences

⁴³ Cette fille, elle avait une de ces forces, c'est la première fois que je voyais ça et pourtant d'habitude j'aime ça, ça me dérange pas, j'aime les femmes qui ont de la force, mais là ah non, elle m'a soulevé, je vous, elle m'a soulevé, c'est la première fois qu'une femme me faisait ça, j'y ai pas cru, je pouvais pas

sexuelles, et non à la séquence sur les stéréotypes sexués. Il considère l'insistance et les attouchements de cette jeune femme, qui l'a surpris (elle l'a suivi, il ne s'y attend pas) comme une forme d'agression mais il n'exclue pas complètement la possibilité d'une relation sexuelle jusqu'au moment où la jeune femme manifeste une force physique [« elle va à la salle », « i ka lévé fè » (elle fait de la muscu/ mais fè peut aussi signifier pénis), commenteront plusieurs stagiaires hilares) qui le déstabilise complètement. L'agression n'est donc caractérisée qu'à partir du moment où elle lui paraît physiquement trop puissante, ce corps qui lui semblait désirable lui paraissant finalement inquiétant. Son embarras, caché derrière son sourire et un storytelling charismatique, affleure néanmoins et la réaction des autres hommes souvent amusés mais parfois un peu choqués, est assez révélatrice de la guérilla du rire (Madec, 2002) qui traverse souvent les espaces masculins, comme un rappel à l'ordre public des apparences masculines. **Parler devant d'autres hommes, même dans un espace où la parole est possible, revient donc à s'exposer, et ne facilite pas l'appropriation du statut de victime.**

Cependant des interrogations affleurent parfois :

M2 : est-ce qu'on fait la distinction entre les viols et le viol dans le couple ?

Educatrice : comment on définit le viol ?

M2 : entrer dans l'intimité sans consentement.

Le viol conjugal n'est pas du tout conceptualisé dans le cas de l'homme qui serait agressé. Pourtant les stagiaires évoquent des faits où ils sont conscients que leur consentement n'a pas été sollicité ou que leur non- consentement n'a pas été pris en compte, car l'injonction sexuelle s'impose à eux :

M1 (stage 1) : je le dis : sommeil la pran mwen, yo monté en lè mwen ! (je me suis endormi, on est monté sur moi quand même) Après, ça dépend des femmes.

M5 (stage 5) : elle vous réveille et vous demande de vous branler, elle vous réveille la nuit pour se faire bouffer la chatte, après elle va pleurer parce que je l'ai trompée avec une prostituée.

Tout comme l'échange suivant :

M6 : en fait on n'a pas tellement le choix, j'étais pas venu pour ça, mais je le fais quand même.

M1 : oui, parce que comme l'homme est vu comme quelqu'un de plus fort

M3 : lè ou pa alé, yo la : »ah on me kok pas » [quand tu ne veux pas, on te dit : ah on me baise pas]

Educateur : je ne me suis même pas donné cette possibilité- là de m'écouter, mais du coup, je ne me pose pas forcément la question du consentement.

M1 : donc l'abusé devient abuseur. On insiste beaucoup sur le sexe, au final on est tous ici [dans le stage] par rapport à des finalités sexuelles : c'est soit une infidélité, soit quelqu'un qui s'est mis avec un nouveau conjoint

M3 : c'est pas vraiment sexuel, c'est plus les relations de couple.

Stage 2

Mais derrière cette invisibilisation du (non)consentement masculin, on trouve également la difficulté à bien saisir la question du consentement de la partenaire⁴⁴.

Ainsi lorsque l'animateur évoque le cas de caresses non désirées ou d'une fellation de force (à l'initiative de la partenaire) et les alerte sur le côté perçu comme « flatteur », un stagiaire commente à propos de ces pratiques : « ça peut être flatteur pour une femme aussi, mais je vais m'arrêter là » (M1, stage 4). Ce même stagiaire relativisera les chiffres des violences sexuelles donnés par l'animateur, en expliquant que le contexte insulaire amplifie le « ressenti » : « le ressenti est toujours plus violent, si vous prenez une boule de feu et que vous la mettez dans une boîte de métal de 5cm c'est toujours plus chaud que sur 1m, tout est forcément ressenti, la Martinique c'est la boîte de 5cm. Les statistiques c'est vraiment biaisé, ça n'est pas fiable ». Il insistera également sur la sous déclaration des violences conjugales vécues par les hommes (« y a des hommes battus aussi, c'est pas dans les statistiques, ça »)

⁴⁴ Sur les 7 stages et près de 72 personnes observés, un seul enquêté, vraisemblablement sexagénaire, a mentionné la campagne de lutte contre les violences relative au consentement (2020) : « il y avait une campagne avec des affiches : non c'est non ». **Il serait utile de demander aux stagiaires si une campagne particulière ou une affiche les a marqués, afin d'évaluer l'impact de ces campagnes sur eux, primo-auteurs.**

Une enquêtée considérée comme coautrice, (F1 stage 5), l'une des rares à intervenir sur le sujet, exprime la difficulté, dans un contexte de contrôle coercitif, à faire entendre la voix du non-consentement, en particulier dans une situation de domination où elle essaie désespérément d'affirmer son agentivité :

Tous les vendredis le gars commence à me faire chier, il cherche des poux dans ma tête, tu passes une fois, deux fois, trois fois, c'est des « je ne comprends comment une femme mariée peut pas ne pas avoir envie de son mari ». On faisait chambre à part, donc moi je lui disais « t'as envie de baiser, ok, je me mets à poil, je me couche dans ton lit [elle mime sommairement la personne allongée, immobile, les jambes écartées], vis ta vie mon gars ! », c'était ah merci chéri, je suis bien, justement le jour où j'ai pas envie et ça fonctionne, le gars me pousse une gueulante : « on est marié, le devoir conjugal » bla bla bla...**Depuis le vendredi, la meuf elle sait que si tu lui donnes pas ça, t'es dans la merde, et dans la semaine t'y auras droit.**

Ce témoignage illustre certes la question de la croyance -opportuniste- dans la notion de devoir conjugal, largement démontée par les éducateurs lors du stage, mais il montre aussi comment l'injonction au désir féminin envers son conjoint est utilisée comme argument coercitif. D'autres stagiaires masculins y recourent également en agitant le spectre/la sanction de « l'infidélité » en cas de refus de la partenaire (stage 3) :

M3 : ces trucs- là, ça crée l'infidélité à force de dire non non.

F2 : mais la communication ? Il faut parler avec elle.

M3 : On communique. Je te dis : je veux. Tu me dis que tu veux pas, je vais pas insister, sinon on fait des concessions, si elle me reproche quelque chose, je m'arrange, je fais en sorte qu'elle soit bien et après on va se réconcilier (sur l'oreiller], et voilà.

Educateur : si ça fait deux fois, elle dort, tu insistes, c'est du harcèlement.

M3 : y a les préliminaires, ça aide aussi, ça la met en condition, mais dès fois ça veut dire que la personne a quelqu'un d'autre.

F1 (secoue la tête): si elle veut pas c'est qu'elle a quelqu'un, mais non !

M1 : ça arrive.

M3 : moi, une fois, deux fois, trois fois, man ka alé wè an lot moun [je vais voir ailleurs)

M1 : c'est pas comme ça, tu dois te dire c'est ta femme, c'est une façon de vivre avec la personne.

M5 : ni konbien fan déwo, sé pou sa lè ou pa lé ba mwen (il y a tellement de femmes dans le monde, c'est pour ça que le jour où tu me donnes pas), le jour où tu veux pas, y en a d'autres.

C'est un jeu où définitivement la partenaire est perdante : si elle refuse les sollicitations sexuelles, elle peut être « trompée », ou être accusée d'infidélité. En réalité, elle ne peut pas refuser. Dans l'échange ci-dessous, son refus n'est compris que si elle à des griefs contre son partenaire, auquel cas, celui-ci « fait des concessions », « s'arrange », « fait en sorte qu'elle soit bien » et donc tout naturellement, l'activité sexuelle peut se dérouler. On notera que les interventions féminines dans l'échange insistent sur la communication et contestent le spectre de l'infidélité de la partenaire mais ne contestent pas celui de l'infidélité comme sanction de la part de l'homme. On notera également que ladite communication, selon cet auteur de violences, commence par l'édition de ce que lui veut. **L'homme est donc le sujet prioritaire et dominant de l'échange.**

Ce mécanisme de domination peut s'expliquer notamment par la représentation sexiste d'une disponibilité sexuelle permanente de la partenaire, dans un espace sexuel délibérément présenté, par les hommes écoutés ici, comme concurrentiel et insécurisant pour les femmes. Toutefois, il faut garder à l'esprit la conception du désir sexuel comme irrépessible (déjà étudié par nous), mais aussi l'idée que les femmes antillaises seraient difficiles à séduire (« hard to get » : Murray, 1992 ; ou « jouent les femmes difficiles », comme on a pu le noter lors de focus groups auprès de jeunes populations -19- 25 ans : Kabile, ibid.). Il faudrait donc mettre en place des stratégies pour avoir accès à ces femmes, basées sur la possession de biens matériels comme atouts de séduction par exemple, mais aussi sur une virilité ostentatoire qui peut être agressive, métaphoriquement ou physiquement. Ainsi, en première partie de stage, le

stagiaire M1, stage 1 propose les arguments suivants, comme interprétation de la flèche comme symbole de la masculinité :

Si elle [la femme] bouge pas, faut la piquer, c'est ce qu'elle veut, y a des haches et des coutelas, y a toutes sortes d'outils pour faire réagir quelqu'un, tu lui donnes des pti mots doux, chérie, la sensualité, mettre la personne en condition !

Dans le même sens, le vocabulaire créole pour désigner le coït est souvent lié à la force physique et proche du lexique de la guerre et de la brutalité (Mulot, 2000, Giraud, 1999, André, 1985): trapé, koupé, raché, pitché, coké, krazé, mais cela est aussi valable en langue française : conquérir, démonter, défoncer, dégligner etc. A l'inverse, un vocabulaire étonnamment moralisateur est utilisé pour critiquer la partenaire qui refuserait l'acte sexuel alors qu'elle aurait implicitement signalé son intérêt (ou toute autre attitude perçue comme telle). Par exemple, la femme qui accueille "dans la nuisette habituelle", "c'est incitateur", "c'est un message", "sé maniè i ka risiwè-w » (c'est la façon dont elle te reçoit). Son refus est alors qualifié presque unanimement de « méchanceté » : « si i mété-y mé i pa lé, sé an méchanceté », « ça c'est de la vraie méchanceté ». Le refus féminin (tout comme le retrait du consentement peu de temps avant la pénétration) est ici alors perçu comme cruel et délibérément malveillant envers l'individu.

Ce qu'il faut bien comprendre c'est que l'indisponibilité sexuelle de la partenaire dans le couple est un impensé chez ces hommes et surtout une offense personnelle. Son agentivité, sa capacité à décider d'accepter ou de refuser l'opportunité sexuelle ne sont pas entendues, pas plus que son désir sexuel qui n'existe qu'en relation avec le partenaire. Dans ces représentations, la femme n'est pas un sujet et quand elle se comporte comme telle, elle est disqualifiée sur le plan moral, ou menacée ou accusée d'atteinte à la loyauté conjugale. **Elle doit répondre au désir masculin, et cela s'explique notamment par la conception de la responsabilité qui est prioritairement transmise dans les socialisations féminines dans les sociétés postcoloniales** (Kabile, 2021, 2025) : une prise en compte constante des besoins et *une réponse à autrui*. Ce type de responsabilité, différente de celle transmise aux garçons et

aux hommes (éduqués plutôt pour répondre d'eux : « je suis un homme »), conditionne les relations entre sexes.

Naturellement, le processus n'est ni aussi simple ni aussi mécanique, mais il influence plus qu'on ne pourrait le penser la sphère de la sexualité et constitue un terreau favorable à la violence sexuelle, s'il s'articule à des représentations genrées figées et une vision du couple comme un espace de lutte de pouvoir.

Synthèse et conclusions

La présente étude avait pour but de détecter les représentations sexuées et genrées à l'œuvre chez les autrices et auteurs de violence conjugale participant, sur ordre judiciaire, aux stages de responsabilisation assurés par le CPCA Martinique (ALEFPA). Initialement conçu comme un (sans doute trop) vaste projet d'études des enquêtes POP de 2006 à 2019, puis de travail ethnographique au CPCA, la recherche s'est recentrée, pour des raisons méthodologiques, sur les matériaux scrupuleusement recueillis par observation participante lors des stages entre novembre 2023 et Avril 2024. En effet, en dépit de l'important travail de répertoriage, de labellisation, et de codage effectué par la chercheuse, les questionnaires POP, sans être totalement inutilisables, se sont révélés difficiles à exploiter en raison de l'hétérogénéité de forme et de précision des informations qui y sont consignées. A ce sujet précis, il nous semble que le questionnaire aurait gagné à développer quelques informations sur le possible parcours migratoire des personnes, ainsi que sur les violences subies par la personne interrogée antérieurement aux faits qui lui sont reprochés. Ces faits gagneraient d'ailleurs à être décrits succinctement et non uniquement désignés par leur dénomination pénale sèche. Le questionnaire ne comprend pas non plus de rubriques relatives aux discriminations liées au sexe, à la couleur, ou à la classe sociale de la personne. Il ne permet pas non plus de se représenter la situation de précarité ressentie (qui peut être distincte de la précarité statistique). En effet, bien qu'il ne s'agisse pas d'un questionnaire de recherches en sciences sociales, il peut être utile de préciser ces éléments qui permettent au juge de situer socialement non seulement l'individu mais d'apprécier les faits reprochés à l'individu au regard de sa trajectoire de vie. Cependant, ces propositions nécessitent un travail de concertation avec les acteurs qui utilisent ces formulaires et une analyse supplémentaire.

L'observation participante a permis de noter la persistance des stéréotypes genrés autour des rôles sexués que pourtant, avec une architecture pédagogique et une expertise remarquables, les éducateurs spécialisés du CPCA et l'association Konbit,

s'ingénient à pointer et à déconstruire. Il n'est pas possible en l'état actuel de la recherche de vérifier l'efficacité de cette déconstruction sur le long terme, mais on peut noter qu'à la fin des stages, la plupart des participants se montrent élogieux et se sont déclarés plus conscients des enjeux relationnels dans leur situation : « C'est bien de mettre en image les relations de couple, même si on le vit au quotidien, le voir comme ça ça permet de prendre du recul » (homme), « belle initiative, j'étais un peu sceptique au début, ça va permettre de réfléchir avant d'agir »(femme), « ça aide à apprendre et à éviter les problèmes » (homme), « ça m'a permis de rire, je les ai trouvés formidables » (homme), « prendre du recul sur soi, faire un travail sur soi-même, observer » (homme), « j'ai appris beaucoup de choses » (homme)., « c'était intéressant » (homme). L'impact à court terme semble réel, cependant les représentations ancrées sont difficiles à déraciner.

Dans le cas des autrices de violence, on peut constater une difficulté à remettre complètement en cause les stéréotypes liés aux besoins sexuels supérieurs des hommes et une tolérance (relative) face au pluripartenariat masculin. Bien qu'elles contestent la représentation patriarcale de l'homme pourvoyeur de ressources à laquelle en revanche les hommes auteurs sont très attachés, elles développent une vision globalement négative des hommes antillais (infidèle, macho, irresponsable), parfois infantilisés. Les hommes observés évoquent fréquemment les qualités et savoirs féminins (douceur, beauté, compétences domestiques) mais également les « kouyonèz », partageant une vision des femmes comme « manipulatrices » et matérialistes. Le dictat de la respectabilité féminine semble également peu questionné par les deux sexes.

Les individus partagent également le référentiel de la jalousie comme un indicateur de l'intensité romantique de la relation et comme une potentielle justification de la violence conjugale. La jalousie repose davantage sur la défiance que sur l'absence de « confiance en soi » pourtant fréquemment mentionnée par les stagiaires. En effet, la défiance traverse les relations au sein du couple, les relations avec les institutions judiciaires, mais s'exerce plus généralement envers les autres hommes, dans une économie de rivalité masculine suspicieuse où l'autre est toujours un danger potentiel. Cette défiance s'inscrit aussi dans des configurations conjugales où la lutte pour le pouvoir est centrale

(ou en tout cas perçue comme telle en particulier par les auteurs). Cela se vérifie singulièrement dans le champ de la sexualité où tout est difficile : il est très compliqué pour les hommes stagiaires de se percevoir comme potentielles victimes de viols ou d'agressions sexuelles dans le champ hétérosexuel, et par conséquent d'envisager un recours aux institutions judiciaires. Porter plainte dévirilise et constitue une atteinte trop coûteuse à une masculinité de toute façon conçue comme guerrière et protectrice donc impénétrable. Il est aussi tout aussi compliqué de se sentir auteur car précisément cette représentation d'une masculinité dominante se fonde sur deux fortes croyances, partagées par les auteurs et autrices : l'asymétrie des besoins sexuels masculins et féminins et l'irrésistibilité du désir comme preuve du lien d'élection du partenaire. Les partenaires ne peuvent refuser les sollicitations sexuelles quand ils sont des hommes parce que leur masculinité ne le leur permet pas, sous peine de stigmates performatifs, mais les femmes ne le peuvent pas non plus car si elles refusent les sollicitations sexuelles, elles s'exposeraient à l'infidélité du conjoint, ou seraient-elles mêmes soupçonnées d'infidélité. Elles voient donc leur respectabilité questionnée et leur capacité à répondre aux besoins (leur responsabilité) disqualifiée. Ces représentations très étroitement imbriquées fonctionnent comme une trappe du consentement.

Il serait donc utile d'introduire, dans les connaissances théoriques apportées aux stagiaires, des éléments supplémentaires sur la question de l'éducation différenciée à la responsabilité et à la liberté dans les sociétés postcoloniales qui conditionnent la façon de percevoir l'autre et les attentes que l'on a envers lui/elle dans la relation. L'autre piste serait d'insister sur la fragilité de la confiance critique, constamment révisée, qui semble traverser les relations des personnes observées, pour introduire auprès d'elles la notion de confiance décidée et celle, plus optimiste, mais certainement plus risquée, de confiance assumée. Cela pourrait être complémentaire de l'important travail réalisé par les intervenants sur la question des limites personnelles à poser dans la relation et pourrait s'insérer facilement dans les débriefings après les sketches de théâtre forum.

La notion de contrôle coercitif serait utile pour introduire toutes les violences et aussi pour proposer une alternative à la notion d'emprise, laquelle peut gêner des personnes attachées à une certaine idée de leur agentivité (comme c'est le cas de certaines femmes coautrices observées). Rappelons que le contrôle coercitif (Gruev-Vintila,2023)

comprend « des comportements qui vont des agressions sexuelles au harcèlement, surveillance/*stalking*, menaces et autres tactiques pour intimider les victimes, les isoler et les contrôler en prenant leur argent, les privant de ressources, en micro-régulant leurs vies et celles de leurs enfants. Dans la plupart des cas de contrôle coercitif, la violence et/ou les agressions sexuelles s'inscrivent dans un contexte d'intimidation, d'isolement et de contrôle ». Cette approche très complète pourrait être articulée avec celle de continuum des violences pour bien insister sur la persistance voire la transmission des violences d'une sphère à l'autre de la vie. Cela permettrait aussi de mentionner, même brièvement, les conséquences sanitaires des violences conjugales (en termes de santé mentale et physique).

Par ailleurs, le silence assourdissant des femmes lors de la séquence sur les violences sexuelles laisse à penser qu'un espace sexué de trente minutes permettrait peut-être une expression plus libre. La mixité des groupes facilite le partage de représentations et le dialogue, mais n'évacue pas les logiques de domination hétéronormatives.

Enfin, l'adage n'est pas faux : une image vaut mille mots. Utiliser des supports visuels issus des campagnes de lutte contre les violences conjugales pourrait avoir un impact positif. La Martinique est le seul département français à avoir bénéficié de campagnes thématiques annuelles élaborées par les acteurs et actrices locaux. Ces campagnes ont d'ailleurs fait l'objet de restitutions scientifiques dans différentes instances nationales (voir notamment les travaux de Sandrine Dauphin de l'INED sur cette question). Elles peuvent être montrées ici avec profit en particulier celle de 2020 sur le consentement.

Bibliographie

- Almar N., 2024. "Interroger la mise en visibilité des violences faites aux femmes en Martinique: traitement médiatique et stratégies d'acteurs", *Colloque Violences au sein du couple et dans l'enfance en Guadeloupe, Martinique et Réunion: questionner l'articulation des rapports sociaux*, INED.
- André J., 1985. Le Coq et la jarre. Le sexuel et le féminin dans les sociétés afro-américaines", *L'Homme*, 96, (4), p. 49-75
- Attridge M., 2013. "Jealousy and Relationship Closeness: Exploring the Good (Reactive) and Bad (Suspicious) Sides of Romantic Jealousy", *Sage Open XX(X)*, 1-16.
- Attridge Mark, 2013, Jealousy and Relationship Closeness: Exploring the Good (Reactive) and Bad (Suspicious) Sides of Romantic Jealousy, *SAGE Open*, p. 1-16
- Bailey Beth. 1989. *From Front Porch to Back Seat. Courtship in Twentieth-Century America*, Baltimore/Londres, Johns Hopkins University Press
- Barriteau E. (dir), 2003. *Confronting power, theorizing gender: interdisciplinary perspectives in the caribbean*, Kingston, University of the west indies press.
- Bianchi-Demicheli F., Ammar N., et ali., 2016. « Une approche neurobiologique, psychologique et sociologique du désir sexuel et de la satisfaction sexuelle », *Revue médicale suisse*, Mars.
- Bonniol J-L, 2001. Les paradoxes du métissage, Paris, Editions du CTHS.
- Bonniol J-L., 1992. *La couleur comme maléfice. Une illustration créole de la généalogie des Blancs et des Noirs*, Paris, Albin Michel.
- Bougerol C., 2012. « Vivre en prison à la Guadeloupe. Réputation et rivalité chez de jeunes délinquants », *Ethnologie française*, 37, 699-708
- Bozon M., Bajos N., 2008. « Les violences sexuelles en France. Quand la parole se libère », *Populations et sociétés*, n°445, p 1-4.
- Bozon Michel, 2016. *Pratique de l'amour : plaisir et inquiétude*, Paris.
- Bozoyan, C., & Schmiedeberg, C. (2022). "What is Infidelity? A Vignette Study on Norms and Attitudes toward Infidelity". *The Journal of Sex Research*, 60(8), 1090-1099.
- Bozoyan, C., & Schmiedeberg, C. (2022). What is Infidelity? A Vignette Study on Norms and Attitudes toward Infidelity. *The Journal of Sex Research*, 60(8), 1090-1099. <https://doi.org/10.1080/00224499.2022.2104194>
- Buller A-M, Pichon M., Chevalier C. & STreves-Kagan S., 2023. "The role of gender and romantic jealousy in intimate partner violence against women, a mixed-methods study in Northern Ecuador", *Culture, Health & Sexuality*, 25:2, p.223-240,
- Buller Ana Maria, Pichon Marjorie, Chevalier Cleo & Treves-Kagan Sarah, 2023. "The role of gender and romantic jealousy in intimate partner violence against women, a mixed-methods study", Northern Ecuador, *Culture, Health & Sexuality*, 25:2, 223-240.

- Cantacuzène R., 2025. *Interrogations sur les styles d'éducation dans la famille martiniquaise*, Journée pédagogique à l'attention des personnels des crèches municipales de la Ville du Lamentin.
- Cantacuzène R., 2013. « Modèles d'éducation, virilité ostentatoire et déficit d'expression de l'intime dans la construction sociale de la masculinité en Martinique », *Service social*, volume 59 (1), 129-144.
- Chevannes B., 2001. *Learning to be a man : culture, socialization, and gender identity in five caribbean communities*, Kingston, University of the west indies press.
- Clair I., 2013. « Pourquoi penser la sexualité pour penser le genre en sociologie ? Retour sur quarante ans de réticences », *Cahiers du Genre*, 2013/1 n° 54, 93-12.
- Dorlin E., 2006. *La Matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, Paris, La Découverte.
- Dorlin E., Paris M., 2006. « Genre, esclavage et racisme : la fabrication de la virilité », *Contretemps* n°16, 96-105.
- Gaudet S., 2001. « La responsabilité dans les débuts de l'âge adulte », *Lien social et Politiques*, n°46, 71-83.
- Giami Alain, 2007. « Fonction sexuelle masculine et sexualité féminine », *Communications* n°81, p. 135- 151.
- Giraud M., 1999. « Une construction coloniale de la sexualité », *Actes de la recherche sciences sociales*, n°128, 46 -55.
- Goffman Erving, 1975. *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*. Paris, les éditions de Minuit.
- Gourarier Mélanie. "Séduction". *Encyclopédie critique du genre*, 2021. Disponible sur: [ffhal-03320262f](https://doi.org/10.33202/ffhal-03320262f)
- Gracchus F., 1980. *Les lieux de la mère dans les sociétés afro-américaines*, Paris, Editions Caribéennes, CARE.
- Henchoz C., 2008. *Le couple, l'amour et l'argent : la construction conjugale des dimensions économiques de la relation amoureuse*, Paris, l'Harmattan.
- Honneth A, 2000. *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf.
- Honneth A., 2006. *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La découverte.
- Honneth A., 2007, *la réification*, Paris, Gallimard.
- Kabile J., 2025. "Tu es une fille, respecte- toi !" versus "oui mais c'est un garçon..": *l'impact des socialisations différenciées à la Martinique*, Journée pédagogique à l'attention des personnels des crèches municipales de la Ville du Lamentin.
- Kabile J., 2024. "Violences dans la sphère conjugale, Paroles et silences d'hommes victimes ?", *Colloque Violences au sein du couple et dans l'enfance en Guadeloupe, Martinique et Réunion: questionner l'articulation des rapports sociaux*, INED.
- Kabile J., 2021, *Masculinités martiniquaises : une approche relationnelle*, Thèse de doctorat en science politique, Université des Antilles.

Kabile J. 2022. « La quête de reconnaissance dans la socialisation de garçons et d'adolescents martiniquais », *Amnis* [En ligne], 4. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/amnis/7775>

Kabile Joëlle, 2018. « Conceptions de la famille et représentations de la paternité chez des hommes martiniquais », in Sanderson Jean- Paul, Oris Michel (eds), *Familles en transformation. Quand les modes de construction familiale se réinventent*, Paris, éditions de l'AIDELF. Disponible sur : <<https://www.erudit.org/fr/livres/actes-des-colloques-de-l-association-internationale-des-demographes-de-langue-francaise/volume-1-familles-en-transformation-978-2-9521220-7-8/004494co/>>

Kabile J., 2012. « Pourquoi ne partent-elles pas ? Les obstacles à la sortie de la violence conjugale » in Lefaucheur N. (dir), *Genre et violences interpersonnelles à la Martinique, Pouvoirs dans la Caraïbe 17*, 161- 197.

Khule B.X, 2011. “Did you have sex with him? Do you love her? An in vivo test of sex differences in jealousy interrogations”, *Personality and individuals differences*, n°51, p.1044-1047.

Laé Jean-François, 2003. « L'intimité : une histoire longue de la propriété de soi », *Sociologie et sociétés*, vol. 35, n° 2, p. 139-147.

Lamour S., 2017. *Entre imaginaire et histoire : une approche matérialiste du potomitan en Haïti*, thèse de doctorat en sociologie, Paris 8.

Lefaucheur N, 2025. *Troubles dans la filiation : 1635-2025 : Faire famille à la Martinique*, Journée pédagogique à l'attention des personnels des crèches municipales de la Ville du Lamentin.

Lefaucheur N., Cantacuzène R., Kabile J., 2024. *Accompagner les parents séparés aux Antilles : entre normes légales et pratiques culturelles*, L'essentiel Etudes et Recherches de la CNAF, n°224.

Lefaucheur N., Cantacuzène R., Kabile J., Lavra P., Thirot M., Zobda Zebina M., 2019. *Qui nourrit, qui doit ou devrait nourrir l'enfant ? Mères seules et pères absents à la Martinique*, Cnaf, Dossier d'étude, n° 210.

Lefaucheur N. (dir) 2012. « Genre et violences interpersonnelles à la Martinique », *Pouvoirs dans la Caraïbe 17* [numéro spécial].

Lefaucheur N., Mulot S., 2011. « La construction et les coûts de l'injonction à la virilité en Martinique », in Dulong D., Guionnet C., Neveu E. (dir). *Boys don't cry*. Rennes, Pur, 207-230.

Lewis Linden, 2003. *The Culture of Gender and Sexuality in the Caribbean*, Miami, University Press of Florida.

Lorenz S., 2010. “Favoriser le changement chez des auteurs de violence dans le couple : le rôle du travail de groupe”, *Journal Européen de l'Education sociale*, p. 73 – 89.

Luhmann Niklas, 2001. « Confiance et familiarité. Problèmes et alternatives », *Réseaux*, n°108, p.15 -35.

Madec Annick, 2002. « Rires et relations d'enquête », *Ethnologie française*, 2002, Vol. 32, p. 89 à 94.

- Martinez-Léon Nancy-Consuelo et Al., 2017. "A systematic review of romantic jealousy in relationship", *Terapia psicológica*, vol.35, p.195-204
- Monteil L., 2016. « Scripts sexuels », in Juliette Rennes, *Encyclopédie critique du genre*, La Découverte « Hors collection Sciences Humaines », p. 584-595
- Mulot S., 2013. « La matrifocalité caribéenne n'est pas un mirage créole », *L'Homme*, n° 207-208, 159-191.
- Mulot S., 2008. Chabines et métisses dans l'univers antillais: entre assignations et négociations identitaires", *Clio, Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 27, 115-134.
- Mulot S., 2009. « Redevenir un homme en contexte antillais post-esclavagiste et matrifocal », *Autrepart*, n° 49, p. 117-136.
- Murray D.A.B., 1999. "Law of desire? Race, sexuality and power in male martinican sexual narratives", *American ethnologist*, 26 (1), p. 160-172.
- Parslow Lauren, 2020, "Sommes-nous toutes des jalouses 2.0 ?", *L'Officiel*, novembre, disponible sur: <https://www.lofficiel.com/pop-culture/la-nouvelle-jalousie>
- Ravat Jérôme, 2015. « La divergence sans la méfiance : confiance conformiste et confiance critique », *Implications philosophiques* [en ligne], disponible sur : <http://www.implications-philosophiques.org/actualite/une/la-divergence-sans-la-mefiance-confiance-conformiste-et-confiance-critique/>
- Reddock R. (dir), 2004. *Interrogating caribbean masculinities : theoretical and empirical analyses*. Kingston, University of the west indies press.
- Tabet Paola, 2014. "Echange économique-sexuel et continuum", in Broqua Christophe, Deschamps Catherine (dir). *L'échange économique- sexuel*, Paris, Editions de l'EHESS.
- Thomas Michelle, 2018. *Balancing the domestic violence equation: Exploring Trinidadian men's perspectives on male marginalization and why men perpetrate domestic violence*, Dissertation, Nova Southeastern University
- Wilson P., 1969. « Reputation and respectability : a suggestion for caribbean ethnology », *Man*, 4 (1), 37-53.
- Wilson P., 1973. *Crab antics : the social anthropology of english-speaking negro societies of the caribbean*, New haven, Yale university press.

Table des matières

Remerciements	2
Introduction	3
I. Méthodologie et objectifs initiaux du projet	4
<i>Hétérogénéité des matériaux recueillis : une difficulté inattendue</i>	5
<i>Volume et labellisation des données : un travail méticuleux</i>	7
II. Le choix d'un focus sur l'observation participante lors des stages de composition pénale	11
<i>L'observation participante, méthode privilégiée</i>	11
<i>L'impossibilité de réaliser des entretiens, révélatrice de l'enjeu du stage</i>	12
<i>Méthodologie : codage, décryptage</i>	13
Section 1 : une perception tranchée des rôles sociaux attribués aux sexes qui complique la responsabilisation	16
1. Des perceptions patriarcales des masculinités valorisées par les participants mais souvent questionnées par les participantes.....	16
2. L'ambivalence des représentations masculines autour des femmes : entre tradition et adversité	23
Section 2 : une approche de la conjugalité caractérisée par une lutte de pouvoir dans la relation	29
1. «les femmes ne veulent pas l'égalité, elles veulent être supérieures !»	29
2. « Y a pas de justice ! » : défiance dans le couple, défiance envers les institutions judiciaires	34
Section 3 : la jalousie perçue comme un indicateur légitime de l'intensité amoureuse dans la relation	52
1. Une représentation ambivalente mais toujours valorisée de la jalousie amoureuse.....	52
2. La jalousie comme expression de défiance envers les autres (hommes en particulier).....	56
3. la « réciprocité » et de la « communication » : des solutions qui n'excluent ni la domination ni la méfiance	67
Section 4 : Une affirmation masculine constante dans le champ de la sexualité, peu propice à l'identification de la violence sexiste et sexuelle	72
1. La sexualité toujours vécue comme un espace de performativité genrée	72
2. La difficulté masculine à poser et respecter des limites : difficile de se penser victime, difficile de se penser auteur	81
Synthèse et conclusions	92
Bibliographie	96